

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°07-2022-083

PUBLIÉ LE 28 JUILLET 2022

Sommaire

07_DDETSPP_Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des	
Solidarités, et de la Protection des Populations / 07_DDETSPP_Secrétariat de	
direction	
07-2022-07-20-00006 - Convention de délégation de gestion	
DREETS69/DDETSPP07 (4 pages)	Page 4
07_DDETSPP_Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des	
Solidarités, et de la Protection des Populations / 07_DDETSPP_service Santé	
et Protections Animales et Environnement	
07-2022-07-27-00002 - Arrêté préfectoral portant attribution d'un	
agrément sanitaire national provisoire à un établissement pour le	
rassemblement d'animaux vivants à destination du territoire national (2	
pages)	Page 9
07_DDT_Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche / Service	
Agriculture et Developpement Rural	
07-2022-07-26-00011 - 2022 07 26 arrêté approbation charte phytosanitaire	
(2 pages)	Page 12
07_DDT_Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche / Service	
Environnement	
07-2022-07-28-00005 - AP agrement brigade SOUVIGNET (3 pages)	Page 15
07-2022-07-28-00003 - AP Destruction Sanglier SAINT LAURENT DU PAPE (2	
pages)	Page 19
07-2022-07-28-00004 - AP_destructions sangliers_BAIX (4 pages)	Page 22
07_DDT_Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche / Service	
Urbanisme et Territoires	
07-2022-07-28-00002 - ARRÊTÉ PRÉFECTORAL ??portant établissement de	
servitudes d utilité publique au bénéfice du syndicat départemental de	
l énergie de l Ardèche sur les parcelles situées Quartier « La Croix », sur la	
commune de THUEYTS, ??en vue de la réalisation de travaux de	
fiabilisation et de renforcement du réseau électrique basse tension (BT),	
déclarés d utilité publique?? (5 pages)	Page 27
07_Préf_Préfecture de l'Ardèche / 07_PREF_Bureau de la représentation de	
l'Etat et de la communication interministerielle	
07-2022-07-26-00012 - ARRÊTE DÉFINITIF ANNULE ET REMPLACE	
07-2022-06-10-00006 (8 pages)	Page 33
07-2022-07-25-00004 - Arrêté définitif médailles du travail promotion 14	
juillet 2022 (76 pages)	Page 42
07-2022-07-26-00013 - Arrêté Médaille honneur agricole annule et remplace	
n° 07-2022-06-15-000006 (4 pages)	Page 119

07_Préf_Préfecture de l'Ardèche / 07_PREF_Direction de la Citoyenneté et de la Légalité

07-2022-07-27-00001 - AP autorisant l'adhésion de 17 communes supplémentaires de la CAPCA au Syndicat Mixte d'Eau Potable Ouvèze-Payre au 1er janvier 2022 et son changement de dénomination SYDEO (10 pages)

Page 124

07_Préf_Préfecture de l'Ardèche / 07_PREF_Secrétariat Général aux Affaires Départementales

07-2022-07-28-00001 - Arrêté portant délégation de signature de M. Pierre CARRE, administrateur général des Finances publiques par intérim (2 pages) Page 135

07_DDETSPP_Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités, et de la Protection des Populations

07-2022-07-20-00006

Convention de délégation de gestion DREETS69/DDETSPP07



Convention de délégation de gestion entre la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Auvergne-Rhône-Alpes et la direction départementale de l'emploi, du travail des solidarités et de la protection des populations de l'Ardèche, relative à la gestion de certains crédits.

Vu le décret n°2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

Considérant la volonté des parties de maintenir le schéma de délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire en vigueur en matière d'intervention avant la création des DREETS et des DDETS,

La présente convention est établie entre :

Le délégant : direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Auvergne-Rhône-Alpes

Représentée par Madame Isabelle NOTTER, directrice

D'une part,

Et:

Le délégataire : direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de l'Ardèche,

Représentée par Monsieur Daniel BOUSSIT, directeur

D'autre part.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

<u>Article 1er</u> Objet de la convention

Intervention

La présente convention a pour objet d'autoriser le délégataire à réaliser et signer des actes (notamment les conventions et leurs avenants) relatifs à la gestion des crédits sur les unités opérationnelles (UO) dont le délégant est responsable, notamment sur les dispositifs suivants :

- 102 « accès et retour à l'emploi »
 - > Expérimentations SPIE (Service public de l'insertion et de l'emploi), code d'activité 010200002201
 - > Parrainage, code activité 10200001702
 - Maisons de l'emploi, code activité 10200000702
 - FRE Programme : 102 aide et retour à l'emploi Domaine fonctionnel : 0102-02-02 Activité : 010200001612
- 103 « accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi »
 - > PCRH, code activité 010300000108 et 10300000112
 - > CPER code activité 010300000103
 - ➤ Initiatives territoriales, code activité 010300000104 et 10300000112
 - Appui aux mutations des filières code activité 010300000104 et 10300000112
 - > VAE 10300000502,
 - FNE code activité 010300000203 et 10300000112
 - ➤ GEIQ et PIC GEIQ, code activité 10300001512 et 10300000621
 - ➤ Allocation temporaire dégressive (ATD) : code activité 010300000202
 - > Territoires zéro chômeurs code activité 10300001503
- 364 « cohésion »
 - AMI grande précarité, code activité 036408030002
 - ➤ AMI alimentation, code activité 036408030001

signature du préfet de région est requise.

➤ Soutien aux associations de lutte contre la pauvreté, code activité 036408040001

Sont exclus de cette délégation les actes portant sur un montant égal ou supérieur à **150 K€ euros** pour les UO **102, 103** et **364**. Toutefois, sur l'UO 102, pour les expérimentations SPIE, le délégataire est autorisé à signer au nom du délégant jusqu'à 500 K€, montant à compter duquel la

Fonctionnement

La présente convention autorise également le délégataire à réaliser et signer des actes (notamment les conventions et leurs avenants) relatifs à la gestion des crédits sur les UO dont le délégant est responsable pour la médecine de prévention et les chèques emploi service universel (CESU) sur les UO 124 et 155 dans la limite de 40 000 euros.

Règles communes

Sont concernés par la présente convention tous documents administratifs et pièces comptables relatifs à l'engagement, à la liquidation et au mandement des dépenses ainsi que ceux relatifs aux opérations concernant les recettes (titres de perception, états exécutoires, cessions...).

Concernant les conventions, les seuils précités s'appliquent aux documents administratifs et pièces comptables relatifs à l'engagement, à la liquidation et au mandement des dépenses ainsi que ceux

relatifs aux opérations concernant les recettes.

Article 2:

Prestations accomplies par le délégataire

Le délégant confie au délégataire, en son nom et pour son compte, dans les conditions ci-après précisées, la réalisation des actes préparatoires à l'ordonnancement des dépenses et des recettes des UO visées à l'article 1 ci-dessus.

La délégation n'emporte pas, du délégant vers le délégataire, la délégation de la fonction d'ordonnateur au sens du décret du 7 novembre 2012 susvisé.

Elle s'opère dans la limite d'enveloppes d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP) notifiées par le délégant.

Article 3:

Désignation des autorités habilitées à signer les actes dans le cadre de la délégation de gestion

Outre la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, les deux directeurs(trices) départementaux(tales) adjoints(tes), sont au titre de leurs fonctions, habilités à signer les actes (y compris les conventions et leurs avenants) mentionnés à l'article 1.

<u>Article 4 :</u> <u>Obligations du délégataire</u>

Le délégataire exécute la délégation dans les conditions et les limites fixées par le présent document et acceptées par lui.

Le délégataire s'engage à assurer les prestations qui relèvent de ses attributions, à maintenir les moyens nécessaires à la bonne exécution des prestations.

Il a notamment la charge du suivi de l'exécution des conventions de subvention sur toute leur durée jusqu'à la certification du service fait. Il s'assure de la complétude et de la régularité des dossiers (annexes budgétaires notamment). En cas de contrôle d'un organe d'inspection ou d'une juridiction financière, le délégataire devra fournir toutes les pièces de nature à établir la bonne gestion des deniers publics.

Il s'engage à fournir au délégant les informations demandées et à l'avertir sans délai en cas de suspensions de mises en paiement lorsqu'il en est informé par le comptable assignataire.

<u>Article 5 :</u> Obligations du délégant

Le délégant s'engage à fournir, en temps utile, tous les éléments d'information dont le délégataire a besoin pour l'exercice de sa mission.

<u>Article 6</u> Durée et modalités de résiliation de la convention

La présente convention prend effet lors de sa signature par l'ensemble des parties concernées. Elle est reconduite tacitement chaque année.

Il peut être mis fin à tout moment à la délégation de gestion, sur l'initiative d'une des parties signataires, sous réserve du respect d'un préavis d'un mois. La dénonciation de la délégation de gestion doit prendre la forme

d'une notification écrite. Le préfet de région, le comptable assignataire et le contrôleur budgétaire doivent en être informés.

<u>Article 7</u> Information du contrôleur budgétaire et du comptable assignataire

La convention de délégation de gestion est transmise au contrôleur budgétaire et au comptable assignataire.

Article 8
Abrogation

La convention de délégation de gestion du 30 avril 2021 entre la direction régionale de l'économie, de l'emploi du travail et des solidarités d'Auvergne-Rhône-Alpes et la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de l'Ardèche, est abrogée.

<u>Article 9</u> Publication

La présente convention sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de la préfecture du département de l'Ardèche.

Fait à Lyon

le 20 juillet 2022

En deux exemplaires originaux

Le délégant : Mme Isabelle NOTTER Directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités	Le délégataire : M. Daniel BOUSSIT Directeur départemental de l'emploi, du travail des solidarités et de la protection des populations	
Signé	Signé	
Visa du préfet de région Pour le Préfet, par délégation,	Visa du préfet de département	
la Secrétaire générale pour les affaires régionales Signé	Signé Thierry DEVIMEUX	
Françoise NOARS	-	

07_DDETSPP_Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités, et de la Protection des Populations

07-2022-07-27-00002

Arrêté préfectoral portant attribution d'un agrément sanitaire national provisoire à un établissement pour le rassemblement d'animaux vivants à destination du territoire national



Liberté Égalité Fraternité

Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations

Service santé, protection animales et environnement

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° DDETSPP/SPAE/
agrément sanitaire national provisoire à un établissement pour le rassemblement d'animaux
vivants à destination du territoire national

Le préfet de l'Ardèche, Chevalier de la Légion d'honneur,

VU le règlement (CE) n° 1760/2000 du Parlement européen et du conseil du 17 juillet 2000 établissant un système d'identification et d'enregistrement des bovins ;

VU le règlement CE n° 1/2005 du Conseil du 22 décembre 2004 relatif à la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes ;

Vu le règlement 2016/429 du 9 mars 2016 relatif aux maladies animales transmissibles et modifiant et abrogeant certains actes dans le domaine de la santé animale ;

VU les articles L. 214-14, L. 233-3, L.236-2 et suivants du code rural et de la pêche maritime ;

VU les articles R. 221-36, Art. R. 231-11, R. *233-3-1 à R.*233-3-7 et R.*237-2-19° et 20° du code rural et de la pêche maritime ;

VU le décret NOR INTA2100151D du 6 janvier 2021 portant nomination de M. Thierry DEVIMEUX, préfet de l'Ardèche;

VU l'arrêté du 16 décembre 2011 relatif aux conditions d'agrément des centres de rassemblement et d'enregistrement des opérateurs commerciaux ;

VU l'arrêté ministériel du 22 mars 2021 portant nomination des directeurs départementaux de l'emploi, du travail et des solidarités et les directeurs départementaux de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations et leurs adjoints.

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2021-03-31-00003 du 31 mars 2021 portant délégation de signature à M. Daniel BOUSSIT, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de l'Ardèche et notamment son article 3 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2021-03-31-00004 du 31 mars 2021 portant délégation de signature à M. Daniel BOUSSIT, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de l'Ardèche pour l'ordonnancement secondaire des recettes et dépenses du budget de l'État et notamment son article 4;

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2021-12-01-00013 du 1^{er} décembre 2021 portant subdélégation de signature de M. Daniel BOUSSIT, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Ardèche;

CONSIDERANT l'inspection de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de l'Ardèche du 20 juillet 2022 du centre de rassemblement M. LARGERON Bernard Sis Rue de Thorrençon 07430 SAINT CYR N° Siret 302 511 282 000 30 non favorable au renouvellement de son agrément à portée nationale pour une durée de 5 ans ;

SUR PROPOSITION du directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de l'Ardèche.

ARRÊTE:

Article 1: L'agrément sanitaire national provisoire numéro N° 07 227 914 R du centre de rassemblement M. LARGERON Bernard Sis Rue de Thorrençon 07430 SAINT CYR N° Siret 302 511 282 000 30 est attribué pour une durée de 5 mois soit jusqu'au 31/12/2022 pour les animaux des espèces bovine, ovine et caprine.

Article 2 : Le présent agrément n'est valable que pour l'exploitation dudit établissement, dédié au rassemblement d'animaux vivants à destination du seul territoire national, à titre personnel par son titulaire, sous réserve de l'application des prescriptions de l'arrêté du 16/12/2011.

Article 3: L'agrément sanitaire de cet établissement pour une durée de 5 ans ne pourra être attribué qu'après une nouvelle inspection favorable de la DDETSPP, à savoir que si il remplit les conditions fixées par les textes réglementaires en vigueur et que si les anomalies constatées dans le rapport n° 22-057751 sont intégralement corrigées.

Article 4 : L'exploitant de l'établissement est tenu d'informer les services de l'Etat dès qu'intervient :

- un changement d'adresse du local,
- un changement de statut,
- une cessation d'activité,
- une transformation de l'établissement.

Article 5 : L'agrément peut être à tout moment suspendu ou retiré selon les conditions fixées par l'article R. 233-3-7 du code rural et de la pêche maritime.

Article 6: Les décisions contenues dans le présent arrêté peuvent être contestées dans les deux mois, soit par recours gracieux au directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations, soit par recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon (www.telerecours.fr).

Article 8: La secrétaire générale de la préfecture, le directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont un exemplaire sera adressé à l'intéressé: M. LARGERON Bernard Sis Rue de Thorrençon 77430 SAINT CYR N° Siret 302 511 282 000 30.

Privas, le 26 juillet 2022

Pour le préfet et par délégation, Le Directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, Par subdélégation, Le chef du service Santé et Protection Animales et Environnement

Stéphane Ktorz

07_DDT_Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche

07-2022-07-26-00011

2022 07 26 arrêté approbation charte phytosanitaire



Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche

Arrêté N°

portant adoption d'une charte d'engagement en matière d'utilisation de produits phytopharmaceutiques pour des usages agricoles dans le département de l'Ardèche

Le préfet de l'Ardèche Chevalier de la Légion d'honneur

Vu la directive 2009/128/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 instaurant un cadre d'action communautaire pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable ;

Vu le règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques et abrogeant les directives 79/117/CE et 91/414/CEE du Conseil;

Vu le règlement (UE) n° 284/2013 de la Commission du 1er mars 2013 établissant les exigences en matière de données applicables aux produits phytopharmaceutiques, conformément au règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L. 253-7, L. 253-7, L. 253-8 et L. 253-17, ainsi que les articles R253-45 à D253-46-1-5;

Vu l'article L123-19-1 du code de l'environnement;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services et organismes publics de l'État dans les régions et départements,

Vu l'arrêté ministériel du 4 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de leurs adjuvants visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2022 relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et modifiant l'arrêté du 4 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de leurs adjuvants visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu le décret du 6 janvier 2021 portant nomination du préfet de l'Ardèche - M. DEVIMEUX (Thierry);

Vu la proposition de la chambre d'agriculture de l'Ardèche de charte d'engagement des utilisateurs de produits phytopharmaceutiques à usage agricole dans le département de l'Ardèche, transmise au Préfet le 24 juin 2022;

Vu la consultation du public conduite par voie électronique du 29 juin au 20 juillet 2022; Vu la synthèse de la consultation en date du 22 juillet 2022 ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires de l'Ardèche

ARRÊTE

Article 1er:

La charte d'engagement des utilisateurs de produits phytopharmaceutique pour des usages agricoles du département de l'Ardèche, annexée au présent arrêté, est adoptée.

Article 2:

Une synthèse des observations et des propositions du public, avec indication de celles dont il a été tenu compte ainsi que des motifs de cette décision sont rendus publics pendant 3 mois suivants la date de la présente décision, sur le site des services de l'État en Ardèche (www.ardeche.gouv.fr).

Article 3:

Il est procédé au retrait de la publication, emportant son abrogation, de la charte d'engagement départementale des utilisateurs agricoles de produits phytopharmaceutiques 07 publiée le 19 janvier 2021.

Article 4:

Madame la secrétaire générale de la préfecture, monsieur le directeur départemental des territoires, le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Auvergne-Rhône-Alpes, le chef du service départemental de l'Office français de la biodiversité, le Colonel Commandant du groupement de gendarmerie, le directeur départemental de la sécurité publique, tous agents de contrôle, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche.

PRIVAS, le 26 juillet 2022

Le Préfet,
Signé
Thierry DEVIMEUX

07_DDT_Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche

07-2022-07-28-00005

AP agrement brigade SOUVIGNET



Direction départementale des territoires de l'Ardèche

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° portant agrément de Monsieur Sylvain SOUVIGNET en qualité de garde-pêche particulier

Le préfet de l'Ardèche, Chevalier de la Légion d'honneur,

VU le code de procédure pénale, notamment ses articles 29, 29-1 et R.15-33-24 à R.15-33-29-2;

VU le code de l'Environnement, notamment son article R.437-3-1;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU le décret n° 2014-1294 du 23 octobre 2014 relatif aux exceptions à l'application du principe « silence vaut accord » ;

VU l'arrêté préfectoral du 16 novembre 2021 n° 07-2021-11-16-00003 portant délégation de signature au directeur départemental des territoires de l'Ardèche ;

VU l'arrêté préfectoral du 29 juin 2022 n° 07-2022-06-29-00003 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté du préfet de l'Ardèche n° 2008-44-2 en date du 13 février 2008 reconnaissant les aptitudes techniques de garde particulier de Monsieur Sylvain SOUVIGNET ;

CONSIDERANT les commissions délivrées par les présidents des AAPPMA de Annonay, Antraigues, Aubenas, Bourg-Saint-Andéol, Burzet, Charmes-sur-Rhône, Coucouron, Cros-de-Géorand, Cruas, Darbres, Joyeuse, La-Voulte-sur-Rhône, Lamastre, Largentière, Le-Béage, Le-Cheylard, Le-Pouzin, Le-Teil, Les-Vans, Montpezat, Péreyres, Privas, Ruoms, Saint-Agrève, Saint-Etienne-de-Lugdarès, Saint-Just-d'Ardèche, Saint-Martin-de-Valamas, Saint-Sauveur-de-Montagut, Satillieu, Tournon-sur-Rhône, Valgorge, Vallon-Pont-d'Arc, Vanosc, Vernoux-en-Vivarais, Viviers, Vocance et par Monsieur le Président de la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de l'Ardèche à Monsieur Sylvain SOUVIGNET par lesquelles ils lui confient la surveillance des droits de pêche sur les baux qu'elles détiennent ci-dessus;

SUR proposition du directeur départemental des territoires ;

ARRÊTE

Article 1er:

Monsieur Sylvain SOUVIGNET, né le 25 septembre 1975 à SAINT-VALLIER (26) et demeurant à 1500 route de Picancel 07100 ROIFFIEUX, est agréé dans la qualité de garde-pêche particulier pour constater tous délits et contraventions relatifs à la pêche en eau douce prévus au code de l'environnement qui portent préjudice aux détenteurs des droits de pêche qui l'emploient : les AAPPMA de Annonay, Antraigues, Aubenas, Bourg-Saint-Andéol, Burzet, Charmes-sur-Rhône, Coucouron, Cros-de-Géorand, Cruas, Darbres, Joyeuse, La-Voulte-sur-Rhône, Lamastre, Largentière, Le-Béage, Le-Cheylard, Le-Pouzin, Le-Teil, Les-Vans, Montpezat, Péreyres, Privas, Ruoms, Saint-Agrève, Saint-Etienne-de-Lugdarès, Saint-Just-d'Ardèche, Saint-Martin-de-Valamas, Saint-Sauveur-de-Montagut, Satillieu, Tournon-sur-Rhône, Valgorge, Vallon-Pont-d'Arc, Vanosc, Vernoux-en-Vivarais, Viviers, Vocance et par Monsieur le Président de la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de l'Ardèche.

Article 2:

Le présent agrément est délivré pour une durée de CINQ ANS.

Article 3:

Le présent arrêté portant renouvellement de l'agrément d'un garde particulier dans le ressort du Tribunal de proximité devant lequel il a déjà prêté serment il n'y a pas lieu à nouvelle prestation de serment.

Article 4:

Dans l'exercice de ses fonctions, Monsieur Sylvain SOUVIGNET doit être porteur en permanence du présent arrêté ou de sa carte d'agrément qui doivent être présentés à toute personne qui en fait la demande.

Article 5:

Le présent arrêté ainsi que la carte d'agrément doivent être retournés sans délai à la Direction Départementale des Territoires – Préfecture de l'Ardèche en cas de cessation de fonction, que celleci résulte de l'initiative du garde particulier, de son employeur ou de la perte de droits du commettant.

Article 6:

Le présent arrêté peut être contesté devant le tribunal administratif de LYON dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche. Il peut faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux devant le préfet de l'Ardèche ou d'un recours hiérarchique devant la ministre de la transition écologique.

Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 7: publication et exécution

Le directeur départemental des territoires de l'Ardèche est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche, notifié aux AAPPMA de Annonay, Antraigues, Aubenas, Bourg-Saint-Andéol, Burzet, Charmes-sur-Rhône, Coucouron, Cros-de-Géorand, Cruas, Darbres, Joyeuse, La-Voulte-sur-Rhône, Lamastre, Largentière, Le-Béage, Le-Cheylard, Le-Pouzin, Le-Teil, Les-Vans, Montpezat, Péreyres, Privas, Ruoms, Saint-Agrève, Saint-Etienne-de-Lugdarès, Saint-Just-d'Ardèche, Saint-Martin-de-Valamas, Saint-Sauveur-de-Montagut, Satillieu, Tournon-sur-Rhône, Valgorge, Vallon-Pont-d'Arc, Vanosc, Vernoux-en-Vivarais, Viviers, Vocance et à Monsieur le Président de la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de l'Ardèche. Une copie sera adressée à Monsieur Sylvain SOUVIGNET, au service départemental de l'Office français de la biodiversité, à Monsieur le commandant du Groupement de Gendarmerie de l'Ardèche à PRIVAS et à Monsieur le directeur départemental de la Sécurité Publique de l'Ardèche.

Privas, le 28 juillet 2022 Pour le Préfet et par délégation, Pour le directeur départemental des territoires Le Responsable du Pôle Nature

« Signé »

Christian DENIS

07_DDT_Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche

07-2022-07-28-00003

AP Destruction Sanglier SAINT LAURENT DU PAPE



Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° chargeant M. VEROT Jean-Paul de détruire les sangliers sur le territoire communal de SAINT-LAURENT-DU-PAPE

Le préfet de l'Ardèche, Chevalier de la Légion d'honneur,

VU le code de l'environnement notamment les articles L.427.1 à L.427.6 ;

VU le code de l'environnement notamment les articles R.427.1 à R.427.4;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,

VU l'arrêté ministériel du 14 juin 2010 relatif aux de lieutenants de louveterie,

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2019-03-01-003 du 1^{er} mars 2019 relatif aux conditions de sécurité des mesures administratives de destruction des animaux sauvages et au service des lieutenants de louveterie dans le département de l'Ardèche;

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2019-12-11-013 du 11 décembre 2019 fixant la liste des 26 lieutenants de louveterie sur les 21 circonscriptions du département de l'Ardèche

VU l'arrêté préfectoral du 16 novembre 2021 n° 07-2021-11-16-00003 portant délégation de signature au directeur départemental des territoires de l'Ardèche ;

VU l'arrêté préfectoral du 29 juin 2022 n° 07-2022-06-29-00003 portant subdélégation de signature

CONSIDERANT la demande du Président de l'ACCA de SAINT-LAURENT-DU-PAPE

CONSIDERANT l'avis favorable du président de la fédération départementale des chasseurs de l'Ardèche,

CONSIDERANT que des dégâts et des nuisances causés par les sangliers ont été constatés sur le territoire de la commune de SAINT-LAURENT-DU-PAPE ; que cette situation rend nécessaires des opérations de destruction de sangliers pour prévenir des dommages importants aux cultures, aux parcs et jardins, aux voies et chemins et sauvegarder la sécurité publique ;

CONSIDERANT que l'acuité des nuisances causés par ces sangliers, les risques que l'abondance et la localisation de ces animaux font courir aux cultures, aux jardins et aux équipements, confèrent à la destruction de ces animaux un caractère d'urgence qui s'oppose à la consultation du public prévue à l'article L.123-19-1 du code de l'environnement ; qu'il y a lieu de constater l'urgence prévue par le premier alinéa de l'article L.123-19-3 de ce même code et de renoncer à la participation du public même pour un délai réduit,

Sur proposition du directeur départemental des territoires de l'Ardèche,

Arrête

<u>Article 1^{er}</u>: M. VEROT Jean-Paul, lieutenant de louveterie du département de l'Ardèche est chargé de détruire les sangliers, par tout moyen autorisé par la réglementation, sur le territoire communal de SAINT-LAURENT-DU-PAPE.

Ces opérations auront lieu du 28 juillet 2022 au 29 août 2022.

<u>Article 2</u>: Le lieutenant de louveterie susnommé déterminera les modalités et le nombre d'opérations à exécuter conformément à l'arrêté préfectoral du 1^{er} mars 2019 susvisé.

<u>Article 3</u>: Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication, d'un recours gracieux auprès du préfet de l'Ardèche ou d'un recours hiérarchique auprès de la ministre de la transition écologique (MTE), ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr..

<u>Article 4</u>: Le directeur départemental des territoires de l'Ardèche, M. VEROT Jean-Paul, lieutenant de louveterie, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche et dont copie sera adressée au commandant du groupement de gendarmerie, au président de la fédération départementale des chasseurs, à la cheffe du service départemental de l'Office français de la biodiversité, au directeur de l'agence interdépartementale de l'Office national des forêts à VALENCE, au maire de SAINT-LAURENT-DU-PAPE et au président de l'ACCA de SAINT-LAURENT-DU-PAPE.

Privas, le 28 juillet 2022

Pour le préfet et par délégation, Pour le directeur départemental des Territoires, Le Chef d'unité Patrimoine Naturel,

« Signé »

Jérôme DUMONT

07_DDT_Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche

07-2022-07-28-00004

AP_destructions sangliers_BAIX



Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche

Liberté Égalité Fraternité

Service Environnement Unité: Patrimoine Naturel

Affaire suivie par : Christiane BAUDOIN

Tél: 04.75.66.70.13

christiane.baudoin@ardeche.gouv.fr

ddt-se@ardeche.gouv.fr

Bordereau d'envoi

Destinataires:

groupement de gendarmerie 07 FDC Ardèche OFB SD Ardèche Mairie BAIX

ACCA BAIX

Lieutenant de louveterie : M LAUNAY Marcel Pdt du groupement des LL : M NICOLAS Julien

FDSEA

Chambre Agriculture

ONF 07/26

S/s prefecture (PRIVAS)

Privas, le 28 juillet 2022

Objet: Arrêté préfectoral autorisant la destruction des sangliers

Nombre de page(s): celle-ci + 2

Désignation de pièces	Nombre	Observations
Arrêté préfectoral en date du 28 juillet 2022 chargeant le lieutenant de louveterie M LAUNAY Marcel de détruire les sangliers compromettant la sécurité et les cultures, soit sous forme de battue, soit individuellement, soit par tir à l'affût, soit par tir de nuit à l'affût sur le territoire communal de BAIX	1	M LAUNAY Marcel Tel fixe:04.75.85.80.44 Tel portable:06.27.23.34.06 Fax:

Le Chef d'unité Patrimoine Natur

Jérôme DUMONT

Direction départementale des territoires - 2, Place Simone Veil - BP 613 - 07006 Privas Cedex -Tél : 04.75.65.50.00 Adresse internet des services de l'Etat en Ardèche : www.ardeche.gouv.fr



Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche

Liberté Égalité Fraternité

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° chargeant M. LAUNAY Marcel de détruire les sangliers sur le territoire communal de BAIX

Le préfet de l'Ardèche, Chevalier de la Légion d'honneur,

VU le code de l'environnement notamment les articles L.427.1 à L.427.6;

VU le code de l'environnement notamment les articles R.427.1 à R.427.4;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles,

VU l'arrêté ministériel du 14 juin 2010 relatif aux de lieutenants de louveterie,

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2019-03-01-003 du 1^{er} mars 2019 relatif aux conditions de sécurité des mesures administratives de destruction des animaux sauvages et au service des lieutenants de louveterie dans le département de l'Ardèche;

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2019-12-11-013 du 11 décembre 2019 fixant la liste des 26 lieutenants de louveterie sur les 21 circonscriptions du département de l'Ardèche

VU l'arrêté préfectoral du 16 novembre 2021 n° 07-2021-11-16-00003 portant délégation de signature au directeur départemental des territoires de l'Ardèche;

VU l'arrêté préfectoral du 29 juin 2022 n° 07-2022-06-29-00003 portant subdélégation de signature

CONSIDERANT la demande du Président de l'ACCA de BAIX

CONSIDERANT l'avis favorable du président de la fédération départementale des chasseurs de l'Ardèche,

CONSIDERANT que des dégâts et des nuisances causés par les sangliers ont été constatés sur le territoire de la commune de BAIX ; que cette situation rend nécessaires des opérations de destruction de sangliers pour prévenir des dommages importants aux cultures, aux parcs et jardins, aux voies et chemins et sauvegarder la sécurité publique ;

CONSIDERANT que l'acuité des nuisances causés par ces sangliers, les risques que l'abondance et la localisation de ces animaux font courir aux cultures, aux jardins et aux équipements, confèrent à la destruction de ces animaux un caractère d'urgence qui s'oppose à la consultation du public prévue à l'article L.123-19-1 du code de l'environnement ; qu'il y a lieu de constater l'urgence prévue par le premier alinéa de l'article L.123-19-3 de ce même code et de renoncer à la participation du public même pour un délai réduit,

Sur proposition du directeur départemental des territoires de l'Ardèche,

Arrête

<u>Article 1^{er}</u>: M. LAUNAY Marcel, lieutenant de louveterie du département de l'Ardèche est chargé de détruire les sangliers, par tout moyen autorisé par la réglementation, sur le territoire communal de BAIX.

Ces opérations auront lieu du 28 juillet 2022 au 29 août 2022.

<u>Article 2</u>: Le lieutenant de louveterie susnommé déterminera les modalités et le nombre d'opérations à exécuter conformément à l'arrêté préfectoral du 1^{er} mars 2019 susvisé.

<u>Article 3</u>: Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication, d'un recours gracieux auprès du préfet de l'Ardèche ou d'un recours hiérarchique auprès de la ministre de la transition écologique (MTE), ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon. Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site <u>www.telerecours.fr</u>..

<u>Article 4</u>: Le directeur départemental des territoires de l'Ardèche, M. LAUNAY Marcel, lieutenant de louveterie, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche et dont copie sera adressée au commandant du groupement de gendarmerie, au président de la fédération départementale des chasseurs, à la cheffe du service départemental de l'Office français de la biodiversité, au directeur de l'agence interdépartementale de l'Office national des forêts à VALENCE, au maire de BAIX et au président de l'ACCA de BAIX.

Privas, le 28 juillet 2022

Pour le préfet et par délégation, Pour le directeur départemental des Territoires, Le Chef d'unité Patrimoine Naturel,

Jérôme DUMONT

07_DDT_Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche

07-2022-07-28-00002

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

portant établissement de servitudes d utilité publique au bénéfice du syndicat départemental de l énergie de l Ardèche sur les parcelles situées Quartier « La Croix », sur la commune de THUEYTS,

en vue de la réalisation de travaux de fiabilisation et de renforcement du réseau électrique basse tension (BT), déclarés d'utilité publique



Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N°

portant établissement de servitudes d'utilité publique au bénéfice du syndicat départemental de l'énergie de l'Ardèche sur les parcelles situées Quartier « La Croix », sur la commune de THUEYTS, en vue de la réalisation de travaux de fiabilisation et de renforcement du réseau électrique basse tension (BT), déclarés d'utilité publique

Le préfet de l'Ardèche, Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu le Code de l'énergie, et notamment ses articles L. 323-3 à L. 323-9 et R. 323-7 à D. 323-16;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

Vu le décret NOR INTA2100151D du 6 janvier 2021 portant nomination de Monsieur Thierry DEVIMEUX en qualité de préfet de l'Ardèche ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 07-2021-01-25-001 du 25 janvier 2021 portant délégation de signature à Madame Isabelle ARRIGHI, secrétaire générale de la préfecture de l'Ardèche ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 07-2018-12-18-014 du 18 décembre 2018 déclarant d'utilité publique, en vue de l'établissement de servitudes, les travaux de fiabilisation et de renforcement du réseau électrique basse tension (BT) du quartier « La Croix » sur la commune de THUEYTS ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 07-2022-03-30-00003 du 30 mars 2022 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique préalable à l'établissement de servitudes au quartier « La Croix » sur la commune de Thueyts en vue de la réalisation de travaux de fiabilisation du réseau électrique, déclarés d'utilité publique ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 07-2022-06-09-00004 du 9 juin 2022 prescrivant l'ouverture d'une seconde enquête publique préalable à l'établissement de servitudes au quartier « La Croix » sur la commune de THUEYTS en vue de la réalisation de travaux de fiabilisation du réseau électrique, déclarés d'utilité publique ;

Vu les observations, préconisations et conclusions de Madame Anne-Marie BOUCHE-FLORIN, commissaire-enquêtrice, présentées dans son rapport en date du 15 avril 2022, suite à la première enquête publique s'étant déroulée du 4 au 12 avril 2022 et aboutissant à un avis défavorable non pas sur le fond, mais sur la forme, en raison d'imprécisions ainsi que d'erreurs figurant dans le dossier d'enquête publique et demandant expressément l'organisation d'une seconde enquête publique sur la base d'un dossier réactualisé, contenant davantage de précisions sur les travaux à réaliser et leur mise en oeuvre et qui, enfin, couvre l'ensemble des parcelles traversées par la ligne électrique;

Vu le dossier rectifié par le Syndicat Départemental de l'Énergie de l'Ardèche transmis le 19 mai 2022 pour être à nouveau soumis à enquête publique préalable à l'établissement de servitudes,

comprenant : une note de présentation, une notice explicative, le tableau des propriétaires réactualisé, un plan parcellaire, un profil en long et l'arrêté du 18 décembre 2018 déclarant ces travaux d'utilité publique ;

Vu les observations présentées lors du déroulement de la seconde enquête publique et le rapport de Madame Anne BOUCHE-FLORIN, commissaire-enquêtrice, en date du 5 juillet 2022 assorti d'un avis favorable à l'établissement de ces servitudes, assorti d'aucune recommandation ou réserve nouvelle et considérant que la réserve de forme émise à l'issue de la première enquête était désormais levée ;

Vu le plan et le tableau actualisé des propriétaires annexés au présent arrêté ;

Sur proposition de Madame la secrétaire générale de la préfecture de l'Ardèche :

ARRÊTE

Article 1er: Objet

Des servitudes d'utilité publique, d'ancrage, d'appui, de passage, d'élagage et d'abattage d'arbres, sont instituées au bénéfice du Syndicat Départemental de l'Énergie de l'Ardèche (SDE 07) en vue de la réalisation de travaux de fiabilisation et de renforcement du réseau électrique Basse Tension (BT) sur les parcelles situées Quartier « La Croix », sur la commune de THUEYTS.

Article 2 : Références cadastrales de la parcelle grevée

Les servitudes établies à l'article 1^{er} sont supportées par les parcelles situées Quartier « La Croix », sur la commune de THUEYTS, telle que définies dans le plan et le tableau actualisé des propriétaires, annexés au présent arrêté.

Article 3: Exercice des servitudes

Les agents du Syndicat Départemental de l'Énergie de l'Ardèche et les intervenants dûment mandatés par ce dernier pourront exercer les servitudes établies à l'article 1^{er} dès la notification du présent arrêté aux propriétaires visés dans l'état parcellaire ci-après annexé.

Article 4 : Droits et obligations des propriétaires

La servitude établie n'entraîne aucune dépossession.

Les propriétaires, titulaires de droits réels ou leurs ayants-droits ont l'obligation de réserver le libre passage et l'accès aux agents visés par l'article 3 du présent arrêté pour la pose, l'entretien et la surveillance des installations. Ce droit de passage ne doit être exercé qu'en cas de nécessité, à des heures normales et après avoir prévenu les intéressés dans la mesure du possible.

Article 6 : Indemnités

Lorsque l'institution des servitudes entraîne un préjudice direct, matériel et certain, elle ouvre droit à une indemnité au profit des propriétaires, titulaires de droits réels ou de leurs ayants-droits. Les indemnisations en réparation des préjudices résultant directement de l'exercice des servitudes sont dues par le maître d'ouvrage.

À défaut d'accord amiable, la détermination du montant de l'indemnité sera fixée par le juge de l'expropriation.

Les actions en indemnité sont prescrites dans un délai de deux ans à compter du jour de la déclaration de mise en service de l'ouvrage lorsque le paiement de l'indemnité incombe à une collectivité publique.

Article 7: Publicité

Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage en mairie de Thueyts pendant deux mois.

À l'issue de cette période, un certificat établi par le maire de Thueyts justifiera de l'accomplissement de cette formalité et sera transmis au préfet de l'Ardèche à la Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche - SUT - Bureau des procédures – BP 613 – 07006 Privas CEDEX.

Le présent arrêté sera également publié sur le site internet des services de l'État en Ardèche à l'adresse <u>www.ardeche.gouv.fr</u>.

Article 8: Notifications individuelles

Le présent arrêté fera par ailleurs l'objet d'une notification individuelle par le président du Syndicat Départemental de l'Énergie de l'Ardèche aux propriétaires des parcelles concernées, par lettre recommandée avec avis de réception.

Article 9: Exécution

La secrétaire générale de la préfecture de l'Ardèche, le directeur départemental des territoires de l'Ardèche, le président du syndicat départemental de l'énergie de l'Ardèche (SDE 07) et le maire de la commune de Thueyts, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche.

Privas, le 28 juillet 2022 Le préfet, signé

Thierry DEVIMEUX

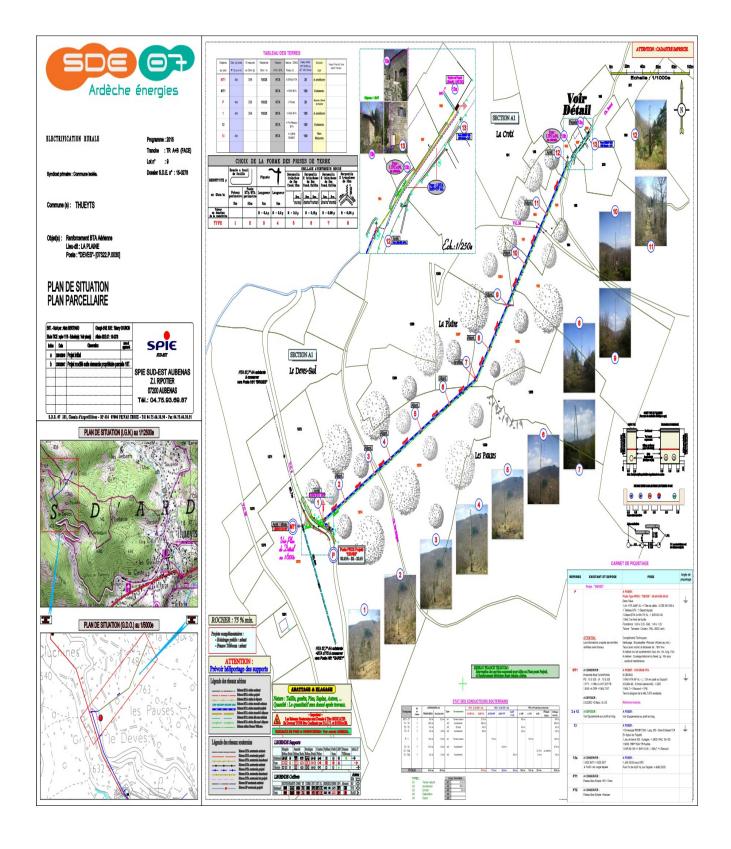
Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

La requête peut être déposée ou envoyée au greffe du tribunal administratif de Lyon (184 rue Duguesclin 69433 LYON cedex 03), ou adressée par voie électronique au moyen du téléservice accessible par internet à l'adresse <u>www.telerecours.fr</u>.

ANNEXES

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n° Privas, le 28 juillet 2022 Le préfet, signé Thierry DEVIMEUX

1- Plan de situation



Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n° Privas, le 28 juillet 2022 Le préfet, signé Thierry DEVIMEUX

2- Tableau des propriétaires des parcelles sous DUP pour les travaux du SDE 07 (actualisé lors de l'enquête publique du 4 au 12 avril 2022)

N°	Parcelle	Lieu-dit	Nom propriétaire	Adresse1	Adresse2
D-1	E-1273	Le Deves-sud	Josiane ROURE	20, chemin de SUET	07260
	E-1274				ROSIERES
	E-1275				
D-2	E-1257	Le Plaine	Henria ARNAUD-		
	E-1256		ROURE	EHPAD ROUVEYROL	
	E-1254			7, av. de la Gare	07200 AUBENAS
D-2	E-192	La Croix			
	E-191				
	E-190				
	E-187				
D-3	E-189	La Croix	Françoise SOBOUL, épouse ARNAUD Jean-Claude ARNAUD	Place du Champ du Lavoir	07200 AUBENAS
D-4	E-184 E-186	La Croix	Jean-Marc DOUSSE	54, rue de la Citadelle	01800 MEXIMIEUX

07_Préf_Préfecture de l'Ardèche

07-2022-07-26-00012

ARRÊTE DÉFINITIF ANNULE ET REMPLACE 07-2022-06-10-00006



Liberté Égalité Fraternité

Direction de services du cabinet

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Arrêté n°
portant attribution de la médaille
d'honneur régionale, départementale et communale
Annule et remplace l'arrêté n° 07-2022-06-10-00006

Le préfet de la Ardèche

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

VU le décret n°87-594 du 22 juillet 1987, portant création de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

VU le décret n°88-309 du 28 mars 1988 modifiant les conditions d'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

VU le décret n°2005-48 du 25 janvier 2005 modifiant les conditions d'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ;

VU le décret n°2013-15 du 17 janvier 2013 portant nomination de Monsieur Thierry DEVIMEUX en qualité de RHONE-ALPES, préfet de la Ardèche;

A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2022

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

Article 1er - La médaille d'honneur régionale, départementale et communale est décernée aux titulaires de mandats électifs dont les noms suivent :

Médaille de vermeil

Monsieur COQUELET André
 Adjoint au maire, GUILHERAND-GRANGES,
 GUILHERAND-GRANGES

Médaille d'argent

- Monsieur CREMILLIEUX Stéphane Adjoint au maire, GUILHERAND-GRANGES, GUILHERAND-GRANGES

la préfecture de l'Ardèche - adresse PRIVAS - Standard : 00 00 00 00 00 Site Internet :

1/8

Maire, GUILHERAND-GRANGES,

GUILHERAND-GRANGES

- Madame MALLET Josette

Adjointe au maire, GUILHERAND-GRANGES,

GUILHERAND-GRANGES

- Monsieur MIENVILLE Michel

Conseiller municipal, GUILHERAND-GRANGES,

GUILHERAND-GRANGES

- Madame RIFFARD Jany

Adjointe au maire, GUILHERAND-GRANGES,

GUILHERAND-GRANGES

Article 2 - La médaille d'honneur régionale, départementale et communale est décernée aux fonctionnaires et agents des collectivités locales dont les noms suivent :

Médaille d'or

- Madame ALLARD-CHALANCON Josiane

Rédacteur principal 2ème classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Monsieur AUDIGIER Jean-Marie

Technicien principal 2ème classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Madame AVON Corinne

Attachée territoriale, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Madame BOURRET Lucie

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER VALENCE DE VALENCE

- Monsieur BROSSARD Patrick

Agent de maîtrise, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Monsieur BRUN Michel

Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNE DE SAINT MICHEL DE CHABRILLANOUX DE SAINT MICHEL DE CHABRILLANOUX

- Madame CHANTEPERDRIX Valérie

Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER VALENCE DE VALENCE

- Monsieur CHAREL Christian

Agent de maîtrise, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Monsieur CHASSAGNE Thierry

Ouvrier principal 1ère classe, CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SAINT-ÉTIENNE

- Monsieur COIN Marcel

Technicien principal 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Monsieur COLLUS Pierre

Agent de maîtrise, Mairie de SOYONS DE SOYONS

- Monsieur COMTE Thierry

Professeur enseignement artistique, Syndicat mixte du conservatoire DE PRIVAS

- Madame DESBOS Chantal

Agent spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles, COMMUNE DE BOLLÈNE

- Madame GARNIER Annick

Secrétaire de mairie, Mairie de PEAUGRES DE PEAUGRES

- Monsieur HAESSIG Jean-Luc

Ingénieur principal, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

2/8

Rédacteur principal 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Monsieur MARCON Vincent

Assistant de conservation, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Madame MEYRAND Martine

Attaché territorial, COMMUNE DE SAINT-AMBROIX DE SAINT-AMBROIX

- Monsieur NAUDY Antoine

Ingénieur, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Monsieur PEYRONNET Eric

Technicien, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Monsieur ROCHE Didier

Technicien, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Monsieur ROUVIER Alain

Adjoint technique principal de 1ère classe, MAIRIE DE THUEYTS

- Madame SANIEL Isabelle

Rédacteur principal 1ère classe, COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL'EYRIEUX DE LE CHEYLARD

- Madame ZUCCHI Catherine

Rédacteur, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

Médaille de vermeil

- Monsieur BACCONNIER Yann

Ingénieur principal, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Monsieur BASTIDE Didier

Technicien, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Madame BETTON Annie

Agent spécialisé principal de 1ère classe, MAIRIE DE DAVEZIEUX DE DAVEZIEUX

- Monsieur BLAISE Patrick

Adjoint technique principal 1ère classe, COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL'EYRIEUX DE LE CHEYLARD

- Monsieur CARDINAL Alain

Éducateur spécialisé, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Madame CHAMBLAS Fabienne

Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Madame CHAVE Béatrice

Attaché principal, DEPARTEMENT DE LA DROME DE VALENCE

- Madame CLEMENT Fabienne

Agent technique principal 1ère classe, Mairie de CHARMES SUR RHONE DE CHARMES-SUR-RHONE

- Monsieur COMBRET Thierry

Brigadier chef principal, COMMUNE DE PONT-SAINT-ESPRIT DE PONT-SAINT-ESPRIT

- Monsieur CONSTANT Stephane

Rédacteur territorial, gestionnaire comptable, SYNDICAT DES EAUX DU BASSIN DE L ARDECHE DE LARGENTIÈRE

- Madame CONSTANTY Francine

Rédacteur, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Monsieur DALLARD Hervé

Adjoint administratif territorial principal 2ème classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

3/8

- Monsieur DE CRUZ Alain

Moniteur d'atelier sport, DEPARTEMENT DE LA DROME DE VALENCE

- Monsieur DEHAIES Dominique

Technicien territorial, MAIRIE DE SAINT SERNIN DE SAINT-SERNIN

- Madame DHORMES Nathalie

Rédacteur principal 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Madame DUPLAND Christine

Attachée territoriale, MAIRIE DE SAINT SERNIN DE SAINT-SERNIN

- Madame FAURE Sylvane

Aide soignant de classe supérieure, COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE SAINT-ÉTIENNE

- Monsieur FAURE Yves

Agent entretien routier et exploitation, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Madame FAYOLLE Françoise

Adjoint administratif principal 1ère classe, MAIRIE DE SAINT SERNIN DE SAINT-SERNIN

- Monsieur FROMENT Pascal

Agent de maitrise principal, Mairie de CHARMES SUR RHONE DE CHARMES-SUR-RHONE

- Monsieur GAILLARD David

Ouvrier principal 2ème classe, CENTRE HOSPITALIER VALENCE DE VALENCE

- Madame JAMET Béatrice

Auxiliaire de puériculture, CENTRE INTERCOMMUNAL ACTION SOCIAL PRIVAS CENTRE ARDECHE DE PRIVAS

- Monsieur JEAN Thierry

Agent de maitrise principal, MAIRIE DE DAVEZIEUX DE DAVEZIEUX

- Madame LAPORTE Sylvie

Assistante de direction, DEPARTEMENT DE LA DROME DE VALENCE

- Monsieur LASCOMBE Alain

Attaché territorial, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Monsieur LEVASSEUR Sébastien

Brigadier chef principal de police municipale, MAIRIE DE DAVEZIEUX DE DAVEZIEUX

- Madame MANIOULOUX Catherine

Assistante socio-éducatif principale, DEPARTEMENT DE LA DROME DE VALENCE

- Monsieur MOUNIER Laurent

Adjoint technique princ 1è cl, DEPARTEMENT DE LA LOIRE DE SAINT-ÉTIENNE

- Monsieur PAYA Gilbert

Agent de maitrise principal, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Madame PIERI Pascale

Enseignante Socio-Culturel, Syndicat Socio-Culturel du Tricastin DE SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX

- Monsieur REYNAUD Roland

Mécanicien, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Madame ROUMANILLE Magali

Archiviste, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Monsieur ROUVIER Alain

Adjoint technique principal de 1ère classe, MAIRIE DE THUEYTS

- Madame SAUVADON Sylvie

Archiviste, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Monsieur SELLIER Thierry

Directeur Services Techniques, Mairie de SAINT-AGREVE DE SAINT-AGREVE

- Madame SOUCHE Myriam

Rédacteur principal 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Monsieur VALERY Alain

Ingénieur en chef hors classe, COMMUNE DE VENISSIEUX DE VÉNISSIEUX

Médaille d'argent

- Madame ANDRE Béatrice

Assistante de direction, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Monsieur AVON Pascal

Agent technique polyvalent, Mairie de CHARMES SUR RHONE DE CHARMES-SUR-RHONE

- Madame BANC Nathalie

Attaché territorial, MAIRIE DE BOUCIEU LE ROI DE BOUCIEU-LE-ROI

- Monsieur BARBE Vincent

Attaché territorial, Mairie de SOYONS DE SOYONS

- Madame BAUDOIN Guylaine

Directrice des finances, COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE-CRUSSOL DE GUILHERAND-GRANGES

- Madame BEAUME Nicole

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Monsieur BELIN Jean-François

Agent polyvalent des Services Techniques, COMMUNE DE VEYRAS DE VEYRAS

- Madame BELLERRE Christine

Agent d'accueil piscine, COMMUNAUTE d'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE DE PRIVAS

- Monsieur BEN MESSAOUD Helal

Adjiont territorial d'animation principal 2ème classe, COM COM DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE DE BOURG-SAINT-ANDEOL

- Monsieur BEVENGUT Jean-Luc

Gardien de déchetterie, COMMUNAUTE d'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE DE PRIVAS

- Madame CANCY Virginie

Puéricultrice, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Monsieur CHANTEPY Emmanuel

Gestionnaire RH, COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE-CRUSSOL DE GUILHERAND-GRANGES

- Madame CHANUT Nicole

Secrétaire, COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL'EYRIEUX DE LE CHEYLARD

- Madame CHAUCHE Maryline

Educateur des activités physiques et sportives, COMMUNAUTE d'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE DE PRIVAS

- Monsieur CHAUSSIGNAND Laurent

Adjoint technique principal 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Madame CONSOLO Laurence

Adjoint territirial d'animation principale de 2ème classe, COM COM DU RHONE AUX GORGES DE L'ARDECHE DE BOURG-SAINT-ANDEOL

- Madame DAL PRA Laurence

Instructeur du droit des sols, COMMUNAUTE d'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE DE PRIVAS

- Monsieur DIET Yannick

Technicien principal de 1ère classe/technicien au bureau d'études et innovation, SYNDICAT DES EAUX DU BASSIN DE L'ARDECHE DE L'ARGENTIÈRE

- Madame ELDIN Nathalie

Chef d'équipe des Collèges, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Madame ETIENNE Sandra

Attaché territorial, responsable rh, SYNDICAT DES EAUX DU BASSIN DE L'ARDECHE DE L'ARGENTIÈRE

- Madame FERREIRA Bérengère

Infirmière, CENTRE HOSPITALIER DROME - VIVARAIS DE MONTÉLÉGER

- Madame FICHTNER Véronique

Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE LORIOL-SUR-DROME DE LORIOL-SUR-DRÔME

- Monsieur FORT Jean-Roger

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Monsieur FRACHISSE Olivier

Adjoint technique polyvalent, Mairie de CHARMES SUR RHONE DE CHARMES-SUR-RHONE

- Monsieur FROMENT Cyrille

chargé de l'enlèvement des ordures ménagères, COMMUNAUTE d'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE DE PRIVAS

- Monsieur FUMA Armelle

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Monsieur GERLAT Jean-Michel

Chauffeur, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Madame GLARMET Marie-Ange

I.D.E.C, Les jardins de la Cèze DE SAINT-AMBROIX

- Madame GRENIER Laurence

Adjoint technique territorial, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Madame HAGUET Fabienne

Adjoint technique territorial principal 2e classe, COMMUNE DE LYON DE LYON

- Monsieur HEMONIC Jérôme

Chef d'unité, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Madame LABOURY Jean-Claude

Responsable du CED, DEPARTEMENT DE LA DROME DE VALENCE

- Madame LAVERGNE Gaëlle

Agent du patrimoine médiathèque, COMMUNAUTE DE COMMUNES ARDECHE RHONE COIRON DE CRUAS

- Monsieur LEYNAUD Frédéric

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Monsieur LIABEUF Jérôme

Responsable des services techniques, MAIRIE DE DAVEZIEUX DE DAVEZIEUX

- Monsieur MANEVAL Nicolas

Chef d'unité adjoint des forestiers sapeurs, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

Adjoint du patrimoine 1ère classe, Mairie de CHARMES SUR RHONE DE CHARMES-SUR-RHONE

- Monsieur MARQUIE Guy

Secrétaire PMI, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Madame MORFIN Magali

Attaché territorial, COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL'EYRIEUX DE LE CHEYLARD

- Monsieur MOURARET Gilles

Adjoint technique territorial principal 2ème classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Madame ORTOLO Claire

Assistant socio-éducatif 1ère classe, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Madame PARET Florence

Adjoint administratif principal 1ère classe, DEPARTEMENT DE LA DROME DE VALENCE

- Monsieur PERRIER Gilbert

Technicien de spectacle, COMMUNAUTE d'AGGLOMERATION PRIVAS CENTRE ARDECHE DE PRIVAS

- Monsieur PETRIS Louis Joseph

Chef d'équipe signalisation, COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE-CRUSSOL DE GUILHERAND-GRANGES

- Madame PONS Jennifer

Brigadier chef principal, COMMUNE DE BOLLENE DE BOLLÈNE

- Madame PRALY Marie-Agnès

Adjoint administratif principal 1ère classe, CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LORIOL-SUR-DRÔME

- Madame ROBERT Marlène

Secrétariat des élus, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Madame ROCHE Valerie

Assistante Finances, COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE-CRUSSOL DE GUILHERAND-GRANGES

- Madame ROSSILLE Régine

Adjoint technique, Mairie de CHARMES SUR RHONE DE CHARMES-SUR-RHONE

- Monsieur ROUBY Pascal

Employé de mairie, MAIRIE DE SAINT BAUZILE DE SAINT-BAUZILE

- Monsieur ROURE Thierry

Agent de maîtrise, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Monsieur ROUVIER Alain

Adjoint technique principal de 1ère classe, MAIRIE DE THUEYTS

- Madame SAPET Bernadette

Educatrice spécialisée, DEPARTEMENT DE LA DROME DE VALENCE

- Madame SAUREL Laetitia

Chargée de la prévention des risques en matière de sécurité, SDIS DE L'ARDECHE DE PRIVAS

- Madame SCHIUSSLER Karine

Aide-soignante, CENTRE HOSPITALIER VALENCE DE VALENCE

- Monsieur VACHER Claude

Adjoint technique principal 2ème classe, Mairie de SOYONS DE SOYONS

- Monsieur VARENNES Philippe

Chef de cuisine des Collèges, CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE DE PRIVAS

Rédacteur territorial, MAIRIE DE SAINT BAUZILE DE SAINT-BAUZILE

Article 3 – Madame la secrétaire générale de la préfecture de l'Ardèche et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche.

Privas, le 26/07/2022

THIERRY DEVIMEUX

<u>Voies et délais de recours</u> – Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

07_Préf_Préfecture de l'Ardèche

07-2022-07-25-00004

Arrêté définitif médailles du travail promotion 14 juillet 2022



ARRETE Nº

Annule et remplace l'arrêté n° 07-2022-06-07-00009

Accordant la médaille d'honneur du Travail

A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2022

Le préfet de l'Ardèche Chevalier de la légion d'honneur

VU le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail;

Vu le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du 12 décembre 2007 ;

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

Sur proposition du directeur de cabinet,

ARRETE

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- Madame ABIDELLAH Christine

Gouvernante, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS. demeurant à AUBENAS

- Monsieur ACHOURI Tayeb

Technicien exploitation, SUEZ RR IWS CHEMICALS FRANCE, SALAISE-SUR-SANNE.
demeurant à PEYRAUD

- Monsieur AMROUCHE Mohamed

Correspondant informatique, AKWEL SA, ROMANS-SUR-ISÈRE. demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- Monsieur ARCHENAULT-ROMEY Pascal

Monteur mécanicien, COMPAGNIE INTERNATIONALE DE MAINTENANCE ET D'ASSISTANCE TECHNI Q UE, LAUDUN L'ARDOISE. demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- Monsieur ARNAUD Didier

Ouvrier polyvalent secteur humide, TANNERIE D ANNONAY, ANNONAY. demeurant à SAINT-ALBAN-D'AY

- Monsieur ARNAUD Pierre

Magasinier plateforme expédition, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS. demeurant à ACCONS

- Madame ARNAUD Sandrine

Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE. demeurant à ROIFFIEUX

- Monsieur ARTAUD Xavier

Coordinateur opérationnel, QUADIENT FRANCE, RUEIL-MALMAISON. demeurant à SAINT-SYLVESTRE

- Monsieur ARTIGAUD Yoann

Opérateur de fabrication, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à VANOSC

- Monsieur ARTIGE Cédric

Opérateur industrie agro-alimentaire, ETS SABATON, AUBENAS. demeurant à AUBENAS

- Monsieur AUBERT Sébastien

Chargé de montage des opérations immobilières, IMMOBILIERE VALRIM, VALENCE.
demeurant à CORNAS

- Madame AUGERAS Véronique

Infirmière DE, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, CHAMALIÈRES. demeurant à PRIVAS

- Madame AUVITY Gaëlle

Techniciennne chimiste, LABORATOIRE BAUSCH & LOMB/CHAUVIN, AUBENAS.
demeurant à VEYRAS

- Monsieur AVCU Erdal

Operateur fabrication, PLASTIC OMNIUM COMPOSITES, ANDANCE. demeurant à ANNONAY

- Madame AYGLON Pascale

Responsable de service fin de contrat, FEDERATION ADMR DE L ARDECHE, AUBENAS. demeurant à MONTSELGUES

- Monsieur BACONNIER-MALBURET Jérémy

Gestionnaire prestations, KLESIA MUT', GUILHERAND-GRANGES. demeurant à CORNAS

- Monsieur BACONNIER Yannick

chef d'équipe, ETS SABATON, AUBENAS. demeurant à SAINT-ETIENNE-DE-BOULOGNE

- Madame BAILLEUX Valérie

Assistante ressources humaines, CONCEPT' FRUITS, VERNOSC-LÈS-ANNONAY..

demeurant à DAVEZIEUX

- Madame BALLESTER Geneviève

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS. demeurant à RUOMS

- Madame BARBERINO Bernadette

Conseiller technique services en santé, CPAM Ardèche, PRIVAS. demeurant à CHOMERAC

- Monsieur BARBISAN Stéphane

Agent de maîtrise, CIMENTS CALCIA, CRUAS. demeurant à CRUAS

- Madame BARBOSA Evelyne

Préparatrice en pharmacie, HOPITAL PRIVE DROME-ARDECHE, GUILHERAND-GRANGES. demeurant à ROMPON

- Monsieur BATHAIL Eric

Animateur ctehs 1er échelon, IVECO FRANCE, ANNONAY. demeurant à ANNONAY

- Madame BAUDOIN Mélanie

Assistante commerciale export, CANSON, ANNONAY. demeurant à SAINT-CLAIR

- Madame BECHERON Rachel

Secrétaire commerciale, BERNARD ROYAL DAUPHINE SA, GRANE. demeurant à ARRAS-SUR-RHONE

- Madame BEQUE Florence

Assistante service qualité, LABORATOIRE BAUSCH & LOMB/CHAUVIN, AUBENAS.
demeurant à AUBENAS

- Madame BERGERON Laurence

Employée d'entretien coursière, SELARL UNIBIO, SAINT-VALLIER. demeurant à ANDANCE

- Madame BERNE Nathalie

Comptable, PURFER, SALAISE SUR SANNE. demeurant à PEYRAUD

- Madame BERTHAUD Monique

Cuisinière, NEWREST RESTAURATION, LE CHEYLARD. demeurant à LE CHEYLARD

- Madame BERTHOIS Magalie

Agent administratif, TREDI, SALAISE-SUR-SANNE. demeurant à SERRIERES

- Monsieur BERT Nicolas

Maître ouvrier catégorie B, IVECO FRANCE, VÉNISSIEUX. demeurant à PEAUGRES

- Madame BERTRAND Véronique

Secrétaire de direction, SM DU PARC NATUREL REGIONAL DES MONTS D'ARDECHE, JAUJAC. demeurant à FABRAS

- Monsieur BESSON Yannick

Préparateur PVC, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à LE CHEYLARD

- Monsieur BIGOT François

Employé de banque, LYONNAISE DE BANQUE, LYON. demeurant à LES VANS

- Monsieur BLACHE Yannick

Electromécanicien, FAUN ENVIRONNEMENT, GUILHERAND-GRANGES. demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- Monsieur BLACHIER Simon

Ouvrier de production, ADAPEI - ESAT de PIERRELATTE, PIERRELATTE. demeurant à BOURG ST ANDEOL

- Monsieur BOISSY Pierrick

Analyste programmeur, ABC INFORMATIQUE, SAINT-MARCEL-LÈS-VALENCE.

demeurant à PLATS

- Madame BOIS Yvette

Opératrice de conditionnement, LABORATOIRE BAUSCH & LOMB/CHAUVIN, AUBENAS. demeurant à VALS-LES-BAINS

- Monsieur BONGARD Stéphane

Opérateur régleur machines outils, KALISTRUT AEROSPACE, SAINT-VALLIER. demeurant à ANDANCE

- Monsieur BONHOMME MICHEL Michel

Responsable services généraux, LABORATOIRES M&L, LAGORCE. demeurant à SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON

- Monsieur BONNET Julien

Menuisier, MENUISERIE ANDRE, CHAVANNES. demeurant à SAINT-BARTHELEMY-LE-PLAIN

- Monsieur BORIASSE Cédric

Magasinier cariste, BRAND FRANCE SAS, TRÉVOUX. demeurant à LE POUZIN

- Monsieur BOTELLA Christian

Ingenieur commercial, EMERSON PROCESS MANAGEMENT SAS, SAINT-PRIEST.

demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- Monsieur BOTELLA Patrick

Inspecteur principal service système, XEROX TECHNOLOGY SERVICES, VILLEPINTE.

demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE

- Monsieur BOULY Xavier

Technicien S.A.V, LINCOLN ELECTRIC FRANCE, MONTOIR-DE-BRETAGNE. demeurant à BOULIEU-LES-ANNONAY

- Monsieur BOURGEOIS Dominique

Chef d'équipe, HEXCEL FIBERS, ROUSSILLON. demeurant à VILLEVOCANCE

- Monsieur BOUSCHON Alain

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Madame BOUTHIER Chantal

Opératrice de production, LABORATOIRES M&L, LAGORCE. demeurant à PRADONS

- Monsieur BOUZERA Zobert

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Madame BRANDAO Veasna

Opératrice, PLASTIC OMNIUM COMPOSITES, ANDANCE. demeurant à ROIFFIEUX

- Madame BRAYARD ROMAIN

Dessinateur d'Ouvrages Métalliques, SAS CIBOX, ETOILE SUR RHONE. demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- Monsieur BRUYERE Pascal

Monteur usineur, ROUSSELET CENTRIFUGATION, ANNONAY. demeurant à ROIFFIEUX

- Madame BUFFAT Viviane

Vendeuse conseil, POINT P, CHAMBERY Cédex. demeurant à SAINT-ROMAIN-D'AY

- Monsieur BUTTENAERE Eddy

Chef de chantier, FLORENTAISE, LAVILLEDIEU. demeurant à VESSEAUX

- Madame CABUS Lydie

Analyste de gestion, CANSON, ANNONAY. demeurant à SATILLIEU

- Madame CADET Virginie

Employée de Restauration, STE RESTAURATION SERVICES SUD, LE HAILLAN.
demeurant à ALBA-LA-ROMAINE

- Monsieur CAMET Bruno

Peintre industriel, KALISTRUT AEROSPACE, SAINT-VALLIER. demeurant à SAINT-DESIRAT

- Monsieur CANO HERRERO Christophe

Magasinier, ENDEL, BAGNOLS-SUR-CÈZE. demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- Monsieur CANOSI Joël

Directeur d'agence, SOC FIDUCIAIRE NATIO EXPERTISE COMPTABLE, COURBEVOIE. demeurant à DUNIERE-SUR-EYRIEUX

- Monsieur CANZIANI Frédéric

Commercial, AMBIANCE BAIN, GUILHERAND-GRANGES. demeurant à TOURNON-SUR-RHONE

- Monsieur CASTANIER Axel

Expert catégorie maquillage, L'OREAL, LEVALLOIS-PERRET. demeurant à SARRAS

- Madame CATINON Laurence

Conseilleère relation client, MMA IARD, LYON. demeurant à COLOMBIER-LE-CARDINAL

- Monsieur CELETTE Stéphane

Pétrisseur - Conducteur de four, BISCUITERIE DE LA TOUR D'ALBON, ANNEYRON.
demeurant à CHARNAS

- Madame CHABALIER Nancy

Assistante R.H, ORANO DS- DEMANTELEMENT ET SERVICES, PIERRELATTE. demeurant à CRUAS

- Monsieur CHALENCON Guy

Guimpier, BLANCHARD TECH & YARNS, SAINT-JULIEN-D'INTRES. demeurant à SAINT-JULIEN-D'INTRES

- Monsieur CHAMPETIER François

Responsable informatique, ETS SABATON, AUBENAS. demeurant à UCEL

- Monsieur CHANAL Jean-Christophe

Aide soignant diplômé, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS.

demeurant à COUX

- Madame CHANEGUIER Marie

Conseiller services de l'assurance maladie, CPAM Ardèche, PRIVAS. demeurant à ALISSAS

- Monsieur CHAPUS Pascal

Dessinateur projeteur, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à VERNOUX-EN-VIVARAIS

- Monsieur CHARDONNY Jérôme

1er Opérateur, EUROFLOAT, SALAISE-SUR-SANNE. demeurant à CHARNAS

- Monsieur CHARRE Christopher

Gareur dorniers, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à MARIAC

- Monsieur CHEYNET Christophe

Manager, CPAM Ardèche, PRIVAS. demeurant à PRIVAS

- Monsieur CHOSSON Olivier

cariste, SAICA PAPER, LAVEYRON. demeurant à SARRAS

- Monsieur CLAUZEL Guillaume

Aide soignant, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS. demeurant à CHOMERAC

- Monsieur COGNET Jérôme

Responsable de service, CAISSE D ALLOCATION FAMILIALES DE L ARDECHE, ANNONAY. demeurant à SAINT-CYR

- Monsieur COSTE Patrick

Technicien de maintenance, LE MOULIN DE LA CHAUME, LA VOULTE-SUR-RHONE. demeurant à MEYSSE

- Monsieur COUDENE Emmanuel

Technicien, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE. demeurant à SAINT-MARTIN-D'ARDECHE

- Monsieur COUDENE Nicolas

Formateur, A.D.A.F.P., LIVRON-SUR-DROME. demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAINS

- Monsieur COULAUD Vincent

Opérateur régleur machines outils, KALISTRUT AEROSPACE, SAINT-VALLIER.

demeurant à ARDOIX

- Monsieur D'ABRIGEON Mickaël

Tisseur rubans-colli, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à LE CHEYLARD

- Madame DA SILVA Ghislane

Conseiller patrimonial, LYONNAISE DE BANQUE, AUBENAS. demeurant à SAINT-GINEIS-EN-COIRON

- Monsieur DEBARD Gérald

Gareur MX, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à LE CHEYLARD

- Monsieur DEBRAISE Damien

Peintre, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à PEYRAUD

- Madame DEGLESNE Myriam

cheffe d'antenne tutelles, UDAF DE L'ARDECHE, PRIVAS. demeurant à ANNONAY

- Monsieur DEGUILHEM Nicolas

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Monsieur DE JONG Philippe

Responsable maintenance, ETS SABATON, AUBENAS. demeurant à VESSEAUX

- Monsieur DELOCHE Alain

Technicien réseau, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, VALENCE.
demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAINS

- Madame DELOINCE Brigitte

Conductrice de ligne, ANTARTIC II, CHARMES-SUR-RHONE. demeurant à CHARMES-SUR-RHONE

- Madame DELUBAC Audrey

Vendeuse, HYPER CASAMONTE, MONTÉLIMAR. demeurant à VIVIERS

- Madame DESBOS Séverine

Secrétaire comptable, ARGEXCO, BAIX. demeurant à SAINT-LAURENT-DU-PAPE

- Madame DESCHAUX Madelyne

Réfèrent technique, CAISSE D ALLOCATION FAMILIALES DE L ARDECHE, ANNONAY.

demeurant à ANNONAY

- Madame DEUTSCH Delphine

Hôtesse de caisse, SAS MERIMAN, VALENCE. demeurant à TOULAUD

- Monsieur DEVES Laurent

Cariste, ANTARTIC II, CHARMES-SUR-RHONE. demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE

- Monsieur DEVIDAL Vincent

Visiteur, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à LE CHEYLARD

- Monsieur DIAZ Jean

Ingénieur, ORANO, CHÂTILLON. demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- Madame DIDIER Marjorie

Assistante d'enseigne, CARREFOUR PROXIMITE FRANCE, VALENCE. demeurant à SAINT-PERAY

- Madame DI MAYO Anne

Conseiller patrimonial, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL DAUPHINE VIVARAIS, AUBENAS. demeurant à MERCUER

- Madame DUCHAMP Nadine

Leader technique, LABORATOIRE BAUSCH & LOMB/CHAUVIN, AUBENAS. demeurant à LABEGUDE

- Madame DUCHIER Catherine

Opératrice finition, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à VILLEVOCANCE

- Monsieur DUFAUD Christophe

Opérateur essais fin de chaîne, SA MECANIQUE OUTILLAGE VIVARAIS, SAINT-FÉLICIEN. demeurant à PAILHARES

- Monsieur DUPRE Ludovic

Conducteur de ligne, LE MOULIN DE LA CHAUME, LA VOULTE-SUR-RHONE. demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE

- Monsieur DURAND Frédéric

Ouvrier, SAS COMBEDIMANCHE, TOULAUD. demeurant à ALBOUSSIERE

- Monsieur DURAND Jérôme

chauffeur livreur, CHARVET LA MURE BIANCO, PORTES-LÈS-VALENCE. demeurant à SAINT-LAGER-BRESSAC

- Monsieur EL BAZ Abderrazak

Maçon, EUROVIA DALA, AUBENAS. demeurant à AUBENAS

- Monsieur EXBALIN Lilian

Chargé de gestion réseaux, SYNDICAT DES EAUX DU BASSIN DE L ARDECHE, LARGENTIÈRE. demeurant à LUSSAS

- Monsieur FALLOT Jérôme

Conducteur de ligne, LE MOULIN DE LA CHAUME, LA VOULTE-SUR-RHONE.

demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE

- Monsieur FANGET Lilian

Ouvrier Transport, CANSON, ANNONAY. demeurant à SAVAS

- Monsieur FARGER Alain

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Monsieur FAUCON Damien

Responsable équipe logistique, NUTRITION ET SANTE, ALBON. demeurant à SAINT-CYR

- Monsieur FAURE Didier

Chauffeur livreur, RELAIS D'OR, PORTES-LÈS-VALENCE. demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- Monsieur FAVIER Damien

Référrent technique des ateliers de production, SAS CIBOX, ETOILE SUR RHONE. demeurant à CHARMES-SUR-RHONE

- Monsieur FAYOLLE Richard

Responsable d'activité, REYES INTEGRATIONS SAS, VALENCE. demeurant à CHARMES-SUR-RHONE

- Monsieur FEREIRE Flavien

Agent de production, TRIGANO VDL, TOURNON-SUR-RHÔNE. demeurant à ECLASSAN

- Madame FERNANDES Céline

Approvisionneur, SOC DES ATELIERS LOUIS VUITTON, MARSAZ. demeurant à TOURNON-SUR-RHONE

- Monsieur FLEURY Arnaud

Délégué commercial, MEDIA-PARTICIPATIONS PARIS, PARIS. demeurant à SAINT-MARTIN-D'ARDECHE

- Monsieur FLORENTIN Laurent

Ingénieur R&D, BAUMERT, SCHAEFFERSHEIM. demeurant à CRUAS

- Monsieur FONBARLET Cyril

Formateur, A.D.A.F.P., LIVRON-SUR-DROME. demeurant à SAINT-LAURENT-DU-PAPE

- Monsieur FOUR Sébastien

Technicien coater, EUROFLOAT, SALAISE-SUR-SANNE. demeurant à SAINT-CYR

- Madame FOVELLE Anne-Sophie

Opératrice de conditionnement, LABORATOIRES M&L, LAGORCE. demeurant à AUBENAS

- Monsieur FRANITCH Alexandre

Opérateur gestion réseau, SYNDICAT DES EAUX DU BASSIN DE L ARDECHE, LARGENTIÈRE. demeurant à ASPERJOC

- Madame FROMENTOUX Sandrine

Monteuse P.1, SA MECANIQUE OUTILLAGE VIVARAIS, SAINT-FÉLICIEN. demeurant à ROCHEPAULE

- Monsieur GAILLARD Daniel

Directeur commercial, S.N. COMPTOIR RHODANIEN, TAIN-L'HERMITAGE. demeurant à DAVEZIEUX

- Madame GAILLARD Nathalie

Employée commerciale, CSF, PONT-SAINT-ESPRIT. demeurant à SAINT-MARTIN-D'ARDECHE

- Monsieur GAILLARD Sylvain

Manageur service ingénierie fonctionnelle, CONDUENT BUSINESS SOLUTIONS (FRANCE) SAS, GUILHERAND-GRANGES. demeurant à CHAMPIS

- Madame GALLET Géraldine

Conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI, AUBENAS. demeurant à AUBENAS

- Madame GANDY Jocelyne

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Monsieur GARNIER Eric

Responsable technique, LANTEK SYSTEMES SARL, VIENNE. demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE

- Monsieur GAY François

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Monsieur GELIN Eric

Gérant responsable de restaurant, SOCIETE FRANCAISE DE RESTAURATION ET SERVICES, SAINTE-COLOMBE. demeurant à ANNONAY

- Monsieur GEOFFROY Pierre

Ouvrier papetier, SAICA PAPER, LAVEYRON. demeurant à SAINT-JEAN-DE-MUZOLS

- Madame GERET Laurence

Comptable, CONCEPT' FRUITS, VERNOSC-LÈS-ANNONAY. demeurant à COLOMBIER-LE-CARDINAL

- Monsieur GERY Hervé

Ouvrier papetier, CANSON, ANNONAY. demeurant à VILLEVOCANCE

- Monsieur GIARDINA Yves

Technicien Hotline Export, L P G SYSTEMS, VALENCE. demeurant à TOULAUD

- Monsieur GILLES Yohan

Métallier, SARL RIBA, ROSIÈRES. demeurant à LABLACHERE

- Monsieur GINARD Stéphane

Conducteur d'engins, EIFFAGE ROUTE GRAND SUD, MONDRAGON. demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE

- Monsieur GODINAUD Laurent

Formateur, A.D.A.F.P., LIVRON-SUR-DROME. demeurant à LE POUZIN

- Monsieur GONTHIER Jérôme

Ouvrier de l'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Madame GOUDARD Lilian

Papetier, PAPETERIE D'ANNONAY, ANNONAY. demeurant à ANNONAY

- Monsieur GOUVILLE Eric

Chargé d'affaires, ONET TECHNOLOGIES ND, PIERRELATTE. demeurant à BIDON

- Monsieur GRANDSERRE Stéphane

Responsable des ressources humaines, AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE, BOURG LES VALENCE. demeurant à CHARMES-SUR-RHONE

- Madame GRENIER Estelle

Assitante administrative, CONCEPT' FRUITS, VERNOSC-LÈS-ANNONAY. demeurant à ANNONAY

- Monsieur GRENIER Nicolas

Contrôleur Financier International, CONDUENT BUSINESS SOLUTIONS (FRANCE) SAS, GUILHERAND-GRANGES. demeurant à SAINT-PERAY

- Madame GREVE Célia

Conseillère affinité, BNP PARIBAS, PIERRELATTE. demeurant à VALVIGNERES

- Madame GROMIER Caroline

Secrétaire export, ETS SABATON, AUBENAS. demeurant à THUEYTS

- Madame HAOND Laetitia

Agent planning, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à MARIAC

- Madame HAUBERT Fabienne

Condutrice activité de production, LABORATOIRES M&L, MANOSQUE. demeurant à LAVILLEDIEU

- Madame HELIN Marie-Thérèse

Secrétaire, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE. demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- Monsieur HENARD Gérard

Magasinier, COMITE D'ETABLISSEMENT MERCEDES BENZ ETOILE, ÉTOILE-SUR-RHÔNE. demeurant à SAINT-FORTUNAT-SUR-EYRIEUX

- Monsieur HERITIER Denis

Maçon, CAMPENON BERNARD CENTRE EST, PIERRELATTE. demeurant à VIVIERS

- Monsieur HERITIER Philippe

Mécanicien, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - INFRA RHONE ALPES, LAMASTRE. demeurant à ARCENS

- Madame HEYRAUD Stéphanie

Conducteur Activité de Production, LABORATOIRES M&L, LAGORCE. demeurant à LAVILLEDIEU

- Madame ISSARTEL Joelle

Employée à la banque postale, LA BANQUE POSTALE, LYON. demeurant à LES OLLIERES-SUR-EYRIEUX

- Madame JACOUTON Mireille

Employée commerciale, CSF, DAVEZIEUX. demeurant à TALENCIEUX

- Monsieur JAUFFRES Stephane

Acheteur, SECHE ALLIANCE, CHANGÉ. demeurant à VINZIEUX

- Monsieur JAUSSENT Renaud

Agent de fabrication, LABORATOIRE BAUSCH & LOMB/CHAUVIN, AUBENAS.
demeurant à AUBENAS

- Monsieur JOFFRE Michaël

Chargé accueil conseiller commercial, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PERPIGNAN.
demeurant à LAVILLEDIEU

- Monsieur JOLY Emmanuel

V.R.P titulaire, THIRIET DISTRIBUTION, ÉLOYES. demeurant à UZER

- Monsieur JOSEPH DIT CHIRON Ludovic

Opérateur finition, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à TALENCIEUX

- Monsieur KLEY David

Opérateur industrie agro-alimentaire, ETS SABATON, AUBENAS. demeurant à AUBENAS

- Madame LAFARGUE Brigitte

Assistante tutélaire, UDAF DE L'ARDECHE, PRIVAS. demeurant à VEYRAS

- Monsieur LAFHAL Abdelkader

Technicien maintenance nucléaire, ORANO DS- DEMANTELEMENT ET SERVICES, BOLLÈNE. demeurant à CRUAS

- Monsieur LAGORSSE Christian

Second, GERFLOR, SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX. demeurant à SAINT-MARTIN-D'ARDECHE

- Monsieur LAGUERRE Richard

Directeur clientèle des professionnels, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES, LYON. demeurant à CORNAS

- Monsieur LALUC Xavier

Agent de sécurité, CSE ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT TRICASTIN, PIERRELATTE. demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE

- Monsieur LAPORTE Bruno

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Monsieur LAUMET Julien

Régleur, CROUZET, VALENCE. demeurant à CORNAS

- Monsieur LAURENT Eric

Banquier, LYONNAISE DE BANQUE, VALENCE. demeurant à CHARMES-SUR-RHONE

- Monsieur LAURENT Francis

Magasinier, SOLYSTIC, ALIXAN. demeurant à SAINT-PERAY

- Monsieur LECOQ Fabien

Responsable S.A.V., CITINEA, VILLEURBANNE. demeurant à QUINTENAS

- Madame LESAGE Sandra

Conseillère gestion des droits, POLE EMPLOI, ANNONAY. demeurant à SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY

- Monsieur LHOSTE Romaric

Project quality leader, TESCA PACIFIC, PUTEAUX. demeurant à LE CHEYLARD

- Madame LIOZON Viviane

Gestionnaire santé, AESIO MUTUELLE, PARIS. demeurant à PRIVAS

- Madame LOHSE Stéphanie

Responsable magasin, THIRIET MAGASINS, ÉLOYES. demeurant à LE TEIL

- Madame LOMBARD Céline

Assistante qualité, CEC PACKAGING, VALENCE. demeurant à BAIX

- Monsieur LOMBARD David

Responsable études réalisation, ROUSSELET CENTRIFUGATION, ANNONAY.

demeurant à ANNONAY

- Madame LOUMAGNE Virginie

Infirmière, HOPITAL PRIVE DROME-ARDECHE, GUILHERAND-GRANGES. demeurant à BEAUCHASTEL

- Madame LOURDEL Catherine

Assistante commerciale, ANTARTIC II, CHARMES-SUR-RHONE. demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAINS

- Madame MAGANA Denise

Employée de nettoyage, ETS SABATON, AUBENAS. demeurant à ASPERJOC

- Madame MAISONNEUVE Nathalie

Sage-femme, HOPITAL PRIVE DROME-ARDECHE, GUILHERAND-GRANGES. demeurant à PLATS

- Monsieur MALATIER Alexandre

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS. demeurant à LABEAUME

- Monsieur MANDONNET Philippe

Opérateur de production, FRAMATOME, ROMANS-SUR-ISERE. demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- Madame MANDON Sylvie

Manager, CPAM Ardèche, PRIVAS. demeurant à CHALENCON

- Madame MANSARD Christelle

Aide-soignante, MAISON DE RETRAITE PROTESTANTE, MONTPELLIER. demeurant à PEAUGRES

- Madame MARTINENT Delphine

Gestionnaire de clientèle particuliers, CAISSE EPARGNE PREVO LOIRE DROME ARDECHE, SAINT-ÉTIENNE. demeurant à PRADES

- Madame MATHON Gaëlle

Data Manager, MANUFACTURE DE MAROQUINERIE DU DAUPHINE, GRANGES LES BEAUMONT. demeurant à ANDANCE

- Monsieur MAURIN Jimmy

Agent de fabrication, LABORATOIRE BAUSCH & LOMB/CHAUVIN, AUBENAS. demeurant à PRADES

- Monsieur MAVY Frédéric

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS. demeurant à RUOMS

- Madame MAZOYER Aurèlie

Chef de Projet Evolution, CONDUENT BUSINESS SOLUTIONS (FRANCE) SAS, GUILHERAND-GRANGES.
demeurant à SAINT-PERAY

- Monsieur MEILLER Rémi Mathieu

Technicien de maintenance, BLANCHARD TECH & YARNS, SAINT-JULIEN-D'INTRES. demeurant à SAINT-AGREVE

- Monsieur MESSAOUDI Khalid

Ouvrier de production, ANNONAY PRODUCTIONS FRANCE, ANNONAY demeurant à ANNONAY

- Monsieur MESSER Stéphane

Responsable Energie, SAICA PAPER FRANCE, LAVEYRON. demeurant à CHEMINAS

- Madame METHE Dominique

Conducteur de ligne, EXCELVISION, ANNONAY. demeurant à QUINTENAS

- Madame MEUNIER Martine

Aide à domicile, SEMAD, ANNONAY. demeurant à VILLEVOCANCE

- Monsieur MIALON Frédèric

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Monsieur MICHEL Cyrille

Employé faconnage tube, LAFUMA MOBILIER S.A.S, ANNEYRON. demeurant à SAINT-VICTOR

- Monsieur MILAN Maxime

Ouvrier polyvalent, HYPERION MATERIALS & TECHNOLOGIES (FRANCE) S.A.S, ÉPINOUZE. demeurant à SARRAS

- Monsieur MINODIER David

Agent technique de production, STE AGRANA FRUIT FRANCE, VALENCE. demeurant à PLATS

- Madame MOINEL Régine

Agent de fabrication, LABORATOIRE BAUSCH & LOMB/CHAUVIN, AUBENAS. demeurant à JAUJAC

- Monsieur MONCHAL Laurent

Electricien, REYES INTEGRATIONS SAS, VALENCE. demeurant à SAINT-SAUVEUR-DE-MONTAGUT

- Madame MONTIGNY Virginie

Conducteur de ligne, LE MOULIN DE LA CHAUME, LA VOULTE-SUR-RHONE. demeurant à SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN

- Monsieur MORIAT Raymond

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à VINEZAC

- Monsieur MOURARET Laurent

Technicien électronicien, ARDECHE APPLICATIONS TECHNIQUES D'ELECTRICITE ET DE MESURES, BOURG-SAINT-ANDÉOL. demeurant à SAINT-MONTAN

- Madame MOURARET Sabine

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Monsieur MUGNIER Jean-François

Chef d'équipe dépôt, GERFLOR, SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX. demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE

- Madame NEBOIT Myriam

pharmacienne, HOPITAL PRIVE DE SAINT AGREVE, SAINT-AGRÈVE. demeurant à SAINT-AGREVE

- Madame NEYRON Valia

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS. demeurant à RUOMS

- Madame NIER Karine

Assistante RH et Administrative, UDAF DE L'ARDECHE, PRIVAS. demeurant à ALISSAS

- Monsieur NURY Florent

Chargé de clientèle bancaire, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL DAUPHINE VIVARAIS, VALENCE. demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE

- Madame OBIS Katia

Référent technique expert prestations, CAISSE D ALLOCATION FAMILIALES DE L'ARDECHE, AUBENAS. demeurant à ANNONAY

- Madame ODRAT Gabrielle

Conductrice de ligne, ANTARTIC II, CHARMES-SUR-RHONE. demeurant à BEAUCHASTEL

- Monsieur OLLIER Thibaud

Responsable projets Automatismes, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.

demeurant à SAINT-PIERREVILLE

- Monsieur OMOBONO Silvio

Opérateur reseaux, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, ROMANS-SUR-ISÈRE.

demeurant à SAINT-CYR

- Monsieur ORIOL Sébastien

Gestionnaire du système local informatique, CPAM Ardèche, PRIVAS. demeurant à FLAVIAC

- Monsieur PABION Fabrice

Soudeur, FAUN ENVIRONNEMENT, GUILHERAND-GRANGES. demeurant à CHOMERAC

- Monsieur PANAYE Raphaël

Technicien méthode, FRAMATOME, ROMANS-SUR-ISÈRE.

- Madame PAPAZOGLOU Catherine

Conducteur de nettoyage, LE MOULIN DE LA CHAUME, LA VOULTE-SUR-RHONE.

demeurant à SAINT-FORTUNAT-SUR-EYRIEUX

- Madame PEREIRA Hilda

Technicienne de laboratoire, BOEHRINGER INGELHEIM ANIMAL HEALTH FRANCE, SAINT-PRIEST. demeurant à ANNONAY

- Monsieur PEREZ-CANO Lionel

Peintre, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à SAINT-CLAIR

- Madame PEREZ Renée

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS. demeurant à RUOMS

- Madame PERGE Michèle

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à AUBENAS

- Monsieur PERRET Raphaël

P1 Magasinier Cariste, IVECO FRANCE, ANNONAY. demeurant à ANNONAY

- Madame PETIT Isabelle

Hôtesse de caisse, CSF, DAVEZIEUX. demeurant à DAVEZIEUX

- Monsieur PETIT Maxime

Acheteur Electrical Commodity Specialist, IVECO FRANCE, ANNONAY. demeurant à SAVAS

- Monsieur PIALLAT Patrick

Technicien, ORANO DS- DEMANTELEMENT ET SERVICES, PIERRELATTE. demeurant à ROCHEMAURE

- Madame PITRE Carole

Aide-soignante, MUTUALITE FRANCAISE ARDECHE-DROME, PRIVAS. demeurant à MEYRAS

- Monsieur PLAGNAT Raphaël

Mécanicien P3, IVECO FRANCE, ANNONAY. demeurant à SATILLIEU

- Madame POINARD Isabelle

Employèe commerciale, CSF, DAVEZIEUX. demeurant à DAVEZIEUX

- Monsieur POINARD Jérôme

Cariste, SAICA PAPER FRANCE, LAVEYRON. demeurant à SAINT-JEURE-D'AY

- Monsieur PONSON Anthony

Responsable industrialisation, FREGATE AERO, LA VOULTE-SUR-RHONE. demeurant à DUNIERE-SUR-EYRIEUX

- Madame POULENARD Delphine

Comptable, LEROY MERLIN FRANCE, VALENCE. demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- Madame QUEBRE Hélène

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS. demeurant à RUOMS

- Madame QUEVAL Catherine

Auxiliaire de soins principal 2ème classe, EHPAD LES MYRTILLES, SAINT-PIERREVILLE.

demeurant à GLUIRAS

- Madame RAHMANI Yamina

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS. demeurant à RUOMS

- Monsieur RAVINEL Jean Lou

Ingénieur Développement, DEKRA INDUSTRIAL, LIMOGES. demeurant à TOURNON-SUR-RHONE

- Monsieur RELIN Aurelien

Chargé d'essai, SAS AUTAJON C.S., MONTELIMAR. demeurant à SARRAS

- Madame REMY Catherine

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Madame REVOL Lucie

cheffe d'atelier, ANNONAY PRODUCTIONS FRANCE, ANNONAY. demeurant à ETABLES

- Monsieur REYNAUD Jérôme

Expanseur mouleur, SINIAT, LORIOL-SUR-DROME. demeurant à SAINT-PERAY

- Monsieur RIBES Jean Philippe

Responsable service achats, ROUSSELET CENTRIFUGATION, ANNONAY. demeurant à SAINT-CLAIR

- Madame RIBOT Karine

Ambulancière, AMBULANCES PAYAN, VALENCE. demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- Monsieur RIOU Philippe

Responsable de production, PRSE, SAINT-VALLIER. demeurant à ARRAS-SUR-RHONE

- Madame RIO Virginie

Coordinatrice du système qualité, MARKEM-IMAJE INDUSTRIES, BOURG-LÈS-VALENCE. demeurant à ETABLES

- Monsieur ROCHE Fabien

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Madame ROCHE Sidonie

Chargée de clientèles particuliers, LYONNAISE DE BANQUE, LE CHEYLARD.
demeurant à SAINT-CIERGE-SOUS-LE-CHEYLARD

- Monsieur ROCHETTE Romain

Technicien d'exploitation, ENGIE ENERGIE SERVICES, VILLARS. demeurant à ROMPON

- Monsieur RODRIGUEZ Antonio

Mécanicien robinnetier, TARANIS SOLUTIONS, PIERRELATTE. demeurant à MIRABEL

- Monsieur ROSTAIND Thierry

Responsable administration systèmes informatiques, CONDUENT BUSINESS SOLUTIONS (FRANCE) SAS, GUILHERAND-GRANGES. demeurant à SOYONS

- Monsieur ROUBY Vincent

Technicien de maintenance, PMG ARDECHE, SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN.
demeurant à SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN

- Madame ROUSSET Géraldine

Manager d'équipe, LABORATOIRES M&L, LAGORCE. demeurant à RUOMS

- Monsieur ROUX Pascal

Responsable commercial, COMASUD, MARSEILLE 14. demeurant à FONS

- Monsieur ROWIECKI Stéphane

Directeur machine, SAICA PAPER FRANCE, LAVEYRON. demeurant à ECLASSAN

- Monsieur SABATIER Norbert

Conducteur d'engin, FLORENTAISE, LAVILLEDIEU. demeurant à AUBENAS

- Madame SAGNES Antonia

Ouvrier conducteur machine niveau 2, CARPENTER S.A.S., LORIOL-SUR-DROME. demeurant à ALISSAS

- Madame SAPET Bernadette

Educatrice spécialisée, DEPARTEMENT DE LA DROME, VALENCE. demeurant à ARDOIX

- Monsieur SAROUL David

Chef d'équipe atelier niveau IV, PHAREL, VALENCE. demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAINS

- Madame SASSOLAS Nicole

Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS. demeurant à ARDOIX

- Madame SAUZE Sandrine

Technicien qualité, NSE, SOYONS. demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- Madame SECARD Ludivine

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS. demeurant à RUOMS

- Madame SEIGNOVERT Régine

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS. demeurant à RUOMS

- Madame SEITIER Carine

Préparatrice de commandes, CANSON, ANNONAY. demeurant à ROIFFIEUX

- Madame SELVY Audrey

Comptable, AESIO MUTUELLE, PARIS. demeurant à LE POUZIN

- Monsieur SEN Mehmet

Tisseur, LES SOIERIES DE LA DEOME, BOURG-ARGENTAL. demeurant à DAVEZIEUX

- Monsieur SEN Nail

Tisseur, LES SOIERIES DE LA DEOME, BOURG-ARGENTAL. demeurant à ANNONAY

- Monsieur SERPEGINI Olivier

Enseignant EPS, A.D.A.F.P., LIVRON-SUR-DROME. demeurant à BEAUCHASTEL

- Monsieur SERRETTE Sébastien

Superviseur secteur semi-fini, AMBIANCE BAIN, GUILHERAND-GRANGES. demeurant à SOYONS

- Monsieur SEUX Philippe

Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé, SYSTRA FRANCE, PARIS.

demeurant à SAINT-DESIRAT

- Madame SILVA Christine

Référent technique biens et services, CPAM Ardèche, PRIVAS. demeurant à PRIVAS

- Monsieur SILVA Sébastien

Magasinier, CARPENTER S.A.S., LORIOL-SUR-DROME. demeurant à ROMPON

- Monsieur SILVESTRE Stéphane

Carriste, MERCEDES-BENZ FRANCE, ÉTOILE-SUR-RHÔNE. demeurant à SAINT-LAURENT-DU-PAPE

- Monsieur SOUBEYRAND Thierry

Superviseur, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à THORRENC

- Monsieur SOUCHE Hugo

Chef d'équipe, COLAS FRANCE, LE POUZIN. demeurant à LE POUZIN

- Madame SYX Catherine

Magasinier Référent Intégration, MERCEDES-BENZ FRANCE, ÉTOILE-SUR-RHÔNE.

demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE

- Madame SZYMKOWIAK Thérèse

Secrétaire comptable, GEFIX SNC, PORTES-LÈS-VALENCE. demeurant à BAIX

- Monsieur TAFLA Arsène

Technicien exploitation adherisage/mixing, PMG ARDECHE, SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN.
demeurant à BEAUCHASTEL

- Monsieur TAIEB Camel

Chef de service, CYCLIFE FRANCE SA, CODOLET. demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- Monsieur TAVERNE Renaud

Maçon, EIFFAGE CONSTRUCTION, VALENCE Cédex 9. demeurant à PRIVAS

- Monsieur THO David

Coordinateur d'ilôt, MECELEC COMPOSITES SA, MAUVES. demeurant à TOURNON-SUR-RHONE

- Madame THOMY Aurélie

Responsable R.H., STRADAL, CERGY. demeurant à ROCHEMAURE

- Madame TOCABENS Jacqueline

Assistante administration des ventes, CONCEPT' FRUITS, VERNOSC-LÈS-ANNONAY.

demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- Madame TOURRETTE Fanny

Agent de production, BIOMET FRANCE, VALENCE. demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE

- Monsieur TOUSSAINT Cyril

Décontamineur, ONET TECHNOLOGIES ND, BAGNOLS-SUR-CÈZE. demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- Monsieur TRUONG Trong-Dung

Contrôleur qualité, KALISTRUT AEROSPACE, SAINT-VALLIER. demeurant à ANNONAY

- Monsieur VACHON John

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à VALS-LES-BAINS

- Madame VALETTE Martine

A.S.H ménage, MUTUALITE FRANCAISE ARDECHE-DROME, PRIVAS. demeurant à PRADES

- Monsieur VALLIENNE Rodolphe

Dnl systèmes et energie france espagne, O-I FRANCE SAS, LABEGUDE. demeurant à SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON

- Madame VEAUX Nathalie

Responsable Communication Marketing, CPAM Ardèche, PRIVAS. demeurant à DAVEZIEUX

- Madame VEDRENNE Elodie

cheffe d'antenne tutelles, UDAF DE L'ARDECHE, PRIVAS. demeurant à MEYRAS

- Madame VEYRE Sandrine

Technicienne de prestations, CPAM Ardèche, PRIVAS. demeurant à ANNONAY

- Madame VIALLE Alexandra

Référent technique vérification paie au service SNPV, CAISSE D ALLOCATION FAMILIALES DE L'ARDECHE, AUBENAS. demeurant à LE TEIL

- Monsieur VIALLE Sébastien

Technicien de préparation, ANTARTIC II, CHARMES-SUR-RHONE. demeurant à LES OLLIERES-SUR-EYRIEUX

- Monsieur VIAU Nicolas

Chargé d'Affaires - Responsable d'Exploitation, ENGIE ENERGIE SERVICES, VITROLLES.

demeurant à SAINT-MARTIN-D'ARDECHE

- Monsieur VIDIL Julien

Conseiller en assurances, GAN PREVOYANCE, PARIS. demeurant à ALISSAS

- Monsieur VIEILLARD Michel

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS. demeurant à RUOMS

- Monsieur VILLE Christophe

Technicien de maintenance, ENGIE HOME SERVICES, COURBEVOIE. demeurant à LAVILLEDIEU

- Madame VINUESA Aurélie

Conducteur d'activité de production, LABORATOIRES M&L, LAGORCE. demeurant à UCEL

- Monsieur VO Hoang Dung

Responsable de ligne, ANTARTIC II, CHARMES-SUR-RHONE. demeurant à CHOMERAC

- Madame WELLER Fabienne

Assistante commerciale, ETS SABATON, AUBENAS. demeurant à MERCUER

- Monsieur WISNIEWSKI Dominique

Technicien Services Généraux, LABORATOIRES M&L, LAGORCE. demeurant à VOGUE

- Monsieur WNUK Stanislas

Responsable formation produit, CROUZET, VALENCE. demeurant à VIVIERS

- Monsieur YOUSFI Khalid

Opérateur de fabrication, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à ANNONAY

Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermeil est décernée à :

- Madame AGNELLO Antoinette

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Monsieur AISSAOUI Jamel

Conducteur d'engins, COLAS FRANCE, LE POUZIN. demeurant à LE POUZIN

- Monsieur ALIVON Patrick

Agent chargé de gestion des réseaux d'eau, SAUR, VILLENEUVE-DE-BERG. demeurant à VILLENEUVE-DE-BERG

- Monsieur ALLIBERT Pascal

Conseiller de vente, LEROY MERLIN FRANCE, VALENCE. demeurant à SAINT-PERAY

- Monsieur AOUSTET Vincent

Serrurier, SNEF POWER SERVICES, MARSEILLE 15. demeurant à LE TEIL

- Monsieur ARNAUD Denis

Opérateur plateforme, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS. demeurant à ACCONS

- Monsieur ARNAUD Didier

Ouvrier polyvalent secteur humide, TANNERIE D ANNONAY, ANNONAY. demeurant à SAINT-ALBAN-D'AY

- Monsieur ARNAUD Thierry

Opérateur industrie agro-alimentaire, ETS SABATON, AUBENAS. demeurant à UCEL

- Monsieur AUBERT Xavier

Cadre bancaire, BNP PARIBAS, PARIS. demeurant à TOURNON-SUR-RHONE

- Monsieur AVENAS Denis

Employé, REYES INTEGRATIONS SAS, VALENCE. demeurant à SAINT-LAURENT-DU-PAPE

- Madame BACCONIER Florence

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS. demeurant à RUOMS

- Madame BADAR Sandra

Responsable plateforme, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS. demeurant à MARIAC

- Madame BAILLEUX Valérie

Assistante ressources humaines, CONCEPT' FRUITS, VERNOSC-LÈS-ANNONAY.

demeurant à DAVEZIEUX

- Madame BANCEL Elisabeth

Employèe commerce, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE. demeurant à CORNAS

- Madame BANCEL Hélène

Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- Monsieur BARBUT Jérôme

Chef de chantier, EIFFAGE CONSTRUCTION, VALENCE Cédex 9. demeurant à ROSIERES

- Monsieur BARD Thierry

Employé de bureau, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à SAINT-AGREVE

- Madame BARROT Déolinda

Technicienne Formulation, LABORATOIRES M&L, MANOSQUE. demeurant à SAINT-GERMAIN

- Monsieur BATTANDIER Jérôme

ouvrier, NOVOCERAM PRODUITS CERAMIQUES, LAVEYRON. demeurant à ARDOIX

- Monsieur BENCHEIKH MOHAMMED

ouvrier, STE ELECTRIQUE D'AUBENAS, AUBENAS. demeurant à VESSEAUX

- Madame BENZOUACHE Samiha

Ouvrière en ESAT, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX. demeurant à ANNONAY

- Madame BERGERON Laurence

Employée d'entretien coursière, SELARL UNIBIO, SAINT-VALLIER. demeurant à ANDANCE

- Monsieur BERNARD Michel

Opérateur industrie agro-alimentaire, ETS SABATON, AUBENAS. demeurant à GENESTELLE

- Monsieur BERT Emmanuel

Responsable maintenance - Agent de maîtrise, SA MECANIQUE OUTILLAGE VIVARAIS, SAINT-FÉLICIEN. demeurant à SAINT-FELICIEN

- Monsieur BERTHON Philippe

Responsable approvisionnements, O-I FRANCE SAS, LABEGUDE. demeurant à JAUJAC

- Madame BERTRAND Véronique

Secrétaire de direction, SM DU PARC NATUREL REGIONAL DES MONTS D'ARDECHE, JAUJAC. demeurant à FABRAS

- Madame BLANCHARD Corinne

Secrétaire, A.D.A.F.P., LIVRON-SUR-DROME. demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- Monsieur BLANC Pascal

Chef d'équipe, VOLVO TRUCKS FRANCE, PORTES-LÈS-VALENCE. demeurant à SAINT-SYMPHORIEN-SOUS-CHOMERAC

- Monsieur BOIS Jérôme

Ouvrier routier, COLAS FRANCE, LE POUZIN. demeurant à BAIX

- Madame BOIS Laurence

Hôtesse d'accueil, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à LE CHEYLARD

- Monsieur BONNARDEL Laurent

Technicien chimiste principal, SAUR, ANNONAY. demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- Madame BONNET Béatrice

Spécialiste techlines electronique, IVECO FRANCE, VÉNISSIEUX. demeurant à SATILLIEU

- Monsieur BONNET David

Monteur confirmé, L P G SYSTEMS, VALENCE. demeurant à VION

- Madame BONNET Véronique

Peintre industriel, KALISTRUT AEROSPACE, SAINT-VALLIER. demeurant à SAINT-ROMAIN-D'AY

- Monsieur BORNE Hugues

Moniteur d'atelier, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS. demeurant à PRIVAS

- Monsieur BOTELLA Patrick

Inspecteur principal service système, XEROX TECHNOLOGY SERVICES, VILLEPINTE.
demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE

- Madame BOURDAT Pascale

Monitrice d'atelier, Les Ateliers Sud Rhône-Alpes, BEAUCHASTEL. demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAINS

- Monsieur BOUSCHON Alain

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Monsieur BREYSSE P Philippe

Gestionnaire de recouvrement, U R S S A F RHONE ALPES, VENISSIEUX. demeurant à SAINT-PRIVAT

- Monsieur BROT Philippe

Chef de Secteur, SYNDICAT DES EAUX DU BASSIN DE L'ARDECHE, LARGENTIÈRE. demeurant à LABLACHERE

- Monsieur BRUNEL Benoit

Ingénieur maîtrise des procédés, GERFLOR PROVENCE SNC, SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX. demeurant à ALBA-LA-ROMAINE

- Madame BRUNEL-GOUNON Corinne

Secrétaire de Direction, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS.

demeurant à ALISSAS

- Madame BRUNET Séverine

Conseillère emploi, POLE EMPLOI, LYON. demeurant à ANNONAY

- Madame BRUN Françoise

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS. demeurant à RUOMS

- Monsieur BRUN Guy

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Monsieur BRUYERE Franck

Employé commercial, CSF, DAVEZIEUX. demeurant à SAINT-ALBAN-D'AY

- Monsieur BRUYERE Laurent

Responsable projets industriels, CONDAT SA, CHASSE-SUR-RHÔNE. demeurant à SERRIERES

- Monsieur BRUYERE Pascal

Monteur usineur, ROUSSELET CENTRIFUGATION, ANNONAY. demeurant à ROIFFIEUX

- Madame BUCH Christel

Responsable de service, MSA ARDECHE DROME LOIRE, PRIVAS. demeurant à FLAVIAC

- Monsieur BUISSON Noel

Technicien supérieur, FRAMATOME, LYON. demeurant à ANNONAY

- Madame BUNIAZET Nathalie

Usineur tourneur fraiseur, ROUSSELET CENTRIFUGATION, ANNONAY. demeurant à SAINT-ALBAN-D'AY

- Monsieur BUTTENAERE Eddy

Chef de chantier, FLORENTAISE, LAVILLEDIEU. demeurant à VESSEAUX

- Monsieur CAUSSE Stéphane

Ouvrier, NOVOCERAM PRODUITS CERAMIQUES, LAVEYRON. demeurant à VION

- Monsieur CELLARIER Laurent

Appui technique, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à SAINT-CYR

- Madame CHALLEAT Marie Christine

Standardiste, PLASTIC OMNIUM COMPOSITES, ANDANCE. demeurant à ANNONAY

- Madame CHAMBON Florence

Comptable principal, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE. demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- Monsieur CHAMBON Franck

Approvisionneur, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à LE CHEYLARD

- Madame CHAMP Catherine

Agent logistique, CONSTRUCTION ELECTRIQUE DU VIVARAIS, MONTELIMAR. demeurant à FLAVIAC

- Monsieur CHAMPETIER Laurent

Ingénieur chef de projet études, CONDUENT BUSINESS SOLUTIONS FRANCE, GUILHERAND-GRANGES. demeurant à SAINT-PERAY

- Monsieur CHAPELLE Joseph

Tisseur rubans-colli, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à LE CHEYLARD

- Monsieur CHARROIN Alain

Ouvrier en ESAT, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX. demeurant à ROIFFIEUX

- Monsieur CHASSARD Christian

Agent de maitrise, SAICA PAPER FRANCE, LAVEYRON. demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- Madame CHAULET Catherine

Manager de proximité - responsable d'équipe, POLE EMPLOI, LYON. demeurant à SAINT-PERAY

- Madame CHEVALIER Chantal

Auxiliaire de vie sociale, AESIO SANTE SUD RHONE ALPES, VALENCE. demeurant à GILHAC-ET-BRUZAC

- Monsieur CHEVAUGEON Christian

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à AUBENAS

- Madame CHEVROT Christine

Contrôleur process et produits finis, BISCUITERIE DE LA TOUR D'ALBON, ANNEYRON. demeurant à SARRAS

- Monsieur CHUVIN Philippe

Ouvrier, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE. demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE

- Madame COLOMBEL Valerie

Assistante commerciale, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à VINZIEUX

- Monsieur COOLEN Etienne

Mécanicien, ELECTRICITE DE FRANCE, PONT-SAINT-ESPRIT. demeurant à SAINT-SYMPHORIEN-SOUS-CHOMERAC

- Monsieur COSTET Christophe

Livreur, CONFRATERNELLE D'EXPLOITATION ET DE REPARTITION PHARMACEUTIQUE RHIN RHONE MEDITERRANEE, MONTÉLIMAR. demeurant à CRUAS

- Madame COSTET Ida

Assistant administratif, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX. demeurant à ROIFFIEUX

- Madame COULOMB Jocelyne

Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.

demeurant à SAINT-PERAY

- Monsieur COURTIAL Lilian

Technicien méthodes et base de donnèes, SOLYSTIC, ALIXAN. demeurant à GLUN

- Monsieur CROS Guy

Opérateur fabrication, PLASTIC OMNIUM COMPOSITES, ANDANCE. demeurant à ANNONAY

- Monsieur CROUZET Claude

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Madame CROUZET Joëlle

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à AUBENAS

- Madame CROZE Annick

Chef Comptable Adjointe, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS. demeurant à SAINT-AGREVE

- Monsieur DACHIS Joel

Technicien maintenance, AGENCE CENTRALE DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE, MONTREUIL. demeurant à SAINT-DESIRAT

- Madame DALLAR Sylvie

Technicien administratif, LABORATOIRES M&L, LAGORCE. demeurant à LAGORCE

- Monsieur DA SILVA Joao Paulo

Agent de service, ISS FACILITY SERVICES, AIX-EN-PROVENCE. demeurant à ANNONAY

- Madame DAVID Danielle

psychomotricienne, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX. demeurant à JAUJAC

- Monsieur DEBARD Yves

Employé, BLANCHARD TECH & YARNS, SAINT-JULIEN-D'INTRES. demeurant à JAUNAC

- Monsieur DE BARRY Joël

Chargé de clientèle, AXA FRANCE IARD, NÎMES. demeurant à SAINT-SAUVEUR-DE-CRUZIERES

- Monsieur DEBOUVIER Tony

Chef de chantier principal, COLAS FRANCE, LE POUZIN. demeurant à LE POUZIN

- Monsieur DECHAUD Jacques

Représentant commercial, SOCIETE DES MEUBLES GENTE, CHAUVONCOURT. demeurant à CORNAS

- Madame DEGLESNE Myriam

cheffe d'antenne tutelles, UDAF DE L'ARDECHE, PRIVAS. demeurant à ANNONAY

- Monsieur DEJOUX Thierry

Responsable des études des marchés parisiens, CONDUENT BUSINESS SOLUTIONS (FRANCE) SAS, GUILHERAND-GRANGES. demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- Monsieur DE LA CRUZ José

Conducteur de ligne, ANTARTIC II, CHARMES-SUR-RHONE. demeurant à BEAUCHASTEL

- Madame DELEPINE Françoise

Chargé d'inspection assurances, MMA IARD, LYON. demeurant à LE TEIL

- Madame DELIMARD Sylviane

Assistante de production, BLANCHARD TECH & YARNS, SAINT-JULIEN-D'INTRES. demeurant à SAINT-AGREVE

- Monsieur DELOCHE Alain

Technicien réseau, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, VALENCE. demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAINS

- Monsieur DENIARD Arnaud

Titulaire cadre, BANQUE DE FRANCE, LYON 2EME. demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- Madame DERAIL Catherine

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Madame DESESTRET Mireille

Assistante Supply Chain, SAICA PAPER FRANCE, LAVEYRON. demeurant à LEMPS

- Madame DESHAYS Frédérique

Technicienne administrative, LABORATOIRES M&L, LAGORCE. demeurant à VOGUE

- Monsieur DESMARTIN Sébastien

Responsable Wet-Blue / Derayage, TANNERIE D ANNONAY, ANNONAY. demeurant à VANOSC

- Monsieur DESPERT Franck

Approvisionneur, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à LE CHEYLARD

- Monsieur DIAZ Jean

Ingénieur, ORANO, CHÂTILLON. demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- Monsieur DIGONNET Franck

Opérateur Carbonne, HEXCEL FIBERS, ROUSSILLON. demeurant à COLOMBIER-LE-CARDINAL

- Monsieur DIMIER Frédéric

Employé, ORANO DS- DEMANTELEMENT ET SERVICES, GIF-SUR-YVETTE. demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- Monsieur DUCLOS Pascal

Chauffeur, EIFFAGE ROUTE CENTRE EST, SALAISE-SUR-SANNE. demeurant à SAINT-ROMAIN-D'AY

- Monsieur DURAND Gilles

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à MERCUER

- Madame DURAND Isabelle Marie-Paule Andrée

Opérateur textile, BLANCHARD FRANGES BOUILLON ET FILE, SAINT-JULIEN-BOUTIERES. demeurant à SAINT-AGREVE

- Monsieur DURAND Jérôme

chauffeur livreur, CHARVET LA MURE BIANCO, PORTES-LÈS-VALENCE. demeurant à SAINT-LAGER-BRESSAC

- Madame EIDUKEVICIUS Catherine

Employée, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL DAUPHINE VIVARAIS, VALENCE.

demeurant à SAINT-JEAN-DE-MUZOLS

- Madame EL FANE Fatima

Déléguée mandataire judiciaire, UDAF DE L'ARDECHE, PRIVAS. demeurant à PRIVAS

- Madame ELIES Véronique

Responsable qualité et amélioration continue, CONCEPT' FRUITS, VERNOSC-LÈS-ANNONAY. demeurant à ANNONAY

- Monsieur FANGET Lilian

Ouvrier Transport, CANSON, ANNONAY. demeurant à SAVAS

- Madame FAURE Christine

technicien supérieur comptable, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX. demeurant à ROIFFIEUX

- Madame FAURE Isabelle

Employèe Crédit Client, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS. demeurant à NONIERES

- Monsieur FERREIRA DA COSTA Carlos Bernardino

Conducteur autoplatine, CEC PACKAGING, VALENCE. demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE

- Monsieur FLORENTIN Laurent

Ingénieur R&D, BAUMERT, SCHAEFFERSHEIM. demeurant à CRUAS

- Madame FOULLIER Sabine

Préparateur en pharmacie, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS. demeurant à VEYRAS

- Monsieur FRACHISSE Yvan

Cariste, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à SAINT-ROMAIN-D'AY

- Monsieur FRAYSSE Sébastien

Préparateur bain, PMG ARDECHE, SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN. demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE

- Madame FRERY Sylvie

Attachée commerciale, APAVE SUDEUROPE SAS, MARSEILLE 16. demeurant à PREAUX

- Monsieur FULACHIER Gilles

Opérateur industrie agro-alimentaire, ETS SABATON, AUBENAS. demeurant à SAINT-GERMAIN

- Monsieur GACHE Laurent

Ajusteur, IVECO FRANCE, ANNONAY. demeurant à SAINT-ROMAIN-D'AY

- Monsieur GAILLARD Jean-Pierre

commercial, CHEDDITE FRANCE, BOURG-les-VALENCE. demeurant à SAINT-PRIEST

- Madame GALLET Géraldine

Conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI, AUBENAS. demeurant à AUBENAS

- Monsieur GALLI Christophe

Responsable d'atelier, REYES INTEGRATIONS SAS, VALENCE. demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE

- Madame GANDY Jocelyne

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Madame GARCIA Chantal

Employée administrative et qualifiée, CENTRE HOSPITALIER ST JOSEPH ET ST LUC, LYON.
demeurant à FELINES

- Madame GATELET Lydie

Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS. demeurant à ECLASSAN

- Madame GAY Ghyslaine

Ouvrière d'Esat, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX. demeurant à ANNONAY

- Madame GERLAND Carole

Gestionnaire flux, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL-MALMAISON. demeurant à COUX

- Monsieur GERLAND Philippe

Educateur, A.D.A.F.P., LIVRON-SUR-DROME. demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE

- Madame GHOUBALI Noram

Ouvrière d'Esat, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX. demeurant à ANNONAY

- Monsieur GIARDINA Yves

Technicien Hotline Export, L P G SYSTEMS, VALENCE. demeurant à TOULAUD

- Monsieur GILLES Christian

Assistant qualité clientèle, O-I FRANCE SAS, LABEGUDE. demeurant à PRADES

- Madame GIMENEZ Corinne

Chargée de clientèle, CANSON, ANNONAY. demeurant à PEAUGRES

- Madame GOMES Carole

Agent hôtelier spec. N1, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE-MARIE, PRIVAS. demeurant à PRIVAS

- Madame GOUDARD Lilian

Papetier, PAPETERIE D'ANNONAY, ANNONAY. demeurant à ANNONAY

- Monsieur GOUNON Didier

Chef de projet I.T, AESIO MUTUELLE, PARIS. demeurant à ALISSAS

- Monsieur GOUVILLE Eric

Chargé d'affaires, ONET TECHNOLOGIES ND, PIERRELATTE. demeurant à BIDON

- Madame GOUYET Chrystel

Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE. demeurant à TALENCIEUX

- Madame GOUY Valérie

Ouvrière en ESAT, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX. demeurant à ROIFFIEUX

- Madame GRAMAYZE Marie-Paule

A.S.H, MUTUALITE FRANCAISE ARDECHE-DROME, PRIVAS. demeurant à LALEVADE-D'ARDECHE

- Monsieur GUERIN Patrick

Ouvrier en ESAT, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX. demeurant à ANNONAY

- Madame GUILHOT Martine

Assistante commerciale et administrative, ITM ALIMENTAIRE SUD EST, PIERRELATTE. demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE

- Madame GUILLON Martine

Responsable validations systèmes, CONDUENT BUSINESS SOLUTIONS (FRANCE) SAS, GUILHERAND-GRANGES. demeurant à SAINT-PERAY

- Monsieur HAON Claude

Technicien de fonction, NUTRITION ET SANTE, REVEL. demeurant à TOURNON-SUR-RHONE

- Monsieur HEBRARD Francis

Responsable de secteur, VILMORIN JARDIN, SAINT-QUENTIN-FALLAVIER. demeurant à ANNONAY

- Madame HELIN Marie-Thérèse

Secrétaire, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE. demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- Monsieur HERITIER Denis

Maçon, CAMPENON BERNARD CENTRE EST, PIERRELATTE. demeurant à VIVIERS

- Monsieur JAHIER Pierre-Marie

Technicien de laboratoire, OSIRIS, ROUSSILLON. demeurant à DAVEZIEUX

- Monsieur IENCEL Franck

Chauffeur poids lourds, COLAS FRANCE, LE POUZIN. demeurant à SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN

- Madame JULIEN Christine

Secrétaire Médicale, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS.

demeurant à SAINT-BARTHELEMY-GROZON

- Monsieur JURDIC Christian

Opérateur logistique, NUTRITION ET SANTE, ALBON. demeurant à VANOSC

- Monsieur KAUFFMAN Carlos

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à VINEZAC

- Monsieur KERVELLA Thierry

Chef d'equipe, SNEF POWER SERVICES, MARSEILLE 15. demeurant à VIVIERS

- Madame KLEIN Rachel

Directrice d'agence de proximité, CAISSE EPARGNE PREVO LOIRE DROME ARDECHE, SAINT-ÉTIENNE. demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE

- Monsieur LALUC Xavier

Agent de sécurité, CSE ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT TRICASTIN, PIERRELATTE.

demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE

- Monsieur LAPORTE Bruno

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Monsieur LARPENT Christian

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Madame LINOSSIER Aline

Hôtesse de caisse, CSF, DAVEZIEUX. demeurant à SAINT-CLAIR

- Monsieur MAESTRE Jean-Philippe

Responsable dépôt, KLOECKNER METALS FRANCE, PORTES-LÈS-VALENCE. demeurant à SOYONS

- Madame MAGNET Véronique

Agent de fabrication, CONSTRUCTION ELECTRIQUE DU VIVARAIS, PRIVAS. demeurant à ROCHEMAURE

- Madame MANDON Sylvie

Manager, CPAM Ardèche, PRIVAS. demeurant à CHALENCON

- Monsieur MANGOLD Régis

Approvisionneur, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à BELSENTES

- Madame MARCHAND Sylvette

Assistante administrative, THIRIET DISTRIBUTION, ÉLOYES. demeurant à SAINT-SERNIN

- Monsieur MARION Jean Pierre

Agent de sècurité intervention environement, OSIRIS, ROUSSILLON. demeurant à FELINES

- Monsieur MARTY Patrick

Agent technique, SNEF POWER SERVICES, MARSEILLE 15. demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE

- Monsieur MATHIEU Laurent

Employé de banque, LYONNAISE DE BANQUE, VIENNE. demeurant à TOULAUD

- Madame MATHIEU Marie

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Monsieur MATHON Philippe

Visiteur textile, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à SAINT-ANDEOL-DE-FOURCHADES

- Monsieur MERAH Nassar

Agent de maîtrise atelier, ARMABETON, MALATAVERNE. demeurant à VIVIERS

- Monsieur METEYER Marc

Technicien, CSE ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT TRICASTIN, PIERRELATTE.
demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE

- Madame MEUNIER Martine

Aide à domicile, SEMAD, ANNONAY. demeurant à VILLEVOCANCE

- Monsieur MEZGUELDI Mohamed

Resp. customer engineering coac, IVECO FRANCE, ANNONAY. demeurant à ANNONAY

- Madame MONMAGNON Marie-Agnès

Responsable d'agence assurances, COVEA, PARIS. demeurant à MAUVES

- Monsieur MOREL Bruno

Responsable Développement Commercial, POINT P, CHAMBERY Cédex. demeurant à SAINT-JEAN-DE-MUZOLS

- Monsieur MORIAT Raymond

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à VINEZAC

- Monsieur MOULA Didier

Chef d'équipe et de production, BLANCHARD TECH & YARNS, SAINT-JULIEN-D'INTRES. demeurant à SAINT-AGREVE

- Monsieur MOULIN Norbert

ANNONAY, STS COMPOSITES FRANCE, FELINES. demeurant à CHAMPAGNE

- Madame MOUNIER Angeline

Assistante relation clients, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à SAINT JULIEN D'INTRES

- Madame MOUNIER Cristel

Responsable Service Clients, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS. demeurant à LE CHEYLARD

- Monsieur MOUNIER Didier

Guimpier, BLANCHARD TECH & YARNS, SAINT-JULIEN-D'INTRES. demeurant à SAINT-JULIEN-D'INTRES

- Madame MOURARET Sabine

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Monsieur MOUREZ Jean-Bernard

Responsable R.H., SAVOIE REFRACTAIRES, VÉNISSIEUX. demeurant à ANNONAY

- Madame MOUSTIER Florence

Comptable, BONNETERIE CEVENOLE, GUILHERAND-GRANGES. demeurant à CORNAS

- Monsieur NGUYEN Dominique

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Monsieur NOGIER Claude

Contrôleur qualité, SA MECANIQUE OUTILLAGE VIVARAIS, SAINT-FÉLICIEN. demeurant à CHANEAC

- Monsieur OMOBONO Silvio

Opérateur reseaux, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, ROMANS-SUR-ISÈRE.
demeurant à SAINT-CYR

- Monsieur PAPEGUAY Laurent

Ouvrier, KALISTRUT AEROSPACE, SAINT-VALLIER. demeurant à SAINT-CLAIR

- Madame PERALTA Florence

Approvisionneur, LOUIS VUITTON, MARSAZ. demeurant à TOURNON-SUR-RHONE

- Madame PEREZ Renée

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS. demeurant à RUOMS

- Madame PERGE Christine

Comptable, FEDERATION ADMR DE L ARDECHE, AUBENAS. demeurant à LAVILLEDIEU

- Madame PERRIER Muriel

Aide comptable, TANNERIE D ANNONAY, ANNONAY. demeurant à ANDANCE

- Monsieur PERRIN Stéphane

Directeur de succursale, BANQUE POPULAIRE DU SUD, SETE. demeurant à AUBENAS

- Monsieur PETIT Jean-Charles

Chauffeur poids lourds, COLAS FRANCE, LE POUZIN. demeurant à LE POUZIN

- Madame PHILIPPOT Sylvie

Secrétaire de Direction, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS. demeurant à VEYRAS

- Monsieur PICAUD Jean-Yves

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Monsieur PICHON Gérard

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à VOGUE

- Madame PONS Françoise

Assistante RH, ORANO DS, BAGNOLS-SUR-CEZE. demeurant à SAINT-JUST-D'ARDECHE

- Monsieur PONSONNET Laurent

Technicien de maintenance, BISCUITERIE DE LA TOUR D'ALBON, ANNEYRON. demeurant à SARRAS

- Monsieur RAPENNE Frédéric

Agent de sécurité, intervention, environnement., OSIRIS, ROUSSILLON. demeurant à PEYRAUD

- Monsieur RAVINEL Jean Lou

Ingénieur Développement, DEKRA INDUSTRIAL, LIMOGES. demeurant à TOURNON-SUR-RHONE

- Madame REBOUL Caroline

Chef d'antenne - Service de tutelle, UDAF DE L'ARDECHE, PRIVAS. demeurant à LE POUZIN

- Madame REBOULET Joëlle

Vendeuse, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE. demeurant à TALENCIEUX

- Monsieur REGAT Maxime

ouvrier, FAUN ENVIRONNEMENT, GUILHERAND-GRANGES. demeurant à ALBOUSSIERE

- Madame REMY Catherine

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Monsieur REY Franck

Technicien atelier coffrets, SAS AUTAJON C.S., MONTELIMAR. demeurant à UCEL

- Madame REYNAUD Isabelle

Téléconseillère, CPAM Ardèche, PRIVAS. demeurant à ANNONAY

- Madame REYNOUARD Christine

Employée de commande Préparateur, VALDIS, VALENCE. demeurant à CORNAS

- Madame RICHARD Christine

Employée administration ventes clients, CANSON, ANNONAY. demeurant à PEAUGRES

- Monsieur RIEU Martial

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à AUBENAS

- Monsieur ROCA - VIVES Marc

Superviseur de montage, SNEF POWER SERVICES, MARSEILLE 15. demeurant à MEYSSE

- Monsieur ROCCO Christian

Performance energy manager, ENGIE ENERGIE SERVICES, VILLARS. demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- Monsieur ROCHE Frédéric

Ouvrier en ESAT, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX. demeurant à ANNONAY

- Monsieur ROCHE Jean-Louis

Technicien de maintenance, LE MOULIN DE LA CHAUME, LA VOULTE-SUR-RHONE. demeurant à CRUAS

- Monsieur ROCHE Philippe

Technicien process, SAICA PAPER FRANCE, LAVEYRON. demeurant à OZON

- Monsieur ROSTAIND Thierry

Responsable administration systèmes informatiques, CONDUENT BUSINESS SOLUTIONS (FRANCE) SAS, GUILHERAND-GRANGES. demeurant à SOYONS

- Monsieur ROUCHOUZE Frédéric

Ouvrier papetier, CANSON, ANNONAY. demeurant à PEAUGRES

- Madame ROUSSET Denise

Responsable d'équipe agence/plateforme/services centralisés, POLE EMPLOI, CLERMONT-FERRAND. demeurant à SAINT-PERAY

- Madame ROUSSET Géraldine

Manager d'équipe, LABORATOIRES M&L, LAGORCE. demeurant à RUOMS

- Monsieur ROUSSON Bernard

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Monsieur ROYET Thierry

Technicien méthodes, ROUSSELET CENTRIFUGATION, ANNONAY. demeurant à SAINT-CLAIR

- Madame SAGNES Antonia

Ouvrier conducteur machine niveau 2, CARPENTER S.A.S., LORIOL-SUR-DROME. demeurant à ALISSAS

- Monsieur SAROUL David

conducteur poudreuse, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à LE CHEYLARD

- Monsieur SAVEL Raphaël

Opérateur finition, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT demeurant à OZON

- Monsieur SCARINGELLA David

Manager de rayons, ALISSAS DISTRIBUTION, ALISSAS. demeurant à SAINT-SYMPHORIEN-SOUS-CHOMERAC

- Monsieur SEIGNOVERT Patrick

P2 Montage carrosserie, IVECO FRANCE, ANNONAY. demeurant à FELINES

- Madame SEIGNOVERT Régine

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS. demeurant à RUOMS

- Monsieur SELETTE Pierre

Directeur administratif et financier, LXF ASSURANCES, VALENCE. demeurant à ANNONAY

- Madame SENEPART Laurence

Ingenieur/cadre, STE ELECTRIQUE D'AUBENAS, AUBENAS. demeurant à PRADES

- Monsieur SEN Mehmet

Tisseur, LES SOIERIES DE LA DEOME, BOURG-ARGENTAL. demeurant à DAVEZIEUX

- Monsieur SEN Nail

Tisseur, LES SOIERIES DE LA DEOME, BOURG-ARGENTAL. demeurant à ANNONAY

- Madame SERRANO Catherine

Infirmière de secteur psychiatrique, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS. demeurant à PEAUGRES

- Monsieur SERRE Dominique

Magasinier, IVECO FRANCE, ANNONAY. demeurant à ETABLES

- Madame SERRE Laure

Directrice d'agence de proximité, CAISSE EPARGNE PREVO LOIRE DROME ARDECHE, SAINT-ÉTIENNE. demeurant à LE CHEYLARD

- Monsieur SEUX Jean-Claude

Ouvrier, KALISTRUT AEROSPACE, SAINT-VALLIER. demeurant à SAVAS

- Madame SEVENIER Corine

Gestionnaire, IMMO DE FRANCE, AUBENAS. demeurant à LAVILLEDIEU

- Madame SIMON Sylvie

Conseillere emploi, POLE EMPLOI, AUBENAS. demeurant à VINEZAC

- Monsieur SOLER Laurent

Conducteur impression, LGR CARTONNAGES GIRARD, LE TEIL. demeurant à LE TEIL

- Madame SOUCHE Patricia

Employée de banque, BANQUE POPULAIRE DU SUD, PRIVAS. demeurant à SAINT-SYMPHORIEN-SOUS-CHOMERAC

- Monsieur SOUTEYRAT Stéphane

Technicien d'atelier, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à SERRIERES

- Madame SOUVIGNET Nadine

Secrétaire administrative, ROUSSELET CENTRIFUGATION, ANNONAY. demeurant à SAVAS

- Monsieur SURROQUE Michel

Agent Haute Maîtrise - Technicien Automatismes et Informatique industrielle, EUROFLOAT, SALAISE-SUR-SANNE. demeurant à FELINES

- Madame SYLVESTRE Françoise

Employée administrative, LEROY MERLIN FRANCE, VALENCE. demeurant à SAINT-VICTOR

- Monsieur TAIEB Camel

Chef de service, CYCLIFE FRANCE SA, CODOLET. demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- Monsieur TEIL Serge

Ouvrier en distribution, CANSON, ANNONAY. demeurant à SAINT-ALBAN-D'AY

- Monsieur THOMAS David

Opérateur logistique, NUTRITION ET SANTE, ALBON. demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- Madame TOCABENS Jacqueline

Assistante administration des ventes, CONCEPT' FRUITS, VERNOSC-LÈS-ANNONAY.

demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- Monsieur TORIBIO Jean

Chargé du parc, FLORENTAISE, LAVILLEDIEU. demeurant à VALS-LES-BAINS

- Madame TOURRENC DELPHINE Delphine, Marie

A.S.H, MUTUALITE FRANÇAISE ARDECHE-DROME, PRIVAS. demeurant à UCEL

- Monsieur TREPPOZ Denis

Ingénieur S.A.V, ABB FRANCE, BEYNOST. demeurant à EMPURANY

- Madame VALETTE Corinne

Responsable formation, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS.

demeurant à DUNIERE-SUR-EYRIEUX

- Madame VALLART Anne

Technicienne editique, AGENCE CENTRALE DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE, SAINT-PRIEST. demeurant à CHAMPAGNE

- Monsieur VALLET Olivier

Ouvrier en ESAT, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX. demeurant à ROIFFIEUX

- Monsieur VANDROZ Alain

Agent de maîtrise, HABITAT DAUPHINOIS, BOURG-LÈS-VALENCE. demeurant à TOURNON-SUR-RHONE

- Monsieur VEIGA Paulo

Èlectromécanicien, CANSON, ANNONAY. demeurant à VILLEVOCANCE

- Madame VERGNE Marie-Paule

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Monsieur VERGNIER Joël

Tisseur Malimo, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à SAINT-MICHEL-D'AURANCE

- Monsieur VERITE Laurent

Responsable environnement, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.

demeurant à SAINT-CIERGE-SOUS-LE-CHEYLARD

- Madame VEY Annick

Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE. demeurant à AUBENAS

- Monsieur VEYRAND Franck

Changeur de séries, STS COMPOSITES France, ANDANCE. demeurant à ECLASSAN

- Monsieur VIDALENCHE Laurent

Contrôleur matières nucléaires, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE.

demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- Monsieur VIEILLARD Michel

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS. demeurant à RUOMS

- Monsieur VINANDY Philippe

Cadre FRAMATOME LYON, FRAMATOME, LYON 6EME. demeurant à LIMONY

- Monsieur VINSON Philippe

Agent de production, TRIGANO VDL, TOURNON-SUR-RHÔNE. demeurant à SAINT-PERAY

- Madame VITAUD Marie Christelle

Vétérinaire, SAFARI PARC DU HAUT VIVARAIS, PEAUGRES. demeurant à SAINT-ALBAN-D'AY

- Monsieur WISNIEWSKI Dominique

Technicien Services Généraux, LABORATOIRES M&L, LAGORCE. demeurant à VOGUE

- Monsieur ZAMITI Nabile

Chef de chantier, COLAS FRANCE, LE POUZIN. demeurant à LE POUZIN

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- Madame AGNELLO Antoinette

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Monsieur ANDRE Christophe

Infirmier psychiatrique, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS. demeurant à SAINT-GERMAIN

- Monsieur ANDRE Jacques

Infirmier psychiatrique, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS.

demeurant à PRIVAS

- Monsieur ARMENGAUD Philippe

Responsable achat prestations I.T, THALES SERVICES NUMERIQUES SAS, VALENCE.

demeurant à TOURNON-SUR-RHONE

- Monsieur AYGLON Dominique

Ouvrier, STE ELECTRIQUE D'AUBENAS, AUBENAS. demeurant à SAINT-DIDIER-SOUS-AUBENAS

- Monsieur AYGLON Jean-Pierre

Technicien atelier prototype, CONDUENT BUSINESS SOLUTIONS (FRANCE) SAS, GUILHERAND-GRANGES. demeurant à SAINT-PERAY

- Madame BACCONIER Florence

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS. demeurant à RUOMS

- Monsieur BALLET Laurent

Superviseur, PLASTIC OMNIUM COMPOSITES, ANDANCE. demeurant à OZON

- Madame BANCEL Hélène

Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- Monsieur BARBIN Laurent

Fraiseur, LORD SOLUTIONS FRANCE, PONT-DE-L'ISÈRE. demeurant à PEAUGRES

- Madame BASTIDE Hélène

Gestionnaire de clientèle particuliers, CAISSE EPARGNE PREVO LOIRE DROME ARDECHE, SAINT-ÉTIENNE. demeurant à SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON

- Madame BATIFOL Brigitte

animateur technique prestations, CPAM Ardèche, PRIVAS. demeurant à GRAVIERES

- Madame BELOU Brigitte

Opératrice polyvalente, MECELEC COMPOSITES SA, MAUVES. demeurant à TOURNON-SUR-RHONE

- Madame BERCHAUD Laurence

Gestionnaire appui, POLE EMPLOI, LYON. demeurant à ROCHEMAURE

- Madame BERGERON Laurence

Employée d'entretien coursière, SELARL UNIBIO, SAINT-VALLIER. demeurant à ANDANCE

- Monsieur BERTHELOT Jean-Noël

Superviseur Chef de Quart, ORANO DEMANTELEMENT, PIERRELATTE. demeurant à CRUAS

- Monsieur BLACHIER Christian

Technicien, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à DAVEZIEUX

- Madame BONNAVE Katia

Agent de fabrication, L'EBENOID, VERNOSC-LES-ANNONAY. demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- Monsieur BOROWIACK Sylvain

Magasinier, SAS AUTAJON C.S., MONTELIMAR. demeurant à VIVIERS

- Monsieur BOURDIN Philippe

Directeur de la fabrication, ETS SABATON, AUBENAS. demeurant à SAINT-SERNIN

- Monsieur BOUSCHON Alain

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Monsieur BROT Jean-Louis

Expanseur mouleur, SINIAT, LORIOL-SUR-DROME. demeurant à FLAVIAC

- Madame BROUARD Fabienne

Hôtesse de caisse, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE. demeurant à LES OLLIERES-SUR-EYRIEUX

- Monsieur BRUNEL Eric

Technicien méthodes, TRIGANO VDL, TOURNON-SUR-RHÔNE. demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- Monsieur BRUN Guy

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Madame BRUNO Karen

Assistante crédit manager, CROUZET S.A.S., VALENCE Cédex 9. demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- Monsieur BUGNAZET François

Opérateur fabrication, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à DAVEZIEUX

- Monsieur BUISSON Daniel

Ouvrier canalisateur, EUROVIA DROME ARDECHE LOIRE AUVERGNE, AUBENAS.

demeurant à VILLENEUVE-DE-BERG

- Monsieur BUTTENAERE Eddy

Chef de chantier, FLORENTAISE, LAVILLEDIEU. demeurant à VESSEAUX

- Monsieur CARBAIN Didier

Technicien de maintenance, ENGIE HOME SERVICES, COURBEVOIE. demeurant à LIMONY

- Monsieur CARRARA Hubert

Agent de fabrication, CONSTRUCTION ELECTRIQUE DU VIVARAIS, PRIVAS.

demeurant à PRIVAS

- Monsieur CATERIN Bernard

Technicien spécialiste peinture, FAUN ENVIRONNEMENT, GUILHERAND-GRANGES.

demeurant à TOURNON-SUR-RHONE

- Madame CERRUTI MICLET Laurence

Secrétaire, CENTRES SOCIAUX DE GIVORS, GIVORS. demeurant à ANDANCE

- Monsieur CHABAUD Frédéric

A.P.L, O-I FRANCE SAS, LABEGUDE. demeurant à AUBENAS

- Madame CHALANCON Josiane

Opérateur textile, BLANCHARD FRANGES BOUILLON ET FILE, SAINT-JULIEN-BOUTIERES. demeurant à DESAIGNES

- Monsieur CHALLAYE Laurent

Tourneur P.I, SA MECANIQUE OUTILLAGE VIVARAIS, SAINT-FÉLICIEN. demeurant à ROCHEPAULE

- Monsieur CHARRE Didier

Chauffeur, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS

- Monsieur CHAUDIER Jacques

Maroquinier, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS. demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- Monsieur CHENEVIER James

cariste, SAICA PAPER FRANCE, LAVEYRON. demeurant à ROIFFIEUX

- Monsieur CHEVAL Denis

Opérateur finition, PLASTIC OMNIUM COMPOSITES, ANDANCE. demeurant à SARRAS

- Monsieur CHEVAUGEON Christian

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à AUBENAS

- Monsieur CHIROL Thierry

Responsable process industriel, STS COMPOSITES France, ANDANCE. demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- Monsieur CLUZEL Franck

Chef d'équipe, ETS SABATON, AUBENAS. demeurant à THUEYTS

- Monsieur COMBE Patrick

Opérateur industrie agro-alimentaire, ETS SABATON, AUBENAS. demeurant à ASPERJOC

- Monsieur COMBETTES Gabriel

Menuisier, SARL BESSET, LALOUVESC. demeurant à LALOUVESC

- Monsieur CORDIER Eric

V.R.P, HENRI MAIRE FRANCE, ARBOIS. demeurant à VILLEVOCANCE

- Madame COTTE Martine

Animatrice d'équipe, UGECAM, SAINT-MARCEL-LES-VALENCE. demeurant à CHATEAUBOURG

- Monsieur COULMONT Philippe

Directeur R & D, FAUN ENVIRONNEMENT, GUILHERAND-GRANGES. demeurant à SOYONS

- Monsieur COUVAT-DUTERRAIL Thierry

Agent d'exploitation, SULO FRANCE, COLOMBES. demeurant à SAINT-VICTOR

- Madame CRAFFE isabelle

Aide à domicile, ASSAD GUILHERAND-GRANGES, GUILHERAND-GRANGES.
demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- Monsieur CROS Gilbert

Chef de chantier, EUROVIA DROME ARDECHE LOIRE AUVERGNE, CUSSAC SUR LOIRE.

demeurant à LESPERON

- Monsieur CROUZET Claude

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Monsieur CROUZET Jean-Noël

P1 Magasinier Cariste, IVECO FRANCE, ANNONAY. demeurant à CHANEAC

- Madame CROUZET Joëlle

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à AUBENAS

- Monsieur CROUZET Pascal

Technicien d'affaires, REYES INTEGRATIONS SAS, VALENCE. demeurant à SAINT-MICHEL-DE-CHABRILLANOUX

- Monsieur DE BIASIO René

Tisseur Dorniers, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-CHANEAC

- Monsieur DEFOUR Philippe

Responsable de la gestion des ressources financières et de trésorerie, GRANDLYON HABITAT - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT, LYON. demeurant à DAVEZIEUX

- Madame DEGUILHEN Patricia

Conseillère, POLE EMPLOI, LYON. demeurant à CHASSIERS

- Monsieur DELAPLACETTE Mario

Cariste, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à BOULIEU-LES-ANNONAY

- Monsieur DELARBRE Thierry

Moniteur trafic, POMONA, SAINT-PRIEST. demeurant à SARRAS

- Monsieur DELL'OMO Hervé

Maçon, EIFFAGE CONSTRUCTION, VALENCE Cédex 9. demeurant à SOYONS

- Monsieur DELOCHE Alain

Technicien réseau, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, VALENCE.

demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAINS

- Madame DELPY Catherine

Assistante sociale, CAISSE D ALLOCATION FAMILIALES DE L ARDECHE, AUBENAS.
demeurant à CHARMES-SUR-RHONE

- Madame DERAIL Catherine

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Monsieur DESCHAMPS Christophe

Agent de production, TRIGANO VDL, TOURNON-SUR-RHÔNE. demeurant à EMPURANY

- Monsieur DESRUOL Daniel

Tourneur fraiseur perceur, ROUSSELET CENTRIFUGATION, ANNONAY. demeurant à ARDOIX

- Monsieur DEYGAS Jacques

Cariste en distribution, CANSON, ANNONAY. demeurant à VILLEVOCANCE

- Madame DIAZ Christine

Officier central de sécuritè, ONET TECHNOLOGIES, MARSEILLE. demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- Monsieur DIAZ Jean

Ingénieur, ORANO, CHÂTILLON. demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- Monsieur DROUET Jean-Charles

Ouvrier en ESAT, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX. demeurant à ANNONAY

- Monsieur DUCLOS Didier

P2 électricien industriel, IVECO FRANCE, ANNONAY. demeurant à PEAUGRES

- Monsieur DUCLOS Robert

Opérateur de production, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX. demeurant à ROIFFIEUX

- Monsieur DUCLOT Christian

Technicien sup. études, SOLYSTIC, ALIXAN. demeurant à ANNONAY

- Monsieur DUGAS Laurent

Electro-posté, O-I FRANCE SAS, LABEGUDE. demeurant à CHASSIERS

- Monsieur DUPLAND Thierry

Conducteur, O-I FRANCE SAS, LABEGUDE. demeurant à FONS

- Monsieur DURY Dominique

Responsable approvisionnements, PROLIANS RAA, PORTES-LES-VALENCE. demeurant à ROMPON

- Monsieur DUVAL Christophe

Technicien de fabrication, ADISSEO FRANCE S.A.S., SAINT-CLAIR-DU-RHÔNE. demeurant à SARRAS

- Madame EDMONT Isabelle

Magasinière cariste, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL-MALMAISON. demeurant à ALISSAS

- Madame ESPEIL Cécile

Responsable transport, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à SAINT-MICHEL-D'AURANCE

- Madame FANGET Nadine

Assistante commerciale, CANSON, ANNONAY. demeurant à VILLEVOCANCE

- Monsieur FARGIER Jérôme

Chef d'équipe Dornier, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.
demeurant à SAINT-MICHEL-D'AURANCE

- Madame FAURE Catherine

Employée de banque, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL DAUPHINE VIVARAIS, VALENCE. demeurant à VESSEAUX

- Monsieur FELDEN Laurent

Ajusteur, FRAMATOME, ROMANS-SUR-ISÈRE. demeurant à SAINT-LAURENT-DU-PAPE

- Monsieur FERNANDEZ David

Responsable d'affaires, FACEO FM CENTRE EST, SAINT-PRIEST. demeurant à BEAUCHASTEL

- Monsieur FILIOT Pierre

Responsable atelier, NOVOCERAM PRODUITS CERAMIQUES, LAVEYRON. demeurant à TOURNON-SUR-RHONE

- Monsieur FINON Didier

Ouvrier en transformation, CANSON, ANNONAY. demeurant à SAVAS

- Monsieur FLAQUIN David

Technicien bureau études, ROUSSELET CENTRIFUGATION, ANNONAY. demeurant à ANNONAY

- Monsieur FLORENTIN Laurent

Ingénieur R&D, BAUMERT, SCHAEFFERSHEIM. demeurant à CRUAS

- Madame FONTANEL Ghislaine

Employée commerciale, CSF, DAVEZIEUX. demeurant à QUINTENAS

- Madame FRAYSSE Sylviane

Opératrice pliage, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS. demeurant à ACCONS

- Monsieur FROMENTOUX Eric

Agent de production, TRIGANO VDL, TOURNON-SUR-RHÔNE. demeurant à SAINT-ROMAIN-D'AY

- Madame GAGNE Sylvie

Juriste Gestionnaire assurance, ACM, VALENCE. demeurant à SOYONS

- Madame GAILLARD Odette

Employée, BLANCHARD TECH & YARNS, SAINT-JULIEN-D'INTRES. demeurant à SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS

- Monsieur GAILLARD Patrice

Cadre logistique, CANSON, ANNONAY. demeurant à DAVEZIEUX

- Monsieur GARNODIER Rolland

Technicien d'atelier, TRIGANO VDL, TOURNON-SUR-RHÔNE. demeurant à COLOMBIER-LE-JEUNE

- Madame GATELET Lydie

Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS. demeurant à ECLASSAN

- Monsieur GAUCHIER Michel

Ingénieur, ORANO DEMANTELEMENT, CHUSCLAN. demeurant à SAINT-BARTHELEMY-GROZON

- Monsieur GAUDIN Gilles

Responsable informatique, GARDNER DENVER FRANCE, MOISSY-CRAMAYEL.

demeurant à BOGY

- Monsieur GAUTHIER Philippe

Opérateur, PLASTIC OMNIUM COMPOSITES, ANDANCE. demeurant à SAINT-DESIRAT

- Madame GAUTHIER Yvette

Opératrice essais fin de chaine, SA MECANIQUE OUTILLAGE VIVARAIS, SAINT-FÉLICIEN. demeurant à SAINT-FELICIEN

- Monsieur GAY Bertrand

Technicien de maintenance, BISCUITERIE DE LA TOUR D'ALBON, ANNEYRON. demeurant à VILLEVOCANCE

- Monsieur GENESTON Lionel

Electromécanicien, CHEMVIRON FRANCE SAS, RUEIL-MALMAISON. demeurant à SAINT-VINCENT-DE-BARRES

- Madame GERLAND Brigitte

Ouvrière en ESAT, E.S.A.T. ADAPEI de la Drôme, VALENCE. demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- Monsieur GILLES Christian

Assistant qualité clientèle, O-I FRANCE SAS, LABEGUDE. demeurant à PRADES

- Madame GIRARDEY Véronique

Chargée d'affaires-économie sociale, CAISSE EPARGNE PREVO LOIRE DROME ARDECHE, SAINT-ÉTIENNE. demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAINS

- Madame GLEIZOLLES Dominique

Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à SOYONS

- Monsieur GODART Claude

Chef de projets, THALES AVS FRANCE SAS, MÉRIGNAC. demeurant à TOULAUD

- Monsieur GONNARD Philippe

Chef d'équipe ourdissage, NATEXPROD, ARDOIX. demeurant à SAINT-JEURE-D'AY

- Monsieur HAON Christian

Technicien, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE. demeurant à BESSAS

- Monsieur HERITIER Denis

Maçon, CAMPENON BERNARD CENTRE EST, PIERRELATTE. demeurant à VIVIERS

- Madame IMBERT Brigitte

Gestionnaire de résidences, BNP PARIBAS IMMOBILIER RESIDENCES SERVICES, ALIXAN. demeurant à DUNIERE-SUR-EYRIEUX

- Monsieur IMBERT Jean-Pascal

Préparateur expédition, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à LE CHEYLARD

- Monsieur JANICOT Didier

Ouvrier papetier, SAICA PAPER FRANCE, LAVEYRON. demeurant à ANNONAY

- Madame JURDIT Françoise

Infirmière, AESIO SANTE SUD RHONE ALPES, VALENCE. demeurant à SARRAS

- Monsieur KAUFFMAN Carlos

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à VINEZAC

- Monsieur KAUFFMANN Henri

Monteur ajusteur, 'NCI PRODUCTION', PRIVAS. demeurant à CRUAS

- Monsieur KRASOUSKY JEAN CLAUDE

Ouvrier, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, GRENOBLE. demeurant à AUBENAS

- Monsieur LABOURY Pascal

Ouvrier en ESAT, ADAPEI ARDECHE, ROIFFIEUX. demeurant à ROIFFIEUX

- Madame LACOSTE Christiane

Gestionnaire formation, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à ARDOIX

- Monsieur LADET Christophe

Responsable distribution échantillons, LABORATOIRE BAUSCH & LOMB/CHAUVIN, AUBENAS. demeurant à AUBENAS

- Monsieur LAFFONT Pascal

Chauffeur poids lourds, COLAS FRANCE, VALENCE. demeurant à BEAUCHASTEL

- Madame LANDRAUD Fabienne

Responsable environnement, STE ELECTRIQUE D'AUBENAS, AUBENAS. demeurant à RUOMS

- Monsieur LARPENT Christian

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Madame LAVERT Brigitte

Agent de service ASH, MUTUALITE FRANCAISE ARDECHE-DROME, PRIVAS.
demeurant à PRADES

- Monsieur LEFEBVRE Eddy

Peintre, ETS DEVES SAS, SAINT-SYMPHORIEN-SOUS-CHOMERAC. demeurant à SAINT-SYMPHORIEN-SOUS-CHOMERAC

- Monsieur MAILLET Alain

Fondeur, O-I FRANCE SAS, LABEGUDE. demeurant à PRADES

- Madame MANCHERON Guilène

Comptable, ELECTROLUX FRANCE, SENLIS. demeurant à GROSPIERRES

- Madame MANDON Sylvie

Manager, CPAM Ardèche, PRIVAS. demeurant à CHALENCON

- Monsieur MARCARIAN Roger

Agent technique, MERCEDES-BENZ FRANCE, ÉTOILE-SUR-RHÔNE. demeurant à LE POUZIN

- Madame MARION Christine

Comptable, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS. demeurant à LE CHEYLARD

- Monsieur MARTEL Thierry

Conducteur routier PL/SPL, BERT TRANSPORTS ET SERVICES, SAINT-RAMBERT-D'ALBON.
demeurant à ECLASSAN

- Monsieur MARTIN Frédéric

Technicien Sécurité, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE. demeurant à LABLACHERE

- Madame MARTIN Patricia

Aide-soignante, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS. demeurant à SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN

- Madame MATHIEU Marie

Ouvrière d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Monsieur MAZABRARD Bruno

Régleur estampage découpe auto, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS. demeurant à DESAIGNES

- Monsieur MEJEAN Serge

Cadre supérieur de santé, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS. demeurant à VEYRAS

- Monsieur METEYER Marc

Technicien, CSE ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT TRICASTIN, PIERRELATTE. demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE

- Madame MEUNIER Martine

Aide à domicile, SEMAD, ANNONAY. demeurant à VILLEVOCANCE

- Monsieur MEY Philippe

Magasinier, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à LE CHEYLARD

- Monsieur MIGNOT Pascal

Compte clé régional, VANDEMOORTELE EUROPE, MASSY. demeurant à CHAMPIS

- Monsieur MINODIER Fabrice

Opérateur finition, STS COMPOSITES FRANCE, FELINES. demeurant à SAINT-ALBAN-D'AY

- Madame MONTAGNE Marie-Jeanne

Aide-soignante, HOPITAL PRIVE DE SAINT AGREVE, SAINT-AGRÈVE. demeurant à SAINT-AGREVE

- Monsieur MOULIN Denis

Responsable atelier, ROUSSELET CENTRIFUGATION, ANNONAY. demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- Monsieur MOULIN Philippe

Responsable réception expédition papeterie, CANSON, ANNONAY. demeurant à ANDANCE

- Monsieur MOUNIER Didier

Préparateur PU, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à SAINT-AGREVE

- Monsieur MOURELON Thierry

Gestionnaire approvisionnement, CANSON, ANNONAY. demeurant à ANNONAY

- Monsieur MOUREZ Jean-Bernard

Responsable R.H., SAVOIE REFRACTAIRES, VÉNISSIEUX. demeurant à ANNONAY

- Madame MOUTON Cécile

Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS. demeurant à ARRAS-SUR-RHONE

- Monsieur MOUTON Lionel

Employé de bureau, POLE EMPLOI, LYON. demeurant à AUBENAS

- Monsieur MULAS Marc

Commercial, ETABLISSEMENTS R.FILLIERE, AVIGNON. demeurant à COUCOURON

- Monsieur NICOLAS Jean-Marie

Technicien, RHODIA OPERATIONS, SALINDRES. demeurant à SANILHAC

- Monsieur NOGUEIRA José

Peintre en batiment, ENTREPRISE BERGERON ET PITOT, GUILHERAND-GRANGES.
demeurant à CORNAS

- Monsieur OMOBONO Silvio

Opérateur reseaux, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, ROMANS-SUR-ISÈRE.
demeurant à SAINT-CYR

- Monsieur OSTERNAUD Loïc

Technicien maintenance, STS COMPOSITES FRANCE, FELINES. demeurant à SAINT-CLAIR

- Monsieur PALISSE François

Responsable production, SAUR, ANNONAY. demeurant à SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY

- Madame PECHEUR Patricia

Infirmière, HOPITAL PRIVE DROME-ARDECHE, GUILHERAND-GRANGES. demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- Monsieur PEGEOT Eric

Technicien confirmé, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES, CHUSCLAN. demeurant à ROCHEMAURE

- Monsieur PELISSIER Hubert

Polisseur, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS. demeurant à ARCENS

- Monsieur PERRIER Maurice

Agent administratif principal, ASSOCIATION BETHANIE, RUOMS. demeurant à AUBENAS

- Monsieur PEYROT Jerome

Technicien prototypiste, TRIGANO VDL, TOURNON-SUR-RHÔNE. demeurant à SAINT-BARTHELEMY-LE-PLAIN

- Madame PHILIBERT Fabienne

Cadre de banque, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL DAUPHINE VIVARAIS, VALENCE.
demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- Monsieur PICHON Gérard

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à VOGUE

- Madame PLANCHER Dominique

Assistante export, CANSON, ANNONAY. demeurant à FELINES

- Madame POLI FRANCOISE

Attaché administratif N1, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS.

demeurant à AJOUX

- Monsieur PONCETY Jean Pierre

Ingénieur, IVECO FRANCE, ANNONAY. demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- Monsieur POUDEVIGNE Jean-Marie

Conducteur d'engin, FLORENTAISE, LAVILLEDIEU. demeurant à JAUJAC

- Madame POUZET Anne-Marie

Conseiller technique, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA DROME, VALENCE.

demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE

- Monsieur QUIBLIER Jean-Pierre

Papetier, CANSON, ANNONAY. demeurant à SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY

- Monsieur RAFFARD Joël

Opérateur finition, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à ANNONAY

- Madame RAMIER Christian

Peintre, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à DAVEZIEUX

- Monsieur RAMPON Frédéric

Educateur physique et sportif, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS. demeurant à COUX

- Monsieur RANC Christophe

Gestionnaire logistique matériel, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - INFRA RHONE ALPES, LAMASTRE. demeurant à LE CRESTET

- Monsieur RAPENNE Frédéric

Agent de sécurité, intervention, environnement., OSIRIS, ROUSSILLON. demeurant à PEYRAUD

- Monsieur RAVINEL Jean Lou

Ingénieur Développement, DEKRA INDUSTRIAL, LIMOGES. demeurant à TOURNON-SUR-RHONE

- Monsieur REMY Nicolas

Technicien support maintenance, GERFLOR PROVENCE SNC, SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX.
demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- Monsieur REVOL Jean-Christophe

Manœuvre, FRAPPA, DAVÉZIEUX. demeurant à SAVAS

- Madame REYNOUARD Christine

Employée de commande Préparateur, VALDIS, VALENCE. demeurant à CORNAS

- Monsieur REYNOUARD Fabrice

Technicien qualité, TRIGANO VDL, TOURNON-SUR-RHÔNE. demeurant à SAINT-PERAY

- Madame RICHARD Nathalie

Conseiller de clientèle, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL DAUPHINE VIVARAIS, VALENCE. demeurant à MERCUER

- Monsieur RIEU Martial

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à AUBENAS

- Monsieur RIPOCHE Xavier

Responsable propriété intellectuelle, SAINT GOBAIN GLASS FRANCE, COURBEVOIE.

demeurant à ROIFFIEUX

- Madame ROCARD Nelly

Chargée de clientèle professionnelle, CAISSE REGIONALE DU CREDIT MUTUEL DAUPHINE VIVARAIS, PRIVAS. demeurant à SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN

- Madame ROCHEDY Irène

Opératrice en finition, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à PEAUGRES

- Monsieur ROCHEDY Vincent

Chef d'équipe grilles, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à BELSENTES

- Monsieur ROGIER Patrice

Conducteur d'engins, EIFFAGE GC INFRA LINEAIRES, VELIZY-VILLACOUBLAY. demeurant à JOYEUSE

- Monsieur ROSTAIND Thierry

Responsable administration systèmes informatiques, CONDUENT BUSINESS SOLUTIONS (FRANCE) SAS, GUILHERAND-GRANGES. demeurant à SOYONS

- Madame ROUSSELET Cécile

Employée commerciale, SAS LOVIRIC - INTERMARCHE, SAINT-VALLIER. demeurant à SAINT-ETIENNE-DE-VALOUX

- Monsieur ROUSSON Bernard

Ouvrier d'Esat, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Madame RUCHON Martine

Agent de production, L'EBENOID, SAINT-PRIEST. demeurant à BOULIEU-LES-ANNONAY

- Monsieur SAGE Claude

Opérateur Cariste, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à ANNONAY

- Madame SALQUE Colette

Ouvrière en ESAT, E.S.A.T. ADAPEI de la Drôme, VALENCE. demeurant à SAINT-PERAY

- Monsieur SANIAL Bruno

Chef de poste Dorniers, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.

demeurant à LE CHEYLARD

- Monsieur SAUVAYRE Georges

Magasinier cariste, IVECO FRANCE, ANNONAY. demeurant à SAINT-CLAIR

- Monsieur SELETTE Pierre

Directeur administratif et financier, LXF ASSURANCES, VALENCE. demeurant à ANNONAY

- Monsieur SENDER Bruno

Responsable de secteur, RB HYGIENE HOME FRANCE SAS, MASSY. demeurant à LABEAUME

- Madame SERRANO Sylvie

Responsable métier, ORANO PROJETS, BAGNOLS-SUR-CÈZE. demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- Monsieur SIMONINI Christian

Ingénieur, THALES AVS FRANCE SAS, MÉRIGNAC. demeurant à TOURNON-SUR-RHONE

- Madame SONNIER Marie-Claire

Ouvrière en maroquinerie, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS. demeurant à OZON

- Madame TALARON Béatrice

Infirmière, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS. demeurant à PRIVAS

- Madame TALARON Huguette

Soudeuse four, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS. demeurant à ARCENS

- Monsieur TALLARON Denis

Tuyauteur industriel, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - CLEMESSY SERVICES, SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON. demeurant à ANNONAY

- Monsieur TALON Robert

Conseiller technico commercial, NEOLAIT, YFFINIAC. demeurant à LESPERON

- Monsieur TEISSIER Pierre

Technicien d'exploitation, ENGIE ENERGIE SERVICES, VITROLLES. demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- Monsieur TOURNAYRE Laurent

Responsable d'usine, FLORENTAISE, LAVILLEDIEU. demeurant à AUBENAS

- Monsieur TRAVERSIER Philippe

Conducteur d'engins, SOGEA RHONE-ALPES, VILLEURBANNE. demeurant à SAINT-SYLVESTRE

- Madame VALLART Anne

Technicienne editique, AGENCE CENTRALE DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE, SAINT-PRIEST. demeurant à CHAMPAGNE

- Monsieur VALLON Franck

Ouvrier, KALISTRUT AEROSPACE, SAINT-VALLIER. demeurant à SAINT-ROMAIN-D'AY

- Monsieur VERNET Thierry

Opérateur Découpe B, TENDRIADE SAS, SAULCE-SUR-RHONE. demeurant à SAINT-SYMPHORIEN-SOUS-CHOMERAC

- Monsieur VIDALENCHE Laurent

Contrôleur matières nucléaires, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, PIERRELATTE. demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- Monsieur VIGNAL Joannès

Tisseur Grilles, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS

- Monsieur VINANDY Philippe

Cadre FRAMATOME LYON, FRAMATOME, LYON 6EME. demeurant à LIMONY

- Monsieur VOLLE Bruno

Opérateur industrie agro-alimentaire, ETS SABATON, AUBENAS. demeurant à ASPERJOC

- Madame VOLLE Claude

Aide-soignante, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS. demeurant à PRIVAS

- Monsieur WEBER Eric

Moniteur d'atelier, AESIO SANTE SUD RHONE ALPES, VALENCE. demeurant à RUOMS

- Monsieur ZANNELLI François

Salarié, GMF ASSURANCES, MONTÉLIMAR. demeurant à VERNOUX-EN-VIVARAIS

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- Monsieur ALEXANDRE Alain

Agent de production (conducteur machine CN), TRIGANO VDL, TOURNON-SUR-RHÔNE.

demeurant à BOZAS

- Monsieur ARCHIER Joël

Magasinier, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à VILLEVOCANCE

- Madame ARDAIL Françoise

Technicienne de prestations, CPAM Ardèche, PRIVAS. demeurant à LUSSAS

- Madame ARGAUD Joëlle

Opérateur polyvalent Niv 2, MECELEC COMPOSITES SA, MAUVES. demeurant à SAINT-JEAN-DE-MUZOLS

- Madame BADEL Marie-Hélène

Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS. demeurant à ARDOIX

- Monsieur BANCEL Franck

Technicien méthodes, LORD SOLUTIONS FRANCE, PONT-DE-L'ISÈRE. demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- Madame BASTIDE Hélène

Gestionnaire de clientèle particuliers, CAISSE EPARGNE PREVO LOIRE DROME ARDECHE, SAINT-ÉTIENNE. demeurant à SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON

- Monsieur BATTANDIER Jean-Louis

Changeur de séries, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à TALENCIEUX

- Madame BERTRAMOND Frédèrique

Infirmière psychiatrique, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS. demeurant à VESSEAUX

- Madame BLACHE Chantal

Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS. demeurant à SARRAS

- Monsieur BONAMIGO Michel

Serrurier, COMPAGNIE INTERNATIONALE DE MAINTENANCE ET D'ASSISTANCE TECHNI Q UE, SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX. demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- Monsieur BOSC Laurent

Agent de production, TRIGANO VDL, TOURNON-SUR-RHÔNE. demeurant à PREAUX

- Monsieur BOUCHER Philippe

Mécanicien maroquinerie, MANUFACTURE DE MAROQUINERIE DU DAUPHINE, GRANGES LES BEAUMONT. demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- Monsieur BOULESTEIX Jean-Christophe

Opérateur, FRAMATOME, LYON. demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE

- Monsieur BOURGAUD Jean-François

Cariste, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à SERRIERES

- Madame BRIAS Nicole

Préparatrice de commandes, CANSON, ANNONAY. demeurant à BOULIEU-LES-ANNONAY

- Monsieur BRUS Michel

Responsable entretien général, O-I FRANCE SAS, LABEGUDE. demeurant à VILLENEUVE-DE-BERG

- Madame BRUYAT Yvette

Ouvrière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS. demeurant à ANDANCE

- Monsieur BUFFAT Michel

Coordinateur d'ilot, MECELEC COMPOSITES SA, MAUVES. demeurant à VION

- Monsieur CABERO Luis

Mécanicien outillage, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à TALENCIEUX

- Monsieur CANDELLARO Jacques

Commercial, GAN PREVOYANCE, PARIS. demeurant à BIDON

- Madame CARIVEN Chantal

Conseillère de vente, DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, SAUMUR. demeurant à FELINES

- Monsieur CARLE Frédéric

Technicien Méthodes, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à SAINT-CLAIR

- Monsieur CARRONNIER Thierry

Employé, JST TRANSFORMATEURS, LYON. demeurant à ANNONAY

- Monsieur CHAPRIE Philippe

Peintre, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- Monsieur CHAPURLAT Patrick

Travailleur en ESAT, ESAT ADAPEI 26 CAT'INOV, SAINT-VALLIER. demeurant à VION

- Monsieur CHARRE Michel

Cuisinier, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS. demeurant à COUX

- Monsieur CHENEY Pascal

Ouvrier, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à ANDANCE

- Monsieur CHEPEL Franck

Chargé d'affaires, KROHNE, ROMANS-SUR-ISÈRE. demeurant à PEYRAUD

- Madame CLAIR Sylvette

Technicien expérimenté, POLE EMPLOI, PRIVAS. demeurant à PRANLES

- Madame CLOT Catherine

Responsable comptabilité générale, CANSON, ANNONAY. demeurant à THORRENC

- Madame COMBES Annie

Technicien conseil référent PF, CAISSE D ALLOCATION FAMILIALES DE L ARDECHE, AUBENAS. demeurant à AUBENAS

- Monsieur COMBETTES Gabriel

Menuisier, SARL BESSET, LALOUVESC. demeurant à LALOUVESC

- Madame COSTE Evelyne

Technicien de prestations, CPAM DE LA DROME, VALENCE. demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- Monsieur CROUZET Jean-Noël

P1 Magasinier Cariste, IVECO FRANCE, ANNONAY. demeurant à CHANEAC

- Madame CROUZET Simone

Responsable paye, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS. demeurant à CHANEAC

- Monsieur DAVID Jean-Pierre

Technicien de maintenance, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à ROIFFIEUX

- Monsieur DEBOURG Jean-Luc

Conducteur de machine automatisée, MIXT COMPOSITES RECYCLABLES MCR, TOURNON-SUR-RHÔNE. demeurant à VION

- Monsieur DELOCHE Alain

Technicien réseau, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, VALENCE.

demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAINS

- Monsieur DELOCHE ROCHE Gabriel

Opérateur, KALISTRUT AEROSPACE, SAINT-VALLIER. demeurant à SARRAS

- Monsieur DESMON Michel Gervais

Opérateur, PLASTIC OMNIUM COMPOSITES, ANDANCE. demeurant à SAINT-CYR

- Monsieur DJELLALI Boukhemis

Agent hotelier spécifique, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, ANNONAY.

demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- Monsieur DUARTE DA CUNHA Manuel José

Chef de file, CAMPENON BERNARD DAUPHINE SAVOIE, ANNONAY. demeurant à SAVAS

- Madame DUCLAUX Laurence

Comptable, LABORATOIRE TETRA MEDICAL, ANNONAY. demeurant à BOULIEU-LES-ANNONAY

- Madame DUPRE Françoise

Secrétaire, REYES INTEGRATIONS SAS, VALENCE. demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE

- Monsieur ETTWILLER Christophe

Technicien de laboratoire, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.

demeurant à LE CHAMBON

- Monsieur FABRY Roland

Opérateur finition, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à SAINT-VICTOR

- Madame FANGET Françoise

Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS. demeurant à SARRAS

- Monsieur FARRE Simon

Fondeur P.I, SA MECANIQUE OUTILLAGE VIVARAIS, SAINT-FÉLICIEN. demeurant à SAINT-AGREVE

- Madame FAURE Martine

Infirmière psychatrique, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS.

demeurant à SAINT-PRIEST

- Monsieur FERNANDES FERREIRA Joao Carlos

Aide soignant, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS. demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE

- Monsieur FOMBONNE Richard

Papetier, CANSON, ANNONAY. demeurant à SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY

- Madame FOURNIER Pascale

Ouvrière en maroquinerie, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS.

demeurant à TOURNON-SUR-RHONE

- Madame FRANC Dominique

Infirmière psychiatrique, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE-MARIE, PRIVAS.

demeurant à LYAS

- Monsieur FRUGIER Pascal

Conducteur de travaux, DREYER, AVIGNON. demeurant à ROCHEMAURE

- Monsieur GARE Gilles

Gestionnaire réparations, SOLYSTIC, ALIXAN. demeurant à CHARMES-SUR-RHONE

- Madame GATELET Lydie

Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS. demeurant à ECLASSAN

- Monsieur GAUTHIER Didier

Usineur P.I, SA MECANIQUE OUTILLAGE VIVARAIS, SAINT-FÉLICIEN. demeurant à SAINT-FELICIEN

- Madame GAY Maryse

Ouvrière P1 montage carrosserie, IVECO FRANCE, ANNONAY. demeurant à SATILLIEU

- Monsieur GERARD Sylvain

Employé de banque, BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE, BAGNOLS-SUR-CÈZE.

demeurant à BANNE

- Madame GIRARDEY Véronique

Chargée d'affaires-économie sociale, CAISSE EPARGNE PREVO LOIRE DROME ARDECHE, SAINT-ÉTIENNE. demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAINS

- Monsieur GRAIL Jean-Michel

Magasinier - cariste, SAICA PAPER FRANCE, LAVEYRON. demeurant à ANNONAY

- Madame GRANON Michèle

Conseiller services de l'assurance maladie, CPAM Ardèche, PRIVAS. demeurant à LE TEIL

- Monsieur GUIGAL Joël

Opérateur de fabrication, PLASTIC OMNIUM COMPOSITES, ANDANCE. demeurant à ANNONAY

- Monsieur GUILLAUME Dominique

Responsable études opérationnel, ORANO PROJETS, BAGNOLS-SUR-CÈZE. demeurant à SAINT-MARCEL-D'ARDECHE

- Madame HENARD Françoise

Technicien GCR, CAISSE D ASSURANCE RETRAITE ET DE SANTE AU TRAVAIL RHONE ALPES, LYON. demeurant à CORNAS

- Monsieur HOURS Patrick

Directeur industriel et achat, SOLYSTIC, ALIXAN. demeurant à SAINT-PERAY

- Madame IMBERT Brigitte

Gestionnaire de résidences, BNP PARIBAS IMMOBILIER RESIDENCES SERVICES, ALIXAN. demeurant à DUNIERE-SUR-EYRIEUX

- Monsieur JARNIAS Thierry

Chef d'équipe, ENDEL, PIERRELATTE. demeurant à SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN

- Monsieur LANGREZ Philippe

Technicien sup méthodes, SOLYSTIC, ALIXAN. demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- Monsieur LARPENT Claude

Ouvrier ESAT Les Amandiers, ASSOCIATION BETHANIE, LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

- Madame LAURENT Simone

Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS. demeurant à BOUCIEU-LE-ROI

- Monsieur LECHE Christian

Agent de production ,conducteur de machine CN, TRIGANO VDL, TOURNON-SUR-RHÔNE. demeurant à SAINT-JEAN-DE-MUZOLS

- Madame LE ROUX Nelly

Opérateur de ligne, TRIGANO VDL, TOURNON-SUR-RHÔNE. demeurant à CHEMINAS

- Madame LONGUEVILLE Bernadette

Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS. demeurant à ETABLES

- Monsieur LURIE Stéphane

Contrôleur, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL-MALMAISON. demeurant à SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON

- Monsieur MAIRE Alain

Visiteur, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à LE CHEYLARD

- Madame MANCHERON Guilène

Comptable, ELECTROLUX FRANCE, SENLIS. demeurant à GROSPIERRES

- Monsieur MARCHAND-FALLOT Gilles

Analyste N1, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS. demeurant à SAINT-PRIEST

- Monsieur MARIN Christophe

Conseiller de clientèle, BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, TOURNON-SUR-RHÔNE. demeurant à TOURNON-SUR-RHONE

- Madame MARION Catherine

Opératrice contrôle plateforme, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS. demeurant à LE CHEYLARD

- Monsieur MATHON Eric

Régleur Dorniers, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS

- Monsieur MERCIER Patrice

Technicien R&D, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à JAUNAC

- Monsieur MESSOUMIAN Christian

Peintre, FRAPPA, DAVÉZIEUX. demeurant à ANNONAY

- Madame MEUCCI Isabelle

Secrétaire, ARGEXCO, BAIX. demeurant à SAINT-PRIEST

- Monsieur MEYRAND Serge

Responsable de production, CONCEPT' FRUITS, VERNOSC-LÈS-ANNONAY.

demeurant à SAINT-MARCEL-LES-ANNONAY

- Madame MONTEIL Anne-Marie

Manager, CPAM Ardèche, PRIVAS. demeurant à VALS-LES-BAINS

- Madame MOUNIER Jacqueline

Agent de production, SA MECANIQUE OUTILLAGE VIVARAIS, SAINT-FÉLICIEN.

demeurant à SAINT-AGREVE

- Monsieur NARBOT Gilles

Chef d'équipe Dornier, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à LE CHEYLARD

- Madame NEY Patricia

Rédacteur, UNION MUT GESTION GROUPE HOSP MUTUALISTE DE GRENOBLE, GRENOBLE. demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- Monsieur NOGUEIRA José

Peintre en batiment, ENTREPRISE BERGERON ET PITOT, GUILHERAND-GRANGES. demeurant à CORNAS

- Monsieur OBON Jacques

Conducteur de machine en transformation, CANSON, ANNONAY. demeurant à SAVAS

- Monsieur OMOBONO Silvio

Opérateur reseaux, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, ROMANS-SUR-ISÈRE.
demeurant à SAINT-CYR

- Madame PELLEGRINI Pascale

Conseillère services de l'assurance maladie, CPAM Ardèche, PRIVAS. demeurant à LE TEIL

- Madame PERROUD Christiane

Conseillère en gestion des droits, POLE EMPLOI, LYON. demeurant à DAVEZIEUX

- Madame PILON Nadine

Ouvrière en maroquinerie, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS. demeurant à SARRAS

- Madame PLANTEVIN Joëlle

Technicienne de prestations, CPAM Ardèche, PRIVAS. demeurant à BALAZUC

- Madame POUZET Anne-Marie

Conseiller technique, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA DROME, VALENCE.

demeurant à LA VOULTE-SUR-RHONE

- Monsieur PRIEUR Eric

Mécanicien d'entretien, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX, VALENCE.

demeurant à CHARMES-SUR-RHONE

- Monsieur PRUNET Jean

Ingénieur responsable logiciels embarqués, CONDUENT BUSINESS SOLUTIONS (FRANCE) SAS, GUILHERAND-GRANGES. demeurant à SAINT-PERAY

- Monsieur QUINTANA Pédro

Directeur général, CONCEPT' FRUITS, VERNOSC-LÈS-ANNONAY. demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- Madame RAFFARD Agnès

Assistante de service, SA MECANIQUE OUTILLAGE VIVARAIS, SAINT-FÉLICIEN. demeurant à SAINT-ALBAN-D'AY

- Monsieur RAVINEL Jean Lou

Ingénieur Développément, DEKRA INDUSTRIAL, LIMOGES. demeurant à TOURNON-SUR-RHONE

- Madame REDON Solange

Gestionnaire bancaire technicien, CAISSE EPARGNE PREVO LOIRE DROME ARDECHE, SAINT-ÉTIENNE.

demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAINS

- Madame REGAL Jeannine

Employée commerciale, INTERMARCHE - SAS TOURNON DISTRIBUTION, SAINT-JEAN-DE-MUZOLS.

demeurant à ARRAS-SUR-RHONE

- Madame REYNAUD Christine

Opératrice polyvalente, MECELEC COMPOSITES SA, MAUVES. demeurant à TOURNON-SUR-RHONE

- Monsieur REYNIER Alain

Veilleur de nuit, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS. demeurant à SAINT-PRIEST

- Madame REYNOUARD Christine

Employée de commande Préparateur, VALDIS, VALENCE. demeurant à CORNAS

- Monsieur RICHARD Christophe

Technicien d'atelier, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à ANNONAY

- Monsieur RICHARD Etienne

Technicien de maintenance, CIMENTS CALCIA, CRUAS. demeurant à FLAVIAC

- Monsieur ROCHEDY Gilbert

Agent de maintenance outillage, MECELEC COMPOSITES, SAINT-AGRÈVE. demeurant à SAINT-AGREVE

- Monsieur RUFRANCOS Xavier

Opérateur PAO, LUQUET ET DURANTON, ANNONAY. demeurant à ANNONAY

- Monsieur SANIAL Jérôme

Chef d'équipe complexage, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD.

demeurant à MARIAC

- Monsieur SAROUL Jacques

Mécanicien, CHOMARAT TEXTILES INDUSTRIES, LE CHEYLARD. demeurant à MARIAC

- Monsieur SAUZE Patrick

Papetier, CANSON, ANNONAY. demeurant à SAINT-CLAIR

- Monsieur SCHWEITZER Luc

Informaticien exploitation, EURO-INFORMATION PRODUCTION - GROUPEMENT INFORMATIQUE, STRASBOURG. demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- Madame SERRANO Sandrine

Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS. demeurant à SARRAS

- Monsieur SERRE Christian

Magasinier logistique, STE ELECTRIQUE D'AUBENAS, AUBENAS. demeurant à LA SOUCHE

- Monsieur SERRE Christophe

Agent de production, TRIGANO VDL, TOURNON-SUR-RHÔNE. demeurant à MAUVES

- Monsieur SEUX Philippe

Technicien de maintenance, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à SAVAS

- Monsieur SEUX Robert

Cariste, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à SAINT-DESIRAT

- Madame SEVENIER-PASAYAN Corinne

Chargée de clientèle, SOC AUTEUR COMPOSITEUR EDITEUR MUSIQUE, NEUILLY-SUR-SEINE. demeurant à TOURNON-SUR-RHONE

- Madame SONNIER Marie-Claire

Ouvrière en maroquinerie, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS.

demeurant à OZON

- Madame TALENCIEUX Chantal

Pilote logistique, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT. demeurant à VERNOSC-LES-ANNONAY

- Monsieur TEYSSIER Jean-Luc

Cadre de santé de nuit, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS.

demeurant à CHOMERAC

- Monsieur TEYSSIER Joël

Soudeur four, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS. demeurant à ARCENS

- Monsieur THOUEZ Christian

Polyvalent Rivière Tannage, TANNERIE D ANNONAY, ANNONAY. demeurant à VOCANCE

- Monsieur VACHER Bruno

Technicien expérimenté, POLE EMPLOI, LYON. demeurant à CHAMPIS

- Monsieur VALLIER Christian

Infirmier de secteur psychiatrique, ASSOCIATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE, PRIVAS.
demeurant à LUSSAS

- Madame VALLON Brigitte

Opératrice de production, SA MECANIQUE OUTILLAGE VIVARAIS, SAINT-FÉLICIEN.

demeurant à LALOUVESC

- Madame VEILLEUX Elisabeth

Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, SARRAS. demeurant à VION

- Monsieur VERNE Patrick

Responsable de site, SCHNEIDER ELECTRIC ENERGY FRANCE, RUEIL-MALMAISON.
demeurant à SAINT-GERMAIN

- Madame VIALLETON Nadine

Responsable qualité, NUTRITION ET SANTE, ANNONAY. demeurant à SAVAS

- Monsieur VINANDY Philippe

Cadre FRAMATOME LYON, FRAMATOME, LYON 6EME. demeurant à LIMONY

- Monsieur VOLLE Didier

Soudeur chalumeau, SAS ALTESSE, SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS. demeurant à LACHAPELLE-SOUS-CHANEAC

- Monsieur VOLOZAM Patrick

Technicien de maintenance, STS COMPOSITES FRANCE, SAINT DESIRAT, demeurant à SAINT-ETIENNE-DE-VALOUX

Article 5: Madame la secrétaire générale et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Privas, le 25/07/2022

Le Préfet

SIGNE

Thierry DEVIMEUX

Recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif de Lyon dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

07_Préf_Préfecture de l'Ardèche

07-2022-07-26-00013

Arrêté Médaille honneur agricole annule et remplace n° 07-2022-06-15-000006



ARRETE N°

Accordant la médaille d'honneur agricole A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2022

Annule et remplace l'arrêté n° 07-2022-06-15-000006

Le préfet de l'Ardèche Chevalier de la légion d'honneur

VU le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail;

Vu le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du 12 décembre 2007 ;

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

Sur proposition du directeur de cabinet,

ARRETE

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- Monsieur APELIAN Stéphane

Employé de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE Cédex 9. demeurant à LE POUZIN

- Madame COLLOT Sandrine

Employée de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE Cédex 9. demeurant à PAYZAC

- Madame DUMAN Céline

Employée de banque, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL SUD RHONE ALPES, GRENOBLE. demeurant à BOURG-SAINT-ANDEOL

- Monsieur FERREIRA David

Employée de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE Cédex 9. demeurant à SOYONS - Monsieur GAY Anthony

Responsable de Secteur Commercial, GROUPAMA MEDITERRANEE, MONTPELLIER.

demeurant à SAINT-FORTUNAT-SUR-EYRIEUX

- Monsieur GILDAS Thomas

Directeur Clientèle Professions Libérales, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE Cédex 9. demeurant à LAVILLEDIEU

- Monsieur HERITIER Michel

Responsable magasin, NATURA' PRO COOPERATIVE, SAINT-AGRÈVE. demeurant à DEVESSET

- Monsieur PAYAN Olivier

Électromécanicien, UNION DES DISTILLERIES DES COSTIERES, VAUVERT. demeurant à VALLON-PONT-D'ARC

- Madame POULAT Carole

Employée de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE Cédex 9. demeurant à PRANLES

- Madame REYNAUD Carine

Employée de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE Cédex 9. demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- Madame VIERNE Céline

Gestionnaire CF, MSA ARDECHE DROME LOIRE, PRIVAS. demeurant à COUX

Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermeil est décernée à :

- Madame CHAREYRE Sandrine

Employée de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE Cédex 9. demeurant à SAINT-PRIEST

- Monsieur CROUZET Norbert

Chef de projet agroéquipements, NATURA' PRO COOPERATIVE, MONTÉLIMAR. demeurant à SAINT-MAURICE-EN-CHALENCON

- Monsieur DESESTRES Bernard

Employé de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE Cédex 9. demeurant à SAINT-GEORGES-LES-BAINS

- Madame DE SURMONT Françoise

Responsable projet Techno Semences, HM.CLAUSE, PORTES-LÈS-VALENCE. demeurant à SAINT-BARTHELEMY-LE-PLAIN

- Monsieur DUJET Patrick

Employé de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE Cédex 9.

demeurant à SAINT-PERAY

- Monsieur FAURE Gilles

Conducteur Installation Diffusion, UNION DES DISTILLERIES DES COSTIERES, VAUVERT. demeurant à VALLON-PONT-D'ARC

- Monsieur HERITIER Michel

Responsable magasin, NATURA' PRO COOPERATIVE, SAINT-AGRÈVE. demeurant à DEVESSET

- Monsieur PENAGUIN Frédéric

Chargé d'affaires expertise sociale, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE Cédex 9.
demeurant à GUILHERAND-GRANGES

- Madame RIOU Jannick

Employée crédit Agricole, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE Cédex 9. demeurant à SAINT-LAGER-BRESSAC

- Monsieur ROISSAC Didier

Employée de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE Cédex 9. demeurant à AUBENAS

- Monsieur SUCHET Jean-Christophe

Cadre de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE Cédex 9. demeurant à PRADES

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- Monsieur CROUZET Norbert

Chef de projet agroéquipements, NATURA' PRO COOPERATIVE, MONTÉLIMAR. demeurant à SAINT-MAURICE-EN-CHALENCON

- Monsieur NOUVELLET Jacques

Employé de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE Cédex 9. demeurant à PRIVAS

- Madame RUFO Évelyne

Employée de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE Cédex 9. demeurant à VESSEAUX

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- Madame BLACHON Chantal

Employée de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE Cédex 9.

demeurant à SECHERAS

- Madame CHAUTARD Patricia

Conseillère Crédit Agricole Retraitèe, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE Cédex 9. demeurant à LAGORCE

- Monsieur CROUZET Norbert

Chef de projet agroéquipements, NATURA' PRO COOPERATIVE, MONTÉLIMAR.

demeurant à SAINT-MAURICE-EN-CHALENCON

- Monsieur FOURMIGUE Pierre

Chauffeur Colonne Distillation, UNION DES DISTILLERIES DES COSTIERES, VAUVERT.
demeurant à SALAVAS

- Madame RUFO Évelyne

Employée de banque, CREDIT AGRICOLE SUD RHONE-ALPES, GRENOBLE Cédex 9. demeurant à VESSEAUX

- Monsieur SAPET Bruno

Responsable Magasin, NATURA'PRO SA, PRIVAS. demeurant à SAINT-ALBAN-D'AY

Article 5: Madame la secrétaire générale et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Privas, le 26/07/2022

Thierry DEVIMEUX

Recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif de Lyon dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

07_Préf_Préfecture de l'Ardèche

07-2022-07-27-00001

AP autorisant l'adhésion de 17 communes supplémentaires de la CAPCA au Syndicat Mixte d'Eau Potable Ouvèze-Payre au 1er janvier 2022 et son changement de dénomination SYDEO



Direction de la citoyenneté et de la légalité Bureau des collectivités locales

Arrêté préfectoral N°07-2022-07-27-

autorisant l'adhésion de 17 communes supplémentaires de la CAPCA au Syndicat Mixte d'Eau Potable Ouvèze-Payre au 1^{er} janvier 2022 et son changement de dénomination (SYDEO, service public de l'eau cœur d'Ardèche)

Le préfet de l'Ardèche, Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L5211-18;

Vu le transfert obligatoire de la compétence « eau potable » aux communautés d'agglomération au 1^{er} janvier 2020 par la loi NOTRe du 7 août 2015 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2013-333-0007 du 29 novembre 2013, portant constitution au 1^{er} janvier 2014 du « Syndicat Intercommunal des Eaux Ouvèze-Payre » issu de la fusion du « syndicat intercommunal d'eau potable Ouvèze-Payre » et du « syndicat d'alimentation en eau potable Meysse-Rochemaure » ;

Vu l'arrêté préfectoral n°07-2017-12-28-011 du 28 décembre 2017, autorisant l'adhésion des communes de Saint-Martin-sur-Lavezon et Saint-Pierre-la-Roche au Syndicat Intercommunal des Eaux Ouvèze-Payre au 1^{er} janvier 2018 ;

Vu la délibération du conseil communautaire de la CAPCA (Communauté d'Agglomération Privas-Centre-Ardèche) du 16 juin 2021 proposant l'adhésion supplémentaire de 17 de ses communes-membres (Ajoux, Beauvène, Chalencon, Coux, Creyseilles, Gluiras, Gourdon, Lyas, Marcols-les-Eaux, Pourchères, Pranles, Privas, Saint-Cierge-la-Serre, Saint-Etienne-de-Serre, Saint-Julien-du-Gua, Saint-Priest, Veyras) au Syndicat Mixte d'Eau Potable Ouvèze-Payre au 1er janvier 2022;

Vu la délibération du comité syndical du Syndicat Mixte d'Eau Potable Ouvèze-Payre du 29 juin 2021 proposant l'adhésion de la CAPCA pour 17 communes supplémentaires (Ajoux, Beauvène, Chalencon, Coux, Creyseilles, Gluiras, Gourdon, Lyas, Marcols-les-Eaux, Pourchères, Pranles, Privas, Saint-Cierge-la-Serre, Saint-Etienne-de-Serre, Saint-Julien-du-Gua, Saint-Priest, Veyras) au 1er janvier 2022;

Vu les délibérations favorables des organes délibérants de 10 collectivités-membres du Syndicat Mixte d'Eau Potable Ouvèze-Payre (CAPCA 15/09/2021, Baix 13/09/2021, Cruas 08/09/2021, Meysse 07/09/2021, Saint-Bauzile 31/08/2021, Saint-Lager-Bressac 28/09/2021, Saint-Martin-sur-Lavezon 23/09/2021, Saint-Pierre-la-Rohe 31/08/2021, Saint-Symphorien-sous-Chomérac 22/09/2021, Saint-Vincent-de-Barrès 27/09/2021), se prononçant en faveur du projet;

Vu la délibération défavorable du conseil municipal de Rochemaure (23/08/2021);

Vu la délibération du comité syndical du Syndicat Mixte d'Eau Potable Ouvèze-Payre du 14 décembre 2021 proposant la modification de sa dénomination pour « SYDEO, service public de l'eau cœur d'Ardèche » au 1^{er} janvier 2022 ;

Considérant que les conditions prévues par le code général des collectivités territoriales pour approuver cette modification statutaire sont réunies ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture de l'Ardèche ;

ARRÊTE

<u>Article 1^{er}:</u> L'adhésion de la CAPCA pour 17 communes supplémentaires (Ajoux, Beauvène, Chalencon, Coux, Creyseilles, Gluiras, Gourdon, Lyas, Marcols-les-Eaux, Pourchères, Pranles, Privas, Saint-Cierge-la-Serre, Saint-Etienne-de-Serre, Saint-Julien-du-Gua, Saint-Priest, Veyras) au Syndicat Mixte d'Eau Potable Ouvèze-Payre au 1^{er} janvier 2022 est autorisée.

<u>Article 2</u>: La modification de la dénomination du Syndicat Mixte d'Eau Potable Ouvèze-Payre pour « SYDEO, service public de l'eau cœur d'Ardèche » au 1^{er} janvier 2022 est autorisée.

Article 3 : Les statuts actualisés du « SYDEO, service public de l'eau coeur d'Ardèche » sont annexés au présent arrêté.

<u>Article 4</u>: Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon, dans le délai de deux mois à compter de sa notification. La juridiction administrative peut être saisie par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site <u>www.telerecours.fr</u>.

<u>Article 5</u>: La secrétaire générale de la préfecture de l'Ardèche, la directrice départementale des finances publiques, le directeur départemental des territoires, le président du « SYDEO, service public de l'eau cœur d'Ardèche », le président de la CAPCA et les maires des communes-membres du SYDEO, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Privas, le 27 juillet 2022 Le préfet,

Signé

Thierry DEVIMEUX

STATUTS (actualisés au 1er janvier 2022)

SYDEO, service public de l'eau cœur d'Ardèche

Article 1 - PROCÉDURE	2
Article 2 - NOM DU SYNDICAT	2
Article 3 - MEMBRES ET PÉRIMÈTRE DU SYNDICAT	2
Article 4 - SIÈGE	2
Article 5 - DURÉE	
Article 6 - COMPÉTENCE	2
Article 7 - MODALITÉS D'EXERCICE DES COMPÉTENCES	3
Article 8 - AUTRES MODES DE COOPÉRATION	3
Article 9 - MODIFICATIONS RELATIVES AU PÉRIMÈTRE ET À L'ORGANISAT SYNDICAT9.1. TRANSFERTS DE COMPÉTENCES9.2. ADHÉSION DE NOUVEAUX MEMBRES	3 3
9.3. RETRAIT9.4. DISSOLUTION	4
Article 10 - RECETTES ET DÉPENSES	4
Article 11 - DÉPENSES DU SYNDICAT	4
Article 12 - ORGANE DÉLIBÉRANT DU SYNDICAT	5 6 6
Article 13 - L'EXÉCUTIF DU SYNDICAT	7
Article 14 - COMITÉS CONSULTATIFS	8
Article 15 - FINANCES	8
Article 16 - RÈGLEMENT INTÉRIEUR	8

Article 1 - PROCÉDURE

La Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche a émis une demande d'adhésion pour le territoire des Communes de Ajoux, Beauvène, Chalencon, Coux, Creyseilles, Gluiras, Gourdon, Lyas, Marcols-les-Eaux, Pourchères, Pranles, Privas, Saint-Cierge-la-Serre, Saint-Etienne-de-Serre, Saint-Julien-du-Gua, Saint-Priest et Veyras au Syndicat Mixte Ouvèze Payre, en application des dispositions de l'article L. 5211-18 du CGCT, à effet au 1er janvier 2022 au sein du Syndicat Mixte Ouvèze Payre afin d'exercer la compétence eau potable sur ces territoires. Cette demande approuvée par le Conseil Syndical, puis par la majorité des organes délibérant des membres du syndicat, validant ainsi cette extension au 1^{er} janvier 2022.

Article 2 - NOM DU SYNDICAT

Le syndicat, prend le nom de « SYDEO, service public de l'eau coeur d'Ardèche ».

Article 3 - MEMBRES ET PÉRIMÈTRE DU SYNDICAT

Le syndicat est formé des membres suivants :

La Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

Les communes de :

Baix, Cruas, Meysse, Rochemaure, Saint-Bauzile, Saint-Lager-Bressac, Saint-Martin-sur-Lavezon, Saint-Pierre-la-Roche, Saint-Symphorien-sous-Chomérac, Saint-Vincent-de-Barrès.

Le syndicat exerce la compétence eau potable sur le territoire des communes suivantes : Ajoux, Alissas, Baix, Beauvène, Chalencon, Chomérac, Coux, Creyseilles, Cruas, Flaviac, Gluiras, Gourdon, Lyas, Marcols-les-Eaux, Meysse, Pourchères, Le Pouzin, Pranles, Privas, Rochemaure, Rochessauve, Rompon, Saint-Bauzile, Saint-Cierge-la-Serre, Saint-Etienne-de-Serre, Saint-Julien-du-Gua, Saint-Julien-en-Saint-Alban, Saint-Lager-Bressac, Saint-Martin-sur-Lavezon, Saint-Pierre-la-Roche, Saint-Priest, Saint-Symphorien-sous-Chomérac, Saint-Vincent-de-Barrès et Veyras

Il peut par ailleurs regrouper d'autres communes et EPCI selon une procédure d'extension de périmètre en application de l'article L. 5211-18 du CGCT.

Article 4 - SIÈGE

Le siège du Syndicat est situé au lieu-dit ZI LE PATY, 07250 LE POUZIN.

Article 5 - DURÉE

Le Syndicat est constitué pour une durée illimitée.

Article 6 - COMPÉTENCE

Le syndicat exerce la compétence « eau potable » au sens des dispositions de l'article L.2224-7-1 du CGCT. A ce titre, le syndicat assure la production (par captage ou pompage), la protection du point de prélèvement, le traitement, le transport, le stockage et la distribution d'eau potable.

Article 7 - MODALITÉS D'EXERCICE DES COMPÉTENCES

Le Syndicat exerce, en lieu et place de ses membres, les compétences qui lui ont été transférées sur le territoire des communes citées à l'article 3.

Le syndicat pourra déléguer la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de certains investissements, dans les limites des textes en vigueur.

Article 8 - AUTRES MODES DE COOPÉRATION

Le syndicat est habilité à conclure des contrats de vente d'eau en gros avec des collectivités non-membres. Les conditions de restriction des volumes d'eau vendus en cas de sécheresse et de pénurie d'eau sur le territoire intercommunal seront fixées dans le cadre des dispositions contractuelles.

Dans la limite de l'objet du Syndicat défini aux présents statuts, du principe de spécialité, et du droit de la commande publique, le syndicat peut assurer des prestations de services pour les collectivités ou EPCI, membres ou non-membres. Ces prestations ne pourront présenter qu'un caractère annexe ou accessoire par rapport aux compétences statutaires du syndicat.

Les modalités de son intervention seront alors fixées par voie de conventions conclues dans le respect des dispositions en vigueur, notamment celles du Code des marchés publics lorsque ces dernières sont applicables.

Article 9 - MODIFICATIONS RELATIVES AU PÉRIMÈTRE ET À L'ORGANISATION DU SYNDICAT

9.1. TRANSFERTS DE COMPÉTENCES

Le transfert de compétences entraîne de plein droit la mise à disposition des biens, équipements et services publics nécessaires à leur exercice dans les conditions prévues à l'article L. 5211-5, III du CGCT.

9.2. ADHÉSION DE NOUVEAUX MEMBRES

Toute commune (ou groupement de communes) peut adhérer au Syndicat dans les formes et procédures prévues par les dispositions du CGCT.

Toute personne qui adhère au Syndicat doit le faire pour l'intégralité de ses compétences, dans la limite des compétences qu'elle détient.

9.3. RETRAIT

Chaque membre peut solliciter son retrait du Syndicat en application des articles L. 5211-19, L. 5212-29, L. 5212-29-1 ou L. 5212-30 du CGCT.

Sauf application d'un texte législatif spécifique, ce retrait doit faire l'objet d'un accord des membres du Syndicat à la majorité requise pour la création du Syndicat en application des dispositions de l'article L. 5211-5 du CGCT.

Dans tous les cas, le retrait du Syndicat s'effectue dans les conditions fixées à l'article L. 5211-25-1 du CGCT. Lorsque les biens meubles ou immeubles ont été acquis ou réalisés, ou

lorsqu'une dette a été contractée postérieurement au transfert de compétences, la répartition des biens ou des produits de leur réalisation, ainsi que celle du solde de l'encours de la dette est fixée, à défaut d'accord, par arrêté du représentant de l'Etat dans le Département

Le retrait suppose l'accord de l'organe délibérant du membre qui se retire et du Comité syndical sur la répartition des biens. A défaut d'accord, les modalités du retrait sont arrêtées par le représentant de l'Etat dans le département en application des dispositions de l'article L. 5211-19 du CGCT.

Les contrats sont repris et exécutés dans les conditions antérieures jusqu'à leur échéance sauf accord contraire des parties.

Le personnel initialement mis à disposition est restitué au membre qui se retire.

Dans tous les cas, les conditions du retrait précisent les modalités de répartition et d'utilisation des moyens affectés à la gestion des services et de prise en charge des conséquences financières de ce retrait.

9.4. DISSOLUTION

Le Syndical peut être dissous dans les conditions prévues aux articles L. 5212-33 et suivants du CGCT.

Article 10 - RECETTES ET DÉPENSES

Les recettes et dépenses du Syndicat comportent toutes celles qu'exige la réalisation de son objet :

- 1° la contribution des communes, s'il y a lieu et dans les limites des textes encadrant l'activité d'un service public industriel et commercial
- 2° le revenu de biens meubles ou immeubles du syndicat
- 3° les sommes qu'il reçoit des administrations publiques, des associations, des usagers, en échange d'un service rendu
- 4° des subventions de l'Etat, de l'agence de l'eau, de la Région, du département et autres acteurs publics
- 5° le produit des dons et legs
- 6° le produit des taxes, redevances et contributions correspondant aux services assurés
- 7° le produit des emprunts

Article 11 - DÉPENSES DU SYNDICAT

Le Syndicat prend en charge les dépenses de fonctionnement et d'investissement liées à son objet. Ces dépenses du syndicat comprennent :

- les dépenses d'administration générale du syndicat
- les dépenses d'exploitation y compris les dépenses d'études générales et autres,
- les dépenses d'investissement

11.1. Dépenses de fonctionnement

Ces dépenses de fonctionnement sont couvertes par les produits d'exploitation et financiers dégagés par les services rendus et les contributions diverses liées au service de l'eau potable.

11.2. Dépenses d'investissements

Les dépenses d'investissements comprennent :

- Les dépenses nécessaires au fonctionnement général du Syndicat (mobilier équipements, divers ...)
- Les investissements : extension ou renforcement sur le réseau, équipements nécessaires à la production par captage ou pompage, au transport, au stockage et à la distribution d'eau potable ainsi que les études nécessaires.

Ces dépenses sont couvertes par :

- Des subventions et autres produits financiers divers tels qu'indiqué à l'article L5212-19 du CGCT.
- Les participations financières des bénéficiaires d'autorisation de construire fixées conformément au Code de l'urbanisme et les autres textes en vigueur.
- Les participations financières des demandeurs, dans le cas où les investissements sont réalisés dans le cadre d'offres de concours.
- Les participations financières des communes qui n'ont pas institué la « participation pour voirie et réseaux » prévue par le Code de l'urbanisme sur leur territoire.

Article 12 - ORGANE DÉLIBÉRANT DU SYNDICAT

Le Comité syndical est l'organe délibérant du Syndicat.

Il se réunit au moins une fois par trimestre et toutes les fois que le Président juge utile de le réunir, en son siège ou en tout lieu choisi par lui ou par le Président dans l'une des collectivités membres.

Il règle, par délibération, les affaires du Syndicat et se prononce chaque fois que cela est prévu par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ou chaque fois que son avis est requis.

Il peut déléguer une partie de ses compétences au Président ou au Bureau dans la limite des dispositions de l'article L. 5211-10 du CGCT, à l'exception :

- 1° Du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances ;
- 2° De l'approbation du compte administratif;
- 3° Des dispositions à caractère budgétaire prises par un EPCI à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L. 1612-15;
- 4° Des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée du syndicat ;
- 5° De l'adhésion à un établissement public ;
- 6° De la délégation de la gestion d'un service public.

12.1. COMPOSITION DU COMITÉ SYNDICAL

Chaque commune est représentée par deux délégués titulaires et deux suppléants nommés par chaque membre composant le Syndicat conformément au CGCT.

12.2. DURÉE DU MANDAT

Les membres des organes du Syndicat sont nommés pour la durée des mandats de l'assemblée qui les a désignés sans préjudice des dispositions ci-après.

Après le renouvellement général des conseils municipaux, les membres du Syndicat désignent, à nouveau les délégués appelés à siéger au sein du Comité syndical.

Les nouveaux délégués doivent être convoqués par le Président, au plus tard le vendredi de la quatrième semaine qui suit l'élection des maires (article L. 5211-8 du CGCT).

Le mandat des délégués sortants se proroge de plein droit jusqu'au renouvellement des instances susvisées.

Lors du renouvellement général des conseils municipaux, le Président et le Bureau sortant exercent la plénitude de leurs fonctions jusqu'à l'élection du nouveau Président et du nouveau Bureau.

12.3. DÉROULEMENT DES SÉANCES

a. Convocations

L'ordre du jour et le lieu de réunion du Comité syndical sont arrêtés par le Président sur proposition du Bureau.

Les convocations sont faites par le Président ou, en cas d'empêchement par un vice-Président ayant reçu délégation.

La convocation est envoyée par lettre (ou moyen électronique avec l'accord des délégués) adressé à chacun des délégués au moins 3 jours francs avant la date de la réunion. Ce délai peut être abrégé à 1 jour franc en cas d'urgence. Les convocations doivent être adressées aux domiciles des représentants ou à toute autre adresse électronique ou postale fournie par eux.

Les convocations doivent indiquer l'objet de la réunion, le lieu de la réunion et comporter une note explicative de synthèse sur les points à examiner.

Le Président est tenu de convoquer le Comité syndical dans un délai de 30 jours à la demande du Préfet ou sur demande du tiers au moins des membres en exercice. Le comité syndical doit se réunir une fois par trimestre minimum.

b. Quorum

La présence effective de la moitié des membres du comité syndical est nécessaire pour la validité des décisions.

Quand, après convocation régulière, le quorum n'est pas atteint, les décisions prises après une nouvelle convocation sont valables quel que soit le nombre des membres présents.

Tout membre a le droit de se faire représenter par son suppléant le cas échéant. Il peut également confier à un délégué de son choix un pouvoir écrit en son nom à la séance. Un même membre ne peut cependant être porteur que d'un pouvoir.

c. Séances

La présidence des séances est assurée par le Président du Syndicat. En cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par les vice-Présidents dans l'ordre de leur rang. Le rang des vice-Présidents appelés à le remplacer en cas d'absence ou d'empêchement résulte de leur nomination.

Les séances sont publiques. Le Président peut inviter à assister aux séances toute personne dont il juge la présence utile.

Le Président ouvre et clôt les séances et assure la police de l'assemblée. Les mêmes droits appartiennent à celui qui remplace le Président.

Après l'ouverture de la séance, l'assemblée désigne un Secrétaire de séance.

Les membres du Comité ne peuvent prendre part aux délibérations et décisions relatives aux affaires dans lesquelles ils sont intéressés personnellement ou comme mandataires ou pour lesquelles ils ne sont pas représentatifs.

Les délibérations sont prises à la majorité des suffrages exprimés. En cas de partage des voix celle du Président de séance est prépondérante.

Le vote a lieu à main levée, à moins que le scrutin secret ne soit réclamé par le Président ou au moins un tiers des membres présents.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du CGCT, le vote a lieu au scrutin secret lorsqu'il s'agit de procéder à une nomination ou une présentation ou lorsque le tiers des membres présents le réclame.

Il est tenu une feuille de présence contenant les noms et domiciles des délégués présents et représentés et le nom de la collectivité représentée par chacun d'eux.

Cette feuille émargée par les délégués présents ou leurs mandataires, et certifiée par le Président, est déposée au Siège du Syndicat et doit être communiquée à tout requérant.

d. Dispositions diverses

Les documents émanant du Comité syndical sont communicables selon les cas et les conditions visés par l'article L. 2121-26 applicables aux syndicats par les renvois de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Les procès-verbaux des séances du Comité syndical sont inscrits sur un registre spécial côté et paraphé par l'autorité compétente et dans l'ordre où les décisions ont été prises.

Les délibérations seront exécutoires dans les conditions définies par l'article L. 5211-3 du CGCT.

Les copies ou extraits de Procès-Verbaux sont signés par le Président.

Article 13 - <u>L'EXÉCUTIF DU SYNDICAT</u>

13.1. LE PRÉSIDENT

Le Comité syndical élit en son sein un Président.

Il est l'organe exécutif du Syndicat pour la durée du mandat syndical. Son mandat est prorogé jusqu'au renouvellement de tous les organes du Syndicat. Il assure la représentation juridique du Syndicat dont il est l'ordonnateur, il prescrit l'exécution des recettes.

Le Président peut, sans autorisation préalable du Comité syndical, faire tous actes conservatoires ou interruptifs des délais de forclusion, prescription ou déchéance.

Il est chargé de la préparation et de l'exécution des décisions du Comité syndical et du Bureau.

Le Président prend part à tous les votes sauf en cas d'application des articles L. 2121-14 et L. 2131-11 du CGCT. Il détient la police de l'assemblée qu'il préside et peut déléguer, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie des fonctions qui lui ont été confiées à ses vice-Présidents.

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-9 du CGCT, le Président peut déléguer, par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-Présidents ou à d'autres membres du Bureau dans les conditions prévues à l'article L. 5211-9 du CGCT précité.

Le Président peut donner délégation de signature, au Directeur Général des Services et aux responsables des Services.

Le Président peut recevoir des délégations de compétences du Comité syndical dans les limites prévues à l'article L. 5211-10 du CGCT.

13.2. LE BUREAU

Le Bureau est composé du Président et des vice-Présidents et éventuellement d'autres membres dans les conditions prévues par les dispositions du CGCT. Le nombre de vice-Présidents est fixé par le Comité syndical.

Le mandat des membres du Bureau prend fin en même temps que celui de l'organe délibérant qui les a désignés.

Le Bureau se réunit sur convocation du Président.

Le Président ou le Bureau peuvent recevoir, dans le cadre des dispositions législatives en vigueur, délégation du Comité syndical.

Il peut recevoir délégation d'une partie des compétences du Président, dans les limites fixées par les dispositions du CGCT.

Article 14 - COMITÉS CONSULTATIFS

Le Comité Syndical peut créer des comités consultatifs portant sur toutes affaires relevant de la compétence du Syndicat, dans les conditions fixées par l'article L 5211-49-1 du CGCT.

Article 15 - FINANCES

Les fonctions de Trésorier du Syndicat sont exercées par le Trésorier de Privas.

Article 16 - RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, le Syndicat se dotera d'un règlement intérieur dans les six mois qui suivront son installation.

07_Préf_Préfecture de l'Ardèche

07-2022-07-28-00001

Arrêté portant délégation de signature de M. Pierre CARRE, administrateur général des Finances publiques par intérim



Secrétariat général aux affaires départementales (SGAD)

Arrêté préfectoral n°

portant délégation de signature à M. Pierre CARRÉ, Administrateur général des Finances publiques en charge de l'intérim de la direction régionale des Finances publiquesde la région Auvergne-Rhône-Alpes et département du Rhône, en matière de gestion des successions vacantes

Le Préfet de l'Ardèche, Chevalier de la Légion d'honneur,

Vu le code civil, notamment ses articles 809 à 811-3;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles R.2331-1 et R.2331-6;

Vu l'acte dit loi du 20 novembre 1940 confiant à l'administration de l'enregistrement la gestion des successions non réclamées et la curatelle des successions vacantes, validé par l'ordonnance du 27 novembre 1944;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions;

Vu la loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, notamment son article 4:

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques, notamment son article 4 ;

Vu le décret n° 2011-1612 du 22 novembre 2011 relatif aux première, deuxième, troisième et quatrième parties réglementaires du code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de déconcentration ;

Vu le décret NOR INTA2100151D du 6 janvier 2021 portant nomination de M. Thierry DEVIMEUX, préfet de l'Ardèche ;

Vu le décret NOR INTA2034339D du 30 décembre 2020, portant nomination de Mme Isabelle ARRIGHI, secrétaire générale de la préfecture de l'Ardèche;

Préfecture de l'Ardèche 07007 PRIVAS CEDEX – Tél. : 04.75.66.50.00 Horaires et jours d'ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 (15h30 le vendredi) www.ardeche.gouv.fr **Vu** l'arrêté interministériel du 23 décembre 2006 relatif à l'organisation de la gestion de patrimoines privés et de biens privés, modifié par l'arrêté interministériel du 21 décembre 2007;

Vu l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé des comptes publics en date du 22 juin 2022, confiant à M. Pierre CARRÉ, administrateur général des Finances publiques de classe normale, l'intérim de la direction régionale des Finances publiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du département du Rhône, à compter du 16 juillet 2022 ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture de l'Ardèche,

ARRETE

<u>Article 1</u>: délégation de signature est donnée à M. Pierre CARRÉ, en charge de l'intérim de la direction régionale des Finances publiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du département du Rhône, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, et compétences, tous les actes se rapportant à l'administration provisoire des successions non réclamées, à la curatelle des successions vacantes, à la gestion et à la liquidation des successions en déshérence dans le département de l'Ardèche.

<u>Article 2</u>: M. Pierre CARRÉ, en charge de l'intérim de la direction régionale des Finances publiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes et du département du Rhône, peut donner sa délégation aux agents placés sous son autorité, pour signer les actes relatifs aux affaires pour lesquelles il a luimême reçu délégation.

Cette subdélégation prendra la forme d'un arrêté préfectoral, signé par le délégataire, et me sera communiquée. Elle devra faire l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche.

Le préfet de l'Ardèche peut à tout moment mettre fin à tout ou partie de la délégation de signature ainsi qu'aux subdélégations éventuellement accordées par le directeur à ses subordonnés.

<u>Article 3</u>: le préfet de l'Ardèche se réserve la possibilité d'évoquer, à son niveau, s'il le juge nécessaire, toute affaire entrant dans le cadre de la présente délégation de signature.

Article 4 : le présent arrêté prend effet à compter de sa publication au recueil des actes administratifs .

<u>Article 5</u>: la secrétaire générale de la préfecture et l'administrateur général des Finances publiques en charge de l'intérim de la direction régionale des Finances publiquesde la région Auvergne-Rhône-Alpes et département du Rhône, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche.

Fait à Privas, le 28/07/2022 Le préfet, signé Thierry DEVIMEUX

Préfecture de l'Ardèche 07007 PRIVAS CEDEX – Tél. : 04.75.66.50.00 Horaires et jours d'ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 (15h30 le vendredi) www.ardeche.gouv.fr